



HAL
open science

ADAPTATION DES POLITIQUES FAMILIALES AUX ÉVOLUTIONS DES STRUCTURES FAMILIALES

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. ADAPTATION DES POLITIQUES FAMILIALES AUX ÉVOLUTIONS DES STRUCTURES FAMILIALES. 2005, pp.1-70. 10.13140/2.1.1786.9763 . halshs-01079263

HAL Id: halshs-01079263

<https://shs.hal.science/halshs-01079263>

Submitted on 31 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOSSIER D'ETUDE N° 71
Août 2005



Gérard - François DUMONT

Adaptation des politiques familiales aux évolutions des structures familiales

Institut de Démographie Politique

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION ET METHODOLOGIE	10
1. L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE, DES STRUCTURES FAMILIALES TROP SOUVENT AUX PRISES AVEC LE SIDA.....	12
<i>Les limites de la connaissance sociologique</i>	12
<i>Des familles confrontées au déraillement de la transition</i>	13
<i>Structures familiales et vih/sida.....</i>	14
<i>Les enseignements pour l'avenir.....</i>	15
2. LE MONDE ARABO-MUSULMAN : RETRECISSEMENT DES FAMILLES ET POLITIQUES TIRAILLEES	16
<i>La famille sous l'influence de deux courants contradictoires</i>	16
<i>Des fratries de moins en moins nombreuses.....</i>	17
<i>Les jeunes filles font traîner leur célibat</i>	17
<i>La famille et les stratégies des genres.....</i>	18
3. L'AMERIQUE LATINE : UNE FORTE MONOPARENTALITE JURIDIQUE OU VECUE	19
3.1 Le Mexique et les effets familiaux de l'emigration	19
<i>Des familles un temps très nombreuses</i>	19
<i>Les comportements matrimoniaux</i>	19
<i>Émigration économique et vie familiale</i>	20
3.2 Le Brésil, champion de la monoparentalité	20
<i>De profonds changements familiaux</i>	20
<i>Une politique familiale affichée mais</i>	21
<i>... contraignante dans les faits ?.....</i>	21
3.3 D'autres pays d'Amérique du Sud confirment les spécificités latino-américaines	21
4. L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE MARQUEE PAR SES DIVERSITES GEOGRAPHIQUES ET ETHNIQUES.....	23
4.1 Les familles états-uniennes dans le contexte d'un double fédéralisme.....	23
<i>Les changements généraux</i>	23
<i>La progression des naissances hors mariage et les effets du divorce chez les familles blanches</i>	24

<i>Forte monoparentalité dans la population afro-américaine</i>	24
<i>Les familles hispaniques entre le mariage et la monoparentalité</i>	25
<i>Toujours le mariage universel dans les familles asiatiques</i>	25
<i>Politique familiale : les grands principes au niveau fédéral, les politiques aux niveaux fédérés</i>	25
4.2 La révolution canadienne des comportements familiaux	26
<i>Des ménages considérablement réduits</i>	27
<i>Croissance de la monoparentalité et de la divortialité</i>	27
<i>Débats sur la politique familiale</i>	28
5. L'ASIE ORIENTALE : DECOHABITATION ET MULTIPLICATION DES ENFANTS UNIQUES	29
<i>Les vieilles structures communes</i>	29
5.1 La Chine et les effets des politiques coercitives	30
<i>La famille rurale dans les méandres politiques</i>	30
<i>Familles urbaines et relations intergénérationnelles</i>	30
<i>Déséquilibre des sexes</i>	31
<i>Politique drastique</i>	31
<i>Des dizaines de millions d'enfants uniques</i>	32
<i>Affaiblissement des solidarités familiales</i>	32
5.2 Le Japon : le plan du « nouvel ange » face aux nouvelles mentalités	33
<i>La dichotomie homme-femme</i>	33
<i>Une tendance à la décohabitation entre les générations</i>	33
<i>Autonomie versus dichotomie</i>	33
<i>Interrogations politiques</i>	34
<i>Le plan du « nouvel ange »</i>	34
<i>...et les mentalités</i>	35
5.3 Familles rétrécies et place de la femme dans les autres pays d'Asie orientale	35
6. L'ASIE DU SUD ET DU SUD-EST : DUALITE SELON LES SPIRITUALITES	36
6.1 L'Inde et la présélection sexuelle	36
<i>Des changements contrastés</i>	36
<i>...et la permanence des stratégies familiales</i>	36
<i>Des taux sexo-spécifiques anormaux</i>	37
<i>Une politique limitée</i>	37

6.2 entre Inde et Chine : Viêt Nam et Thaïlande	38
<i>Forte réduction des familles au Viêt Nam.....</i>	38
<i>...et plus encore en Thaïlande.....</i>	38
6.3 Le regard sur l'enfant féminin dans les sociétés asiatiques à religion monothéiste	38
Les évolutions différenciées des trois pays musulmans les plus peuplés.....	38
<i>Le mariage toujours universel</i>	38
<i>Le rétrécissement des familles, très rapide en Indonésie</i>	39
<i>...important au Bangladesh malgré la pauvreté</i>	39
<i>...et plus limité au Pakistan.....</i>	39
La montée des séparations juridiques et géographiques aux Philippines.....	39
 7. LES CINQ EUROPE	40
7.1 L'Europe du nord : du triomphe de l'autonomie individuelle au souci de l'enfant	41
<i>Le mariage perd son caractère universel.....</i>	41
<i>Réduction du nombre d'enfants.....</i>	42
<i>Naissances hors mariage et invention du concept de coparentalité.....</i>	42
<i>Ménages unipersonnels et générations vivant séparément.....</i>	43
<i>Une nouvelle politique de l'enfant.....</i>	43
7.2 L'Europe occidentale et ses réponses politiques diverses à l'ébranlement des familles	44
<i>Un ébranlement parallèle</i>	44
<i>Néanmoins des différences.....</i>	45
<i>Les fragilités familiales.....</i>	45
<i>Les situations intergénérationnelles</i>	46
<i>L'activité professionnelle des mères.....</i>	46
<i>Réflexions pour l'avenir des politiques familiales.....</i>	46
7.3 L'Europe méridionale : la pauvreté des politiques face à des familles fort réduites	47
<i>Les structures familiales antérieures</i>	47
<i>Le grand changement.....</i>	48
<i>L'attitude concernant la nuptialité.....</i>	48
<i>Les liens familiaux intergénérationnels</i>	49
<i>L'absence de politiques de compatibilité.....</i>	49
7.4 L'Europe de l'est, vers le plus faible nombre mondial d'enfants par famille	49
<i>Le lointain héritage.....</i>	50
<i>Les politiques des régimes communistes.....</i>	50
<i>Le rétrécissement des familles sous le communisme.....</i>	51

<i>Les descendances les plus réduites du monde</i>	51
<i>Convergence à la baisse</i>	51
7.5 La Russie : une sorte de déliquescence	52
<i>La famille dans le mir</i>	52
<i>La destruction rationnelle de la famille</i>	52
<i>Puis une reconstruction sous surveillance</i>	53
<i>Les béquilles de la solidarité</i>	53
<i>Déliquescence de la famille ?</i>	54
<i>Un politique à fonder</i>	55
CONCLUSION	56
<i>Une réduction générale de la taille des familles</i>	56
<i>Les évolutions à connotation positive</i>	56
<i>Les aspects à connotation négative</i>	57
<i>L'adaptation des politiques familiales</i>	57
Glossaire	59
Bibliographie	61
<i>Le Monde dans son ensemble</i>	61
<i>Afrique subsaharienne</i>	61
<i>Monde arabo-musulman</i>	61
<i>Amérique latine</i>	62
<i>Amérique septentrionale</i>	62
<i>Asie orientale</i>	63
<i>Asie du Sud et du Sud-Est</i>	63
<i>Europe</i>	64
NOTE DE SYNTHÈSE	66
ANNEXE : SEPT PLANISPHERES	70
1. <i>Indice synthétique de fécondité</i>	70
2. <i>Taux de mortalité infantile</i>	70
3. <i>Espérance de vie des femmes</i>	70
4. <i>Différence entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes</i>	70
5. <i>Taux de population urbaine</i>	70
6. <i>Taux d'activité des femmes</i>	70
7. <i>Age moyen des femmes au premier mariage</i>	70

AVANT-PROPOS

Réalisé à l'attention de l'Assemblée Générale de l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS) tenue à PEKIN en 2004 - session de la Commission technique des allocations familiales - ce « tour d'horizon » des politiques familiales dans le monde montre comment ces politiques infléchissent les mouvements démographiques et les comportements familiaux dans les pays qui les conçoivent. Ces enseignements inédits apportent aussi des éléments de compréhension des impacts de la politique familiale en France.

Intitulé « *Adaptation des politiques familiales aux évolutions des structures familiales* » dans le monde, cet ouvrage est réalisé par des chercheurs de l'Institut de Démographie Politique, coordonné par le Recteur Gérard-François Dumont, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne. Il présente un panorama des structures familiales et des politiques familiales multiformes conduites par les pays dans le monde, face aux évolutions démographiques et aux retombées sociales. L'analyse s'intéresse à tous les continents, explorés dans un ordre alphabétique.

L'**introduction** présente les caractéristiques des effets de la transition démographique. Les pays développés ne remplacent plus les générations, vieillissent, les familles sont plus restreintes, plus souvent séparées. Les pays en développement sont jeunes, en expansion, les familles jouent tous les rôles sociaux. Les données démographiques relevées sont les évolutions et conditions de nuptialité, unions consensuelles, séparations et divorces, enfants de parents séparés, nés hors mariage, foyers monoparentaux, fécondité, pratiques contraceptives, taille des ménages, taux d'activité des mères, ménages à plusieurs générations, durée de vie.

En **Afrique**, les études ethnologiques décrivent des relations familiales et entre hommes et femmes complexes. Il se confirme des taux élevés de fécondité et de mortalité, et leur baisse progressive. Le sida vient fortement perturber les tendances avec des écarts en Afrique Centrale et de l'Est, en Afrique du Nord et de l'Ouest. Structures familiales, situation des femmes, habitudes culturelles, infléchissent plus ou moins les effets de contamination. La scolarisation des femmes et l'éducation en milieu urbain contribuent à la maîtrise de ces phénomènes. Il s'agit pour les politiques d'assurer pour les jeunes filles une éducation générale et sanitaire : prévention du sida, contraception et puériculture, économie budgétaire, formation professionnelle et emploi, retard de l'âge au mariage.

Dans le **monde arabo-musulman**, le mariage conserve un caractère quasi-universel. La famille connaît deux courants contradictoires : effets de la modernisation liés à la communication, et recherche identitaire religieuse. Ces contradictions s'observent dans la présence des femmes dans la vie active (professions de l'enseignement, santé, administration, usines), réduisant rapidement le nombre de leurs enfants. En 2000, elles ont 3,4 enfants en moyenne. Les mêmes paradoxes existent dans l'éducation des jeunes filles : élévation du niveau d'éducation, accueil équivalent à celui des garçons, comportement face au mariage, choix du nombre d'enfants, négociation avec les parents, disparition des mariages à 16 ans. Les hommes migrent pour trouver du travail.

L'**Amérique latine** connaît une forte évolution de familles monoparentales. Au Mexique, la politique de 1930 à 1970 triple la population, la moitié ayant moins de 15 ans. Elle ralentit l'accroissement naturel à 100 millions d'habitants en 2000 au lieu de 153 estimés à l'aide de mesures : retard de l'âge au mariage, contraception, stérilisation. La chute de 4,5 enfants par femme à 2,4 modifie les structures familiales. Les hommes émigrent aux Etats-Unis. Au Brésil, les femmes ont 2,2 enfants en 2003, contre 6 en 1960. 30 % de la population a moins de 15 ans. De 1980 à 2000, les familles larges et nucléaires diminuent, les mères isolées augmentent. Les familles monoparentales évoluent avec les divorces et séparations.

Est associée une grande pauvreté des enfants et adolescents. Au Paraguay et en Bolivie, les familles sont nombreuses, les femmes ont 4,2 enfants en moyenne en 2003. La mortalité infantile et adolescente est importante. En Colombie et au Venezuela, 33 % des femmes sont mariées, 35 % vivent en concubinage. 1 personne sur 5 est divorcée. De nombreux enfants naissent hors mariage. L'importance des enfants abandonnés ou dépendants du gouvernement conduit à une politique contraceptive faisant chuter à 2,7 le nombre d'enfants par femme. En Argentine, les femmes ont 2,5 enfants en moyenne, avec de fortes proportions de femmes seules avec enfants et d'hommes seuls candidats à l'émigration. La taille des familles diminue, le mariage recule, la contraception se développe. Au développement est associée l'évolution des familles monoparentales.

Aux **Etats-Unis**, le taux de natalité est de 14 pour mille habitants contre 10 pour mille en Europe. Les femmes ont une fécondité de 2,1 enfants, contre 1,4 en Europe. Les ménages sont en moyenne de 2,4 personnes en 2000 contre 3,3 en 1980. 18 % des ménages sont monoparentaux. Le mariage diminue, les enfants nés hors mariage augmentent. Des femmes gagnant bien leur vie recherchent le « social capital » que représente un enfant. Les enfants dont le père a partagé l'éducation dès la naissance avec la mère revoient leur père. Les communautés vivent selon la tradition familiale. Avec un moindre contrôle social, les Etats-Unis vivent une « deuxième transition démographique ». Mariage et abstinence sexuelle en dehors du mariage sont promus. L'objectif est le retour au travail des bénéficiaires d'assistance temporaire aux familles dans le besoin (TANF). Initiatives caritatives et privées aident les familles en difficulté.

Le **Canada** connaît une révolution des comportements familiaux. Le haut niveau de vie du pays se confirme avec une espérance de vie de 83 ans pour les femmes, 77 ans pour les hommes, une mortalité infantile très faible (4,9 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances). Les familles nombreuses à plusieurs générations et élargies ont disparu au profit de personnes vivant seules, couples sans enfant rattachés au réseau familial, familles d'un seul parent. En 2001, les ménages ont 3,1 personnes, les femmes ont 1,6 enfant (1,4 au Québec). 44 % des familles ont 2 enfants, 28 % en ont 3 ou plus, 27 % sont monoparentales. 30 % vivent en union libre. 57 à 65 % des enfants naissent hors mariage. Un couple sur 2,4 divorce. Menacé de vieillissement, le Canada compte sur l'immigration pour compenser son déficit naturel. La politique familiale en 1990 visant à « améliorer le devenir des enfants » par une « prestation nationale » - trop « monétaire » au détriment du développement de l'enfant - sera remplacée par une allocation familiale universelle équitable entre foyers avec et sans enfant pour reconnaître les parents.

En **Chine**, la famille rurale élargie met en commun les ressources : les jeunes ménages vivent avec les parents. Les femmes ont en moyenne 2,5 enfants, l'enjeu étant d'avoir un fils « pour assurer sa vieillesse ». La famille urbaine est nucléaire et a un seul ou aucun enfant. Les personnes âgées vivent tour à tour chez leurs enfants : « familles tournantes ». La politique de limitation des naissances à l'enfant unique de 1971 a entraîné le recours sélectif des enfants au profit des garçons. En 1999, les familles chinoises sont composées d'enfants uniques (garçons) et de grands-parents et arrière-grands-parents. Le fils fait l'objet de pression pour réussir : sur lui pèse la charge des parents et grands-parents. Les solidarités familiales s'affaiblissent, les parents abandonnés poursuivent leurs enfants. Le vieillissement de la population, l'affaiblissement des solidarités familiales caractérisent cette société de consommation croissante.

Au **Japon** traditionnel de cohabitation des générations se substitue depuis 1960 la famille nucléaire urbaine. Le logement est petit, l'homme travaille, la femme s'occupe des enfants au foyer. Depuis 2000, les générations dé-cohabitent, les mariages sont tardifs, 70 % des mères avec enfant de moins de 3 ans ne travaillent pas. Les femmes ont 1,33 enfant. Le Japon a pour objectif de relancer la fécondité et de s'occuper des personnes âgées. Pour relever la fécondité, le Plan du « Nouvel ange » remet en cause la division sexuée des rôles, aménage l'emploi pour permettre aux femmes de s'occuper des enfants, améliore les conditions sanitaires et sociales, crée des structures d'accueil des jeunes enfants, encourage le rêve d'avoir des enfants, améliore les logements et l'environnement pour mieux les accueillir. Les mêmes tendances sont observées en Corée du Sud, Taïwan, Singapour, où le nombre d'enfants par femme est de 1,3 et 1,4 en 2003.

L'**Inde** se différencie selon les castes, les pratiques religieuses, les niveaux économiques, l'habitat rural ou urbain, l'Etat de résidence et privilégie les naissances masculines. La mortalité infantile varie de 15 à 112 pour mille. Les femmes ont 3,1 enfants en 2003 contre 6,1 en 1961, variant de 4,8 à 1,9 selon les régions. Les familles nucléaires avec deux enfants, les deux parents travaillant, sont de plus en plus nombreuses. La famille est patriarcale, le réseau familial très religieux, le mariage un enjeu stratégique. 50 % des femmes sont mariées à 20 ans, suivent une contraception, sont soumises au contrôle social de leur famille et du village.

Le **Viêt Nam** connaît les mêmes contradictions traditionnelles : familles patrilinéaires, supériorité masculine, fécondité élevée, différenciation sexuée des rôles. Les femmes ont 2,3 enfants en 2003. La Thaïlande, influencée par le tourisme, évolue vers la famille nucléaire de type occidental. Les villages sont composés de familles patriarcales larges. En 2003, les femmes ont 1,7 enfant. Indonésie (220 millions d'habitants), Bangladesh (147), Pakistan (149) ont un PNB très bas. Près de 70 % des couples sont mariés par intermédiaire. Les femmes ont 2,5 enfants en 2003 contre 4,4 en 1980 en Indonésie, 4,8 contre 6,5 au Pakistan et 3,1 contre 4,9 au Bangladesh. L'analphabétisme féminin chute à 42%; 64% des femmes travaillent. Aux Philippines 50% des couples sont mariés, 36% célibataires, 6,5% concubins, les femmes ont 3,5 enfants.

L'avenir de l'**Europe** semble lié aux politiques familiales. Le modèle familial « moderne » vient d'Europe du Nord. Trois groupes de pays se caractérisent selon la part des dépenses sociales liées à l'enfant et à la famille : 10,5 à 13 % en Europe du Nord; 8,8 à 10,5% en Europe occidentale, 2,1 à 7,6 % en Europe méridionale. L'Europe de l'Est tente d'intégrer l'économie de marché. Les pays scandinaves sont un laboratoire social des politiques familiales dès 1930. En 1935, l'objectif de la Suède est d'arrêter l'immigration et d'augmenter la natalité. Une femme sur deux ne se marie pas. Un mariage sur deux est rompu. 56 % des enfants naissent hors mariage. Le nombre d'enfants par femme diminue de 2,42 à 1,65 en Suède, 2,95 à 1,72 en Norvège, 3,72 à 1,93 en Islande. L'Europe du Nord vieillit : en Suède, 17 % de la population a plus de 65 ans, 18 % a moins de 15 ans. Le congé parental encourage la responsabilité conjointe, prévient les séparations, garantit l'éducation commune des enfants. Une famille sur cinq est monoparentale : le désavantage social et économique se confirme lorsque les enfants vivent avec leur mère seule.

L'**Europe occidentale** - Allemagne, France, Autriche, Belgique, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni - traverse la « transition démographique familiale » cinq ans après l'Europe du Nord. Les indices de fécondité tombent de 2,03 à 1,48 en Allemagne, 2,47 à 1,93 en France, les indices de nuptialité baissent, le divorce augmente pour un mariage sur trois ou sur deux, ainsi que le nombre de familles monoparentales (20%) surtout au Royaume-Uni avec de très jeunes mères, naissances hors mariage dans tous les pays, malgré des mesures juridiques ou fiscales. Les ménages ont 2,1 personnes; la proportion de familles de 4 enfants passe de 20 % à 4 % en une génération. L'activité professionnelle des mères de deux jeunes enfants est très élevée : 82,4 % en France. Allemagne et Autriche ont des indices de fécondité très bas (1,31 et 1,40) ne semblant pas émouvoir les pouvoirs publics. La conciliation du travail et de la famille figure comme objectif de l'article 33 de la Charte européenne des droits fondamentaux annexée à la future constitution de l'Union Européenne.

L'**Europe méridionale**, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, à la faveur de l'immigration vers le Nord (employées de maison) intègre les nouvelles conceptions féminines. Les politiques deviennent démocratiques. Ces évolutions se traduisent par une chute de la fécondité de 2,8 à 1,2, en Espagne, Italie, Portugal, Grèce. Les mariages baissent, les divorces augmentent, peu de structures d'accueil existent pour les jeunes enfants. Pour travailler, « entrer en modernité », les femmes réduisent les naissances. En Espagne, les dépenses « familles/enfants » représentent 2,1%, en Italie 3,6%. Il existe une corrélation entre la difficile activité professionnelle pour les femmes et la très faible natalité.

En **Europe de l'Est** où les familles étaient nombreuses en Pologne, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, plus restreintes en Hongrie, Pays Baltes, Tchécoslovaquie, le nombre d'enfants par femme s'effondre de 2,34 à 1,84. Les indices de fécondité sont les plus bas du monde : 1,14 en République Tchèque, 1,3 en Estonie, 1,2 en moyenne. La peur du lendemain provoque la baisse des naissances, avec 56 % de naissances hors mariage

en Estonie, et des indices de divortialité de 0,46. La Russie connaît depuis la révolution de 1917 une transformation majeure de la structure patriarcale des familles fondées sur le mariage religieux et la cohabitation des générations. Un mariage sur deux se conclut par un divorce. La fécondité de 1,9 enfant par femme en 1990 chute à 1,3 en 2003. 29,5 % de naissances ont lieu hors mariage. L'espérance de vie baisse à 59 ans pour les hommes.

Est ainsi mise en exergue dans le monde la réduction générale de la taille des familles, tendant vers une moyenne mondiale de 2 enfants par foyer, sauf en Asie et en Afrique. Le retard de l'âge au mariage, la diffusion de la contraception, l'adaptation des comportements familiaux, participent à réduire la fécondité. En Europe, des mesures pour améliorer les conditions de vie des familles permettraient aux couples de réaliser leurs souhaits d'enfants. Cette étude apporte de nombreux enseignements y compris pour la politique familiale française. Le lecteur y trouvera les déterminants parfois surprenants des comportementaux sociaux. La France tient dans cet ensemble une place singulière dans laquelle la politique familiale joue sans aucun doute un rôle important.

Christiane Crépin

Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche
Caisse nationale des Allocations familiales

INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

À l'aube du XXI^e siècle, les familles du monde entier sont emportées dans le grand courant démographique né du développement scientifique et économique sans précédent qu'a connu le XX^e siècle. Les pays industrialisés les premiers ont vu reculer la mortalité, puis les ménages y ont appris comment réguler leur fécondité en conséquence : moins de morts, moins de naissances. Dans les zones moins développées, la lutte contre la mortalité a été plus tardive, mais généralement victorieuse, et le contrôle par les ménages de leur fécondité s'est effectué plus récemment.

Dans les zones touchées les premières par la transition démographique, - les pays les plus développés - les populations ne remplacent généralement plus les générations car leur fécondité est devenue trop basse, et la longévité moyenne ne cesse de s'accroître. Les familles restreintes et souvent éclatées s'inscrivent dans une population vieillissante. En revanche, dans les pays en voie de développement, les populations sont dites jeunes car les enfants y ont été nombreux jusque récemment, et les parents âgés y sont plus clairsemés. Ces populations sont encore en vive expansion, bien que le nombre moyen de naissances par femme y diminue désormais très rapidement. Les familles de ces sociétés n'ont pas les mêmes problèmes présentement et n'affrontent pas le même avenir que celles des sociétés vieilles.

Il semblerait logique que les politiques familiales adaptent dans chaque région du monde leurs moyens à ces évolutions et surtout anticipent les problèmes à venir (ce que permet la science démographique) et fassent tout pour atténuer les conséquences néfastes prévisibles, ici en favorisant les maternités tout en préservant la carrière professionnelle des femmes, là en encourageant le retard au mariage par l'éducation et la promotion des femmes et en assurant mieux l'avenir des parents âgés. Dans certaines régions, les familles, fortement modelées par les traditions, sont solides et soudées et remplissent encore, à leur petite échelle, diverses fonctions sociales qui ont été les leurs depuis des temps immémoriaux, - nourrir, soigner, éduquer les enfants et garder jusqu'à leur décès les parents âgés, - devoirs dont les femmes acquittent la plus grande part. Mais l'entrée en modernité menace ce système familial autarcique et amène à adopter des politiques qui permettent d'améliorer radicalement soins et éducation publics et de prendre le virage du développement, - au risque de casser les solidarités familiales, atout précieux, sans toujours libérer les femmes.

Ailleurs, ces solidarités ont été souvent brisées, et les politiques doivent, dans la mesure du possible, chercher à pallier les carences constatées dans les familles incomplètes ou éclatées. Dans les zones qui sont ou ont été sous influence communiste, même si la répartition des droits et devoirs entre les familles et l'Etat avait beaucoup fluctué, cette prise en charge a laissé des traces profondes et les familles, lâchées aujourd'hui dans l'incertitude de la concurrence, y sont en grand désarroi. Dans de nombreuses démocraties occidentales, la socialisation des risques (maladie, vieillesse et chômage) et la généralisation de l'éducation par la collectivité des enfants et des jeunes a fait perdre à la famille son rôle ancien d'assurance tous risques. Elle demeure cependant le lieu de l'affectivité partagée, nécessaire au développement des enfants - à condition, toute fois, de rester unie. Or ces mêmes démocraties ont connu, durant le dernier tiers du XX^e siècle, une poussée individualiste sans précédent qui a largement affecté les familles, - chacun réclamant pour soi liberté sexuelle, liberté de conception, autonomie, égalité entre les sexes et égalité entre les générations. Les politiques ont dû prendre en compte ces revendications et les ruptures qu'elles ont provoquées. Un retour des opinions en faveur de la famille-sécurité-affective irremplaçable n'a guère modifié des politiques qui ne parviennent pas à la remplacer.

Devant tant de complexités, comment opérer des comparaisons au niveau mondial, comment juger des bénéfiques et des dangers présents et futurs inhérents à la transition démographique et à la période posttransitionnelle, comment évaluer les politiques familiales pratiquées et comment imaginer celles qui apparaîtraient souhaitables?

Nous avons choisi une approche en ramenant la famille à sa réalité première : toute famille est une structure spécifique liant des êtres de sexes différents et de générations différentes. Lieu de la transmission de la vie, la famille est *un maillage de liens naturels réunissant les êtres qui la composent : lien sexuel entre un homme et une femme qui deviennent père et mère d'un ou de plusieurs enfants ; liens de filiation (aujourd'hui génétiquement prouvés) entre le père et l'enfant et entre la mère et l'enfant ; liens de fratrie entre enfants nés des mêmes parents ; liens de génération entre ascendants et descendants, liens de parenté par alliance.* Dans toutes les sociétés, des rôles sont affectés à ces liens, rôles d'éducation, de transmission et de solidarité, souvent prescrits comme des devoirs.

L'inventaire des liens unissant les familles peut être succinctement fait par le relevé des données démographiques suivantes :

- mariages (indices de nuptialité, âges des conjoints, évolution sur les dernières décennies),
- unions consensuelles (évaluations et évolutions en fonction des sources disponibles),
- séparations et divorces (indices de divortialité, évolution sur les dernières décennies),
- proportion d'enfants concernés par la séparation de leurs parents,
- proportion de foyers à un seul parent,
- fécondité (nombre moyen d'enfants par femme, évolutions sur les dernières décennies)
- pratiques anticonceptionnelles (d'après les enquêtes DHS),
- proportion des naissances hors mariage,
- taille des ménages,
- taux d'activité des mères (dont travail à temps partiel)
- proportion de ménages à plusieurs générations,
- durée moyenne de vie par sexe, évolution sur les dernières décennies.

Chacun de ces inventaires des structures familiales sera complété par un examen des données juridiques et des influences religieuses qui déterminent les rôles familiaux. On cherchera de quelle manière les politiques sociales, et éventuellement les politiques familiales, aident les parents dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants, compensent les inégalités, permettent la planification des familles, soutiennent les parents âgés. Dans toute la mesure du possible, il sera recherché un lien entre les évolutions démographiques et les politiques en direction des familles. Parce que la géographie conserve toujours ses droits, les évolutions familiales peuvent être approchées en considérant les grands ensembles composant le monde contemporain, ce qui n'empêchera de mettre en évidence, à l'intérieur de chaque ensemble, des différences selon les territoires. Aucune logique ou progression thématique ne pouvant justifier un ordre géographique particulier, nous avons pris le parti consistant à respecter l'ordre alphabétique des ensembles géographiques. Cette démarche conduit d'abord en Afrique subsaharienne qui, par de nombreux aspects, doit être traitée séparément de l'Afrique septentrionale. Cette dernière peut être englobée dans un ensemble afro-asiatique intitulé le monde arabomusulman. Puis nous parcourons l'Amérique en distinguant sa partie latine et son ensemble septentrional. En Asie, il faudra opérer deux premières distinctions entre l'Asie orientale et l'Asie du Centre et du Sud, à l'intérieur desquels s'ouvrent d'autres différences. Enfin, les diversités européennes seront analysées. L'Océanie, continent qui est un « nain » démographique, ne sera pas traité compte tenu du souci de privilégier les grands ensembles mondiaux.

1. L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE, DES STRUCTURES FAMILIALES TROP SOUVENT AUX PRISES AVEC LE SIDA

En Afrique, on dit que "la famille est la brique de la communauté humaine". Mais il faut avouer les difficultés, au début du XXI^e siècle, à savoir comment ces "briques" que sont les familles sont fabriquées et agencées, à en compter précisément les membres et donc à en analyser précisément les structures.

Les limites de la connaissance sociologique

La sociologie comme la science démographique doivent être modestes dans un continent qui présente au statisticien tant de *terræ incognitæ* sans recensements et tant de recensements sujets à caution, dans des pays où les états-civils sont si inégalement tenus que sont rendues bien difficiles les comparaisons de pays à pays, de région à région, d'ethnie à ethnie, et quasi impossible la mesure des évolutions dans le temps, même dans ces vingt-cinq dernières années. Il a fallu un programme international des Nations unies pour lancer les "Enquêtes Démographiques et de Santé" (EDS) qui ont succédé à l'"Enquête Mondiale de Fécondité" (EMF), laquelle avait servi de ballon d'essai. Les EDS tentent de mesurer l'incidence du sida en plus des données démographiques. Elles ont concerné une quarantaine de pays, mais n'ont pas toujours été répétitives, et d'immenses zones touchées par les guerres y ont totalement échappé.

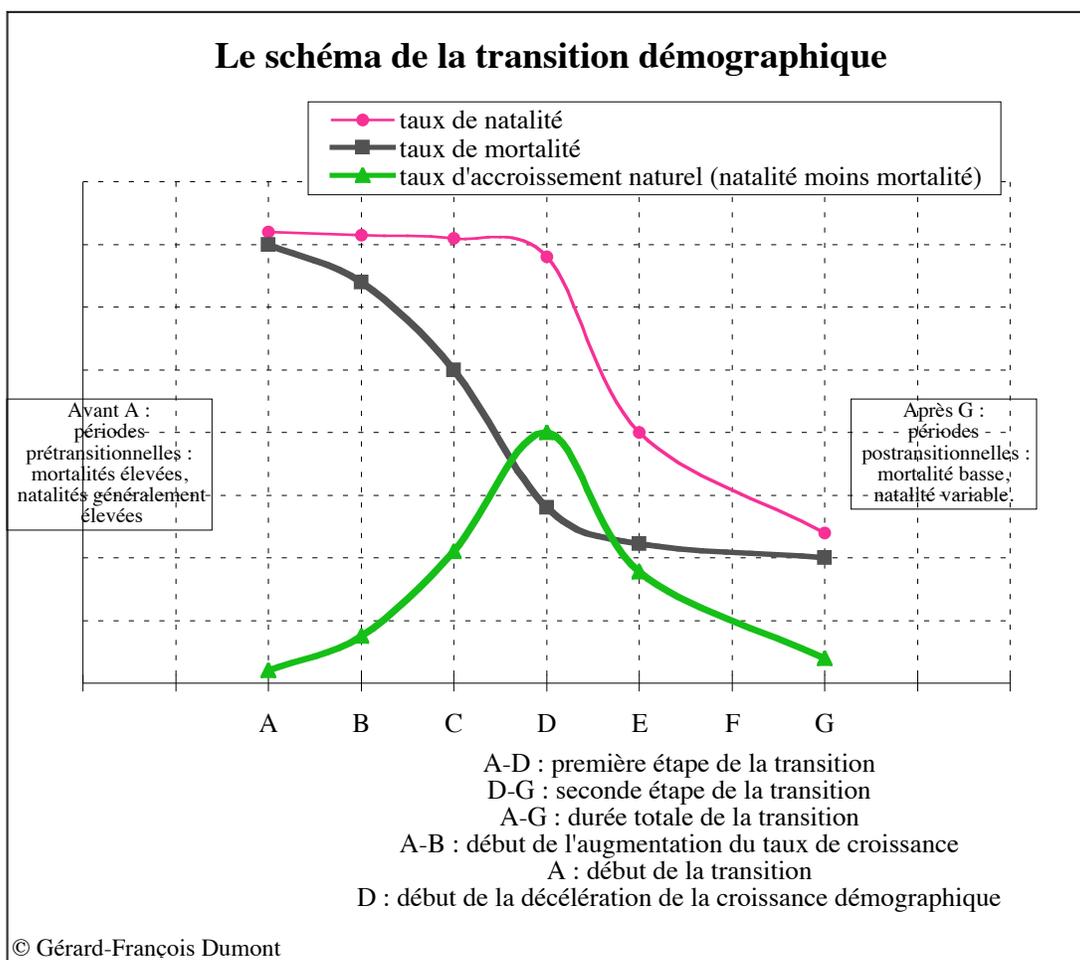
Autre impuissance : la réflexion sociologique classique sur la famille ne peut guère digérer et synthétiser les innombrables études ethnologiques sur l'Afrique. Elles décrivent des microsociétés au sein desquelles les structures de parenté sont originales et elles exigent du lecteur de relativiser tous ses concepts. Pour comprendre et combattre la diffusion du sida, il faudrait bien saisir les rapports hommes/femmes et les liens familiaux. Mais quand on sait que, dans une grande Afrique du Centre-Ouest, les membres de la famille d'une femme sont classifiés selon le principe que la sœur de la mère est une "mère", comme le frère du père est un "père", tandis que la tante paternelle est appelée "père féminin" et l'oncle maternel "mère masculine", la belle-sœur "mari féminin" et le beau-frère "épouse masculine". En outre, une femme distingue ses sœurs de la même mère de ses sœurs du même père, mais appelle "sœurs" ses cousines germaines, distinguant seulement celles du côté paternel et celles du côté maternel. Que faut-il retenir de ce qui précède, sinon que cet ensemble forme son réseau de soutien familial féminin ? Or les femmes, très souvent en état de précarité économique, et sous éduquées dans beaucoup des Etats actuels, négocient leur existence quotidienne dans ces structures de solidarités complexes, et ce d'autant que les hommes, dont la dignité implique la prise en charge financière des femmes, ne peuvent plus l'assurer, ou se dérobent à leur devoir. Où commence et où finit la famille alors, pour les unes et pour les autres ? Les femmes montrent toute une échelle complexe de rapports aux hommes, allant de la soumission totale à l'autonomie, rapports qui varient selon les modes d'union: monogame ou polygame, mariage civil ou traditionnel, et qui varient aussi dans la prostitution. Il est difficile de démêler les pratiques coutumières faisant fonctionner les solidarités familiales des responsabilités assumées dans un processus d'individualisation progressive. La sociologie est bien impuissante.

Et la politique sociale donc ! Comment soigner les familles infectées du virus alors que les médicaments nécessaires, mis au point en Occident, n'arrivent pas en Afrique ? Si la stratégie de la prévention et des aides est difficile à définir par les organisations sanitaires internationales et les ONG, les gouvernements, au prétexte de moyens manquants, n'ont pas arrêté de politique, ou bien rarement.

Des familles confrontées au déraillement de la transition

Toutefois, à l'échelle du continent, on relève des tendances indiquant que l'Afrique, après les longs temps des périodes prétransitionnelles connues par l'humanité, et caractérisée par le couple mortalité élevée- fécondité élevée, est également engagée aussi dans le processus de transition démographique. Rappelons que ce dernier se résume à la succession des deux étapes : 1° mortalité en forte baisse/fécondité élevée, d'où une forte augmentation du taux de croissance démographique ; 2° poursuite de la baisse de la mortalité /fécondité en baisse.

Mais en Afrique subsaharienne, cette seconde étape a, dans plusieurs pays, été cassée car la mortalité a connu, avec le sida, une terrifiante reprise dans l'Afrique australe et orientale, qui a tendance à se propager vers le Nord et l'Ouest. Ainsi, l'espérance de vie en Afrique du Sud, qui était estimée en 1990 de 62,7 ans, ne l'était plus, en 2003, que de 46,6 ans ; au Kenya, elle a chuté de 66 à 49 ans ; au Zimbabwe, de 66 à 43 ans ; en Côte d'Ivoire, de 58 à 48 ans. Elle n'est plus que de 37 ans au Lesotho, de 36 ans au Botswana, de 33 ans au Mozambique. Dans de telles conditions, l'Afrique subsaharienne va-t-elle voir se dérouler, comme ailleurs dans le monde, la fin de la seconde étape de la transition démographique, avec une fécondité abaissée et un début de modernité ? Dans la première étape, la modernisation s'est traduite par une hausse du nombre moyen d'enfants par femmes, du seul fait qu'elles allaitaient moins longtemps leurs enfants, que les maris n'observaient plus l'abstinence post partum, et que les bébés mouraient moins : par exemple, la mortalité infantile est tombée de 140 ‰ à 71‰ au Nigeria de 1960 à 2000.



On connaît donc en Afrique subsaharienne des fécondités record selon les estimations 2003 : 8 enfants en moyenne par femme au Niger ; 7 au Mali ; 6,9 au Congo RDC, etc. Mais les différentes enquêtes EDS ont clairement montré qu'une baisse sensible s'est produite dans plusieurs des pays étudiés durant les années 1990: la Côte d'Ivoire est passée de 7,2 enfants par femme à 5,2 ; le Kenya de 7,9 à 4,4, etc.

Structures familiales et vih/sida

Qu'on étudie la progression du sida et les poches de résistance à son avance, ou qu'on étudie les circonstances qui accompagnent les baisses de fécondité constatées, - apparaît l'importance primordiale des structures familiales, d'une part ; de la situation et du vécu des femmes dans ces familles, d'autre part.

Ainsi, on constate que le sida s'est propagé très vite dans de grandes régions comme l'Afrique du Sud où l'on trouve relativement peu d'hommes adultes jeunes engagés dans des familles mariées stables - (de 25 à 30 ans : 45%), à côté de nombreux célibataires seuls (48,4%), ou en union libre (5,5%). Ces hommes jeunes seuls, souvent travailleurs occasionnels migrants, instables, vont d'un endroit à l'autre, ont de multiples partenaires et fréquentent les prostituées ; celles-ci, nombreuses, se révèlent plus qu'ailleurs atteintes de diverses MST mal soignées qui rendent leurs muqueuses plus susceptibles d'être contaminées et de propager le virus HIV.

En revanche, dans les régions d'Afrique de religion musulmane (à l'Ouest et au Nord), où le mariage, fortement prescrit par l'Islam, engage davantage d'hommes, le sida s'est moins répandu même s'il se diffuse dans les territoires de passage sous l'effet de la mobilité de la population. En outre, dans les régions dites

“christianisées” subsistent de nombreuses coutumes animistes, dont celle qui consiste à prescrire à un homme malade pour hâter sa guérison de déflorer une vierge ; celle qu’on lui amène n’a souvent que 12 ou 13 ans, la défloration saigne, la fillette est contaminée, elle contaminera plus tard son mari et les enfants qu’elle mettra au monde. La grande différence d’âge entre les partenaires et les époux, ainsi que la polygamie, contribuent également à contaminer de très jeunes femmes ignorantes de l’hygiène de prévention et des méthodes de contraception.

En revanche, au Sénégal, où le taux d’infection est le plus bas d’Afrique subsaharienne (0,5%, soit le même taux qu’en Ile-de-France), l’âge au mariage des jeunes femmes est moins précoce et le gouvernement a fait porter sur elles des efforts d’éducation à la prévention. Mais, en Afrique australe, les proportions d’adultes contaminés dépassent les 20%. La mort fauche les parents encore jeunes, et on compte de plus en plus d’orphelins. En Afrique du Sud où la pandémie a été virulente, aucune mesure n’ont été prises au cours des années 1990 dans la population noire et on a compté, du fait du sida, 6.000.000 de morts additionnelles et 2.500.000 orphelins, dont une partie est réduite à l’errance dans les villes - et à la délinquance.

Dans cet immense malheur, il faut éviter de stigmatiser les femmes et considérer qu’elles vivent dans des incertitudes constantes et angoissantes. Car elles ne mènent pas le jeu, ni celui qui conclut ou non au mariage, ni celui de la contamination par un conjoint bien plus âgé, ni celui qui se joue avec le client dans la prostitution, ni celui des dangers de transmission aux enfants qu’elles mettent au monde. Il est sûrement utile de faire porter sur elles les efforts de prévention, - mais les vecteurs du sida sont indubitablement les hommes, peu enclins aux précautions gênantes, peu sensibles aux conséquences de leurs prouesses sexuelles.

Les enseignements pour l’avenir

Pour sortir le continent de la misère et favoriser son développement, il apparaît essentiel d’aider les femmes à améliorer leur situation. Ainsi, en milieu urbain, où les filles sont mieux scolarisées, on constate que, nanties d’une petite formation, sachant compter et lire, elles se marient plus tard. Comme elles parviennent à gagner un peu d’argent dans un commerce ou un service, elles le font valoir aux yeux de l’époux, elles reçoivent des conseils sanitaires et de contraception, elles font comprendre au mari qu’ils n’y arriveront pas dans l’économie monétaire de la ville s’ils ont trop d’enfants. Ce sont tous ces facteurs combinés qui expliquent la baisse de natalité des années 1990. S’il ne s’agit pas d’une chute brutale comme en Afrique du Nord, il semble bien que ce soit l’amorce de la seconde étape de la transition démographique, et ce sont les femmes des villes qui l’ont inaugurée, comme on a pu le mettre en évidence dans les pays où ont eu lieu des enquêtes EDS successives. Les évolutions qui se produisent en milieu urbain annoncent souvent celles qui suivront en milieu rural.

Les politiques de développement économique en Afrique ne réussiront que si on veille à donner aux filles : 1°, une éducation générale plus poussée ; 2° et des formations professionnelles qui les conduisent à : 3° retarder l’âge de leur mariage ; 4° donner aux jeunes femmes une éducation sanitaire de prévention du sida, de contraception et de puériculture ; 5° favoriser la recherche par les jeunes mères d’un travail même à temps partiel ; 6° les conseiller sur la tenue d’un budget. Il apparaît que les gains de l’épouse améliorent à tout point de vue le bien-être du ménage et qu’elle change de statut, ne valant plus seulement comme mère. Lorsque, de plus, les femmes tiennent les cordons de la bourse, elles savent faire valoir leur désir de limiter le nombre de leurs enfants. Les associations féminines, les solidarités féminines familiales déjà fortes en Afrique, les programmes des ONG, tout doit concourir à promouvoir les femmes dans leur famille et à leur permettre de concilier leurs maternités (plus rares) avec une activité rémunératrice même modeste et à leur confier les comptes de la maisonnée.

2. LE MONDE ARABO-MUSULMAN : RETRECISSEMENT DES FAMILLES ET POLITIQUES TIRAILLÉES

Les évolutions des structures familiales dans le monde arabo-musulman se trouvent directement liées à l'influence des deux courants contradictoires qui traversent, avec des intensités variables dans le temps et dans l'espace, ces pays. Ces courants donnent aux politiques familiales, traduites dans le code de la famille écrit explicitement ou suivi implicitement, des orientations fort différentes. Dans ce contexte, la famille, consacrée par le mariage conserve un caractère quasi-universel, tandis que la polygamie semble de plus en plus minoritaire (voire se limite à une tranche d'âge très fortunée). Si l'on définit la traversée de seconde étape de la transition démographique comme la « modernité », c'est incontestablement elle qui l'emporte puisque la seconde étape y avance généralement rapidement, entraînant des fratries de moins en moins nombreuses d'autant que l'âge au mariage recule considérablement. Ces évolutions mettent en évidence les stratégies différenciées des sexes. Mais il est malaisé d'en tirer des enseignements précis faute de pouvoir prévoir quel courant dominera à l'avenir de façon générale ou selon les pays. Il importe d'abord de bien comprendre combien ce monde arabo-musulman est fondé sur une unité problématique construite sur un paradoxe.

La famille sous l'influence de deux courants contradictoires

Pour étudier la famille, pourquoi regrouper à part, et non avec les pays musulmans géants de l'Asie du Sud (Indonésie, Pakistan, Bangladesh), le "monde arabe" ? Les différents pays qui le composent sont les premiers à savoir qu'ils ne représentent pas une entité politique malgré leurs références nostalgiques à la nation arabe, la *umma*, cette unité originelle mythique, cette perspective rêvée utopique. Alors pourquoi les réunir ici ? Leurs systèmes de droit privé diffèrent radicalement : les uns, comme l'Arabie saoudite, entendent mettre en pratique dans la vie domestique la *char'ia* ou loi islamique qui autorise la polygamie et la lapidation de la femme adultère ; d'autres, comme l'Égypte s'y réfèrent explicitement, mais comme à une "source" qui doit être interprétée ; d'autres, comme l'Algérie, en ont conservé la suprématie du mari et père dans le mariage, le divorce et les dispositions testamentaires ; d'autres, comme le Maroc depuis 2003, tout en se référant fortement à l'Islam, placent "la famille sous la responsabilité conjointe des époux" ; d'autres, comme la Tunisie, ont inscrit dans leur Constitution de 1959 "l'égalité de droits et de devoirs de l'homme et de la femme" confirmant le "statut personnel" de 1956. Certains pays arabes producteurs de pétrole sont parmi les plus riches Etats du monde et inondent les familles de pactoles qui encouragent l'inactivité des femmes et la naissance de nombreux enfants. D'autres, pauvres, et encore appauvris par leur récente croissance démographique propre au milieu de la transition, n'aident pas la famille et encouragent les femmes à avoir moins d'enfants.

Ce qui justifie de traiter à part un ensemble aussi disparate, c'est que ces pays partagent la même langue, qui est aussi la langue originelle de l'Islam, la religion de la grande majorité de leurs populations. Or, grâce au développement très rapide, récemment, des chaînes de radio et de télévision arabes, des cassettes, cédéroms et DVD produits en pays arabes et circulant dans les publics arabes, ces pays si différents sont passionnément à l'écoute du monde qu'ils forment et curieux les uns des autres. Ils doivent assumer le même paradoxe des deux mouvements qui les entraînent : d'une part, ils se modernisent et désirent accentuer leur modernisation, ce qui les poussent à se "laïciser" et à s'occidentaliser ; d'autre part, ils se cherchent une identité forte qui les réunisse et les distingue, et ils la trouvent dans un réveil puissant de la tradition religieuse. Ces deux courants atteignent tous deux la famille, qui est le cœur de l'islamité arabe. D'une part, il n'y aura de modernisation que si les parents, et par conséquent les mères, ont moins d'enfants et en font des individus mieux éduqués et plus ouverts au monde, même les filles. D'autre part, considérée par l'Islam originel comme la base de la vie commune, la famille a été une fois pour toutes religieusement codifiée et l'on doit y observer autant que faire

se peut la séparation des sexes, le mariage obligatoire, le confinement des femmes, le patriarcat. Toutefois, il faut le noter, rien dans l'Islam ne s'oppose à l'éducation des filles non plus qu'à la limitation des naissances.

Des fratries de moins en moins nombreuses

Ces deux courants, moderniste et religieux, font qu'on voit tout ensemble, dans les années 2000, des femmes voilées là où il n'y en avait pas et davantage que dans les années 1970 là où il y en avait déjà. Mais, en même temps, les femmes sont de plus en plus présentes dans les établissements d'enseignement secondaire, les universités, et dans l'emploi, non seulement dans les usines mais dans les métiers de l'éducation, de la santé et de l'administration. Ces deux courants font qu'une forte renaissance religieuse enflamme les esprits, remplit les mosquées, anime des foules considérables, donne aux opinions occidentales une image de multitudes en marche, dans des pays qui, les uns après les autres, entrent en transition démographique et réduisent, à une rapidité stupéfiante, le nombre de leurs enfants (au point que les instituts de statistique doivent constamment revoir à la baisse leurs prévisions erronées). Dans les années 1970, l'ensemble des pays arabes avait une fécondité moyenne de 7 enfants par femme. En 2000, elle n'était plus que de 3,4 - en tenant compte de la fécondité élevée des Palestiniens pour les raisons politiques qu'on imagine, de celle de l'Irak d'alors, qui a depuis beaucoup diminué, et des riches pays pétroliers qui encouragent les naissances, Libye comprise. Mais, en 2003, l'Egypte n'est plus qu'à 3 ; l'Algérie et le Maroc à 2,7 ; la Tunisie à 2,2 et le Liban à 1,9. La pente est descendante et extraordinairement rapide. Non seulement la fin de la transition est proche, mais tout porte à croire que d'ici peu, certains pays arabes actuellement les plus peuplés ne remplaceront pas leurs générations d'autant que la mortalité infantile ne parvient souvent pas à s'abaisser au niveau du Nord.

Les jeunes filles font traîner leur célibat

Une telle fonte rapide de la taille des familles ne peut se produire sans transformation du statut et du rôle des femmes dans la société et dans la famille. Bien sûr, on observe des améliorations dans leur condition, mais on ne peut vraiment pas parler d'émancipation. C'est là **le paradoxe** des pays arabes : sans avoir conquis vraiment du pouvoir, sans jouer vraiment un rôle déterminant dans la sphère publique ou si peu, sans s'être imposées dans le monde du travail où leur présence reste modeste et ça et là médiocre, les femmes arabes ont néanmoins modifié, de manière déterminante, la structure et la physionomie des familles et des populations de leurs pays.

Comment cela s'est-il produit ? D'abord par l'élévation de leur niveau d'éducation. Les filles, qui ne sont pas rejetées comme en Inde, sont de mieux en mieux accueillies et de mieux en mieux scolarisées : aussi nombreuses que les garçons dans le primaire, sauf dans quelques zones rurales arides. Ce fut là un objectif affiché des gouvernements, tant en Egypte qu'au Maroc, tant en Jordanie qu'au Liban ou en Irak, et même en Arabie saoudite. Première conséquence de ce progrès, le taux d'alphabétisation des jeunes générations de femmes est incomparablement supérieur à celui des femmes plus âgées. Dans l'enseignement secondaire, la proportion de filles n'a cessé de progresser, atteignant en 2002 une moyenne de 80 filles pour 100 garçons - mais dans des classes séparées. Elles sont de plus en plus nombreuses dans l'enseignement supérieur, même voilées, plus nombreuses que les jeunes gens dans les universités tunisiennes.

Or il apparaît, et l'on peut le prouver statistiquement, que le niveau d'éducation de la jeune fille joue un rôle très important pour son mariage, et détermine le nombre d'enfants qu'elle a une fois mariée. Quand une jeune fille est instruite, elle cherche à influencer ses parents afin de choisir elle-même son mari, et elle retarde le moment de se marier. Plus éduquée que sa mère, et souvent même que son père, elle sait faire valoir ses exigences : prendre le temps de se trouver un "bon mari", donc continuer ses études ou prendre un travail, en tout cas sortir, sans pour cela compromettre sa réputation, afin de voir du monde de se faire connaître et

de comparer les candidats. Elle ne se laisse plus, comme naguère, marier à 16 ans par intermédiaire à un cousin de dix ou quinze ans de plus qu'elle n'a jamais vu ou avec qui, dans certains milieux ruraux, elle a peut-être été élevée, ce qui peut poser des problèmes de consanguinité.

De cette période nouvelle et importante de la vie des jeunes filles arabes célibataires, l'autorité patriarcale sort affaiblie et une timide autonomie individuelle s'affirme contre les mères et les marieuses. Cette évolution peut être chiffrée et représentée par une courbe ascendante qui montre l'âge *moyen* des femmes au moment du premier mariage : au Maghreb, il est passé de 18 ans en Algérie et Maroc, 19 ans en Tunisie en 1965, à 28 ans en 2000 pour les trois pays ! Cela signifie que les trois quarts des femmes arabes nées en 1950 étaient mariées avant 20 ans, mais un tiers seulement de celles nées en 1970, et un dixième de celles nées en 1980. On a ainsi ajouté neuf années de célibat aux Algériennes ! En Syrie, Egypte, Tunisie, Maroc, etc., ces jeunes femmes célibataires travaillent souvent. En épousant une informaticienne de 28 ans, le roi du Maroc a honoré cette "catégorie émergente" de femmes.

La famille et les stratégies des genres

Une fois mariées, elles cessent de travailler, mais elles auront beaucoup moins d'enfants que leur mère. D'abord parce que leurs années de plus grande fécondité sont passées, ensuite parce qu'elles recourent à des moyens de contraception que leurs consœurs immigrées au Nord leur ont enseignés ou que leurs gouvernements les encouragent à utiliser. Enfin et surtout parce que, c'est capital, elles sont d'accord avec leur mari pour avoir peu d'enfants et pour faire le maximum pour qu'ils réussissent, surtout les garçons, pour lesquels elles sont encore beaucoup plus indulgentes et secrètement ambitieuses. Elles forment des familles qui ressemblent aux familles japonaises des années 1980 : un mari qui travaille, pourvoit aux besoins du foyer et manifeste son autorité, tandis que l'épouse et mère reste chez elle et y fait tout. À la réserve près que le personnage du mari et père arabe, qui reste autocrate, fait face dans de nombreux pays à de lourdes et fréquentes difficultés économiques, connaît le chômage, doit aller travailler à l'étranger, comme les Palestiniens et les Egyptiens dans les pays du Golfe, les Maghrébins en Europe. Le mari laisse également souvent sa femme entreprendre une activité artisanale à la maison, le plus souvent non déclarée, quand il est chômeur ou ne gagne pas assez. Et il n'est plus obéi sans mot dire, ni aussi respecté, par des enfants plus instruits que lui et beaucoup plus gâtés qui ont pris une importance considérable. Le marché du mariage est désormais dur aux jeunes gens, qui savent qu'ils ne trouveront pas de femme s'ils n'ont pas de travail ou pas assez d'économies pour se lancer dans le commerce ou l'artisanat. Aussi cherchent-ils à partir. En Europe, s'ils parviennent à s'installer, ils créent des familles patriarcales qui cherchent à participer à la modernité ambiante, mais se soudent entre elles dans la religion comme derrière un rempart les protégeant de l'individualisme et de l'égalitarisme des genres. Paradoxalement, les jeunes générations semblent à l'avant-garde de ce repli identitaire, à tout le moins les garçons, qui entendent affirmer leur domination dans les rapports entre les sexes et dans la famille. Les filles se laisseront-elles faire ? Elles oscillent entre peur et révolte, mais réussissent mieux qu'eux dans les études et se préparent à tout le moins un célibat autonome.

Quant à la dimension politique, difficile de dire qui l'emportera du courant du repli ou de celui de l'ouverture qui a été symbolisé en 2003 par le nouveau code civil marocain.

3. L'AMÉRIQUE LATINE : UNE FORTE MONOPARENTALITÉ JURIDIQUE OU VECUE

Avec l'Amérique latine, notre analyse concerne, si l'on peut dire, une planète fondamentalement différente de celle du monde arabo-musulman. Les deux principales caractéristiques des structures familiales de ce sous-continent - monoparentalité et faiblesse corollaire du mariage, restriction de la fratrie notamment en raison de nombreuses stérilisations - sont sans équivalent dans tout autre sous-continent. Ces évolutions s'effectuent dans un environnement marqué, contrairement à l'Afrique et à l'Asie, par un fort taux d'urbanisation, malgré des indicateurs du développement humain encore insuffisants. Notre étude se centre d'abord sur les deux principales masses humaines, le Mexique, où vit près de 20% de la population de l'Amérique latine, et le Brésil, près du tiers. Puis une rapide synthèse des autres pays les plus peuplés de l'Amérique du Sud permet d'apporter quelques éclairages complémentaires.

3.1 LE MEXIQUE ET LES EFFETS FAMILIAUX DE L'ÉMIGRATION

Les structures familiales du Mexique ont évolué dans le contexte d'une transition démographique intense et de comportements matrimoniaux pris entre le malthusianisme de la politique familiale gouvernementale et l'accueil de la vie prôné par la religion majoritaire. Quant à la vie quotidienne des familles, elle est notamment dépendante de l'importante émigration, à dominante masculine.

Des familles un temps très nombreuses

Au Mexique, la première étape de la transition démographique - mortalité en baisse, forte fécondité - a donné des résultats spectaculaires : la mortalité générale et la mortalité infantile ont commencé à diminuer dans les années 1920. La fécondité et le nombre d'enfants des familles a même augmenté dans les années 1930 grâce à une meilleure fertilité des couples avec l'amélioration de l'état sanitaire.

La fécondité, et donc l'effectif des fratries, n'a entamé une nette baisse (qui fit entrer le Mexique dans la seconde étape de la transition démographique) qu'à partir des années 1970. Résultat : en 40 ans, la population du Mexique a triplé, passant de 16.500.000 habitants en 1930 à 48.300.000 en 1970, dont la moitié de moins de 15 ans. Sur cette lancée, elle continuait de croître au rythme de 3,5% par an quand le gouvernement, abandonnant le discours nataliste jusqu'alors pratiqué, a fait voter en 1973 une loi générale sur la population, et mis sur pied un Programme national de population 1976-1982. Même si ce plan n'est pas parvenu encore à son but, qui est de ralentir à 1% le taux d'accroissement naturel de la population (il est encore à plus de 2 % en 2003), le Mexique de l'an 2000 n'avait "que" 100.000.000 d'habitants, soit 53.000.000 de moins que si la fécondité s'était poursuivie à son niveau de 1970.

Les comportements matrimoniaux

On imagine à quel point les structures familiales ont pu être bouleversées depuis les années 1970 où se sont contredites les influences, d'une part, de la politique familiale malthusienne du gouvernement, poussant au mariage tardif, prônant la contraception et imposant même la stérilisation, et, d'autre part, de l'Eglise catholique faisant campagne pour le mariage à l'église des couples consensuels (très nombreux dans cette population) et demandant aux couples de bien accueillir grossesses et naissances.

En 1980, les femmes se mettaient en ménage ou se mariaient entre 18 et 20 ans ; à 25 ans, elles avaient déjà chacune deux enfants, et, à la fin de leur vie féconde, en moyenne 4,5. En 2002, les jeunes femmes sont mieux éduquées, l'analphabétisme qui en touchait 14% a reculé. Et les femmes ont décalé leur mise en union ou leur mariage de trois ou quatre ans. Pourtant, leur nombre moyen d'enfants n'est plus que de 2,4

(estimation 2003). Ce résultat n'a donc pas été le fait du recul du mariage, réel mais resté limité, ni des modestes progrès des femmes dans le monde du travail. Il a été acquis par la contraception, qui, dans cette société "machiste", est souvent imposée aux femmes, soit par la pose d'un stérilet (15%), soit par une stérilisation (27%). On estime qu'en dépit de ces "précautions" autoritaires, 20% des femmes ont pratiqué un avortement, bien que strictement interdit.

Émigration économique et vie familiale

En raison d'un développement insuffisant, pénalisé par les difficultés à enrayer la corruption et le départ des capitaux, il n'y a pas suffisamment de travail, comme dans la zone métropolitaine de Mexico, mégalopole de 18.200.000 habitants, quatrième agglomération du monde après Tokyo, New York et Séoul. Beaucoup cherchent à entrer aux Etats-Unis, où plus de 10 millions, et sans doute davantage avec les clandestins, sont déjà parvenus. Ceux-là envoient de l'argent à leurs familles (13,6 milliards de dollars en 2002 des Etats-Unis pour le seul Mexique selon la Banque interaméricaine de développement) restées au pays. On trouve donc au Mexique de nombreux foyers de femmes seules avec enfant(s) qui vivent de mandats.

Les familles mexicaines ont beaucoup profité, d'une part, des immenses progrès réalisés dans le domaine de la santé : la mortalité infantile est tombée de 51‰ en 1980 à 22,5 ‰ en 2003 et l'espérance de vie a augmenté de 63 à 72 ans ; et, d'autre part, des efforts faits dans le domaine de l'éducation : les parents ont désormais à cœur d'envoyer les enfants à l'école - bien que l'on constate une certaine dégradation ces dernières années dans les zones urbaines, tandis que les familles indiennes indigènes restent encore souvent à l'écart de ces progrès.

3.2 LE BRÉSIL, CHAMPION DE LA MONOPARENTALITE

Au Brésil, la volonté d'accélérer la diminution des fratries a obtenu des résultats très rapides et peut-être excessifs. Cette évolution s'est accompagnée des nombreuses modifications et surtout d'une montée de la monoparentalité. Le gouvernement a un temps annoncé une politique nationale de la famille fondée sur des principes de liberté, mais ceux-ci apparaissent contrariés dans les faits par des pratiques discutables.

De profonds changements familiaux

Dans le vaste Brésil multiracial, la politique en vue de diminuer la fécondité des ménages, et donc du nombre de personnes par famille, pour freiner l'accroissement de la population, a commencé plus tôt et a désormais atteint, voire dépassé, son but : d'une moyenne de 6 enfants par femme en 1960, on est tombé à 4 en 1980, à 2,5 en 1990 et entre 2,0 et 2,2 en 2003, alors que le seuil de remplacement est de 2,35 enfants par femme, donc au-dessus de la fécondité enregistrée. Le taux net de reproduction par femme est désormais inférieur à 1. Le Brésil entre dans une nouvelle période, au cours de laquelle il connaîtra un constant vieillissement de la structure par âge de sa population, en 2003 très jeune (30% au-dessous de 15 ans). Le mariage intervient désormais plus tard, vers 28 ans pour les hommes et 26 pour les femmes. Jusqu'en 1970, les femmes avaient des enfants jusqu'à 45 ans ; maintenant, leur fécondité chute si nettement après 32-33 ans que ce ne peut être normal. C'est le fait de mesures de contraception drastiques.

Des changements profonds ont affecté les familles brésiliennes dans les années 1980-2000 : diminution des familles nombreuses et même des familles nucléaires mariées ; augmentation des ménages composés d'une mère seule avec ses enfants, isolée ou vivant avec ses propres parents. L'accroissement de la monoparentalité est accentué par les divorces et séparations des couples consensuels très nombreux. La grande pauvreté touche dans certaines régions (Nordeste) 75% des enfants et adolescents, dont beaucoup ne fréquentent pas l'école. En 1990, le taux d'analphabétisme des 10-14 ans atteignait 28,8%. La situation s'améliore lentement.

Mais 52% des familles en situation de pauvreté absolue sont des femmes seules avec enfants. Entre 20 et 25% des enfants mineurs, filles et garçons, travaillent, pour des salaires minimes.

Une politique familiale affichée mais....

Dans les années 1990, le Ministère du Bien-Être Social a élaboré, dans une Commission interministérielle, un programme de "Politique nationale de la famille". Parmi les principes qui l'ont inspiré figuraient le respect du pluralisme des structures familiales et des liens affectifs au sein de la famille ; l'affirmation de l'égalité de droits et de devoirs des hommes et des femmes dans leurs rôles de parents ; la reconnaissance de l'importance des parents comme pourvoyeurs et éducateurs de leurs enfants ; "le droit de librement recourir au planning familial" en vue d'affirmer une "parenté responsable". On comprend que l'affirmation de cette "liberté" des femmes vise les réticences de l'Eglise catholique devant la contraception.

... contraignante dans les faits ?

Mais sont-elles réellement "libres" devant les responsables de la planification familiale ? Sans doute dans le cas des 20% de femmes d'âge fécond qui prennent la pilule. Mais que dire des 40% qui sont stérilisées, d'après les statistiques officielles 2003 ? Dans de nombreux cas relatés par des personnes fiables, il semble que la parturiente se voit informée qu'on doit la délivrer par césarienne, et c'est à la fin de l'opération qu'avant de la recoudre la jeune maman est stérilisée, sans son consentement puisqu'elle n'en est pas même informée. Il semble avéré que cette intervention mutilante est pratiquée presque systématiquement sur les jeunes mères célibataires, à leur insu.

Dans les conférences internationales, on a beaucoup affirmé que la réduction de la fécondité dans une population n'est pas fonction seulement du développement économique, mais surtout de la conscientisation des femmes qui, mieux éduquées et plus autonomes, choisissent elles-mêmes de maîtriser leur fécondité à la fois pour pouvoir épanouir leurs propres potentialités et pour accorder plus de chances à leurs enfants. La famille devient alors un puissant vecteur de progrès. Mais les réductions de fécondité obtenues par stérilisation de femmes passives ou même inconscientes ne peuvent provoquer la même dynamique. Au Brésil, on a gagné de la vie par l'amélioration de la santé : l'espérance de vie des femmes est passée de 65 à 75 ans en seulement vingt années.

3.3 D'AUTRES PAYS D'AMERIQUE DU SUD CONFIRMENT LES SPECIFICITES LATINO-AMERICAINES

Parmi les autres pays de l'Amérique du Sud, certains pays, comme la Bolivie ou le Paraguay, comptent toujours des familles nombreuses (en raison d'une fécondité de 4,2 enfants par femme en moyenne en 2003 et malgré une mortalité infantile encore élevée), mais surtout dans les zones rurales où, en l'absence de contraception offerte ou imposée, les naissances s'échelonnent au long de la période fertile de la femme, de 18 à 45 ans. Mais l'effectif de la fratrie est minoré lorsque que les mortalité infantile et infanto-adolescente restent relativement élevées comme en Bolivie. Dans les villes où résident les familles les plus éduquées et ayant généralement accès à de meilleurs soins médicaux, le nombre d'enfants par famille est moindre.

En Colombie, ou dans le Venezuela voisin, les couples mariés sont chaque année moins nombreux, d'une part parce que les candidats au mariage repoussent jusque vers 30 ans le moment de s'engager, d'autre part parce que l'union libre est de plus en plus courante. Ainsi, à l'âge de 35 ans, on compte davantage de femmes en concubinage (35%) que de mariées (33%). En outre, les divorces sont fréquents et, chez les plus de 40 ans, une personne sur 5 est divorcée. Les femmes ont leurs enfants un peu plus tard que dans les années 1980, mais beaucoup d'enfants naissent hors mariage, d'une femme en union libre ou d'une femme seule.

Pour diminuer l'incidence des situations de détresse, les gouvernements, contraints de s'occuper de nombreux enfants à un seul parent, ou abandonnés, ont promu une politique familiale de contraception qui touche

aujourd'hui 80% des femmes, soit par des méthodes volontaires, soit par la stérilisation, qui est de plus en plus fréquente : en 1980 elle était effectuée sur 11% des femmes d'âge fécond ; en 1990, sur 20% ; en 2003, sur 27%. En conséquence, le nombre moyen d'enfants par femme a chuté de 3,6 en 1980 dans les deux pays à 2,7 en 2003 en Colombie et 2,8 au Venezuela. Ces indices, encore élevés, promettent à la Colombie 14 000 000 et au Venezuela 10 000 000 d'habitants supplémentaires en 2025. Il y a tout lieu de penser que la pression exercée sur les femmes ne se relâchera pas.

En Argentine, où une grande partie de la population a des origines européennes et est de religion catholique, la situation des familles serait beaucoup moins préoccupante, étant donné le niveau de développement du pays, si la crise économique n'était venue étendre le chômage et précipiter dans la pauvreté des familles nombreuses de la classe moyenne. Voici vingt ans, le nombre moyen d'enfants par femme était encore de 3,5. Il est aujourd'hui descendu à 2,5, moins encore en ville. Dans les zones rurales surtout, le mariage n'est pas la règle. On compte beaucoup d'hommes seuls candidats à l'émigration, et beaucoup de femmes seules avec enfants, dont s'occupent les œuvres religieuses. La politique sanitaire et sociale des gouvernements a montré une grande efficacité : la mortalité infantile a été divisée par deux en vingt ans (de 32,3 ‰ à 16,6 ‰) et l'espérance de vie des hommes est de 71,5 ans et celle des femmes de 79,2 en 2003, comme au Chili. Le vieillissement de la population n'est encore qu'une perspective lointaine et les efforts des pouvoirs publics tendent plutôt vers la réduction de la taille des familles par l'éducation prolongée des jeunes filles, le recul du mariage, et toutes les formes de contraception, quoi qu'en pense l'église catholique.

Les évolutions des structures familiales en Amérique latine posent diverses questions et invitent à de nouvelles pistes. D'une part, il apparaît une corrélation entre l'augmentation de la monoparentalité et les difficultés du développement dans la mesure où la monoparentalité, par nature, empêche l'exercice de solidarités naturelles s'exerçant normalement dans les couples et donc accentue la pauvreté. Et comme la monoparentalité apparaît davantage subie que choisie, une réflexion pour une autre politique familiale semble nécessaire. D'autre part, il semble que la baisse très importante des fratries, particulièrement spectaculaire au Brésil mais aussi au Mexique, s'explique en partie par une méconnaissance des logiques de la transition démographique qui permet aux couples d'adapter naturellement leur fécondité à des conditions de mortalité durablement améliorées. Cette méconnaissance a entraîné la mise en place de politiques familiales essentiellement quantitatives, encouragées et soutenues financièrement par des officines nord-américaines, voire onusiennes, sans doute reste inspirées par les écrits malthusiens du Club de Rome ou des zégites (les partisans de la croissance zéro dont les livres se sont vendus à des millions d'exemplaires).

En matière de politique familiale aussi, l'Amérique latine doit sans doute se libérer de certaines visions nord-américaines pour substituer à une politique familiale purement quantitative, et apparemment brutale, une véritable politique familiale qualitative, reposant sur le principe de la liberté familiale.

4. L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE MARQUÉE PAR SES DIVERSITÉS GÉOGRAPHIQUES ET ETHNIQUES

En Amérique septentrionale, l'extrême diversité des types de structures familiales constitue une caractéristique essentielle. D'abord, la frontière entre le Canada et les États-Unis n'est pas seulement politique, mais s'inscrit dans la sociologie de la famille, avec des ménages beaucoup plus rétrécis au Canada. Ensuite, au sein des États-Unis, les disparités peuvent être étudiées selon les différences ethniques qui sont de réels discriminants.

4.1 LES FAMILLES ÉTATS-UNIENNES DANS LE CONTEXTE D'UN DOUBLE FEDERALISME

Le contexte familial des États-Unis se caractérise par une période posttransitionnelle divergeant avec l'Europe depuis le milieu des années 1980, et le seuil de remplacement des générations, pratiquement retrouvé depuis 1990, permet une taille moyenne des familles plus élevée qu'en Europe. Après une rapide synthèse des évolutions générales de ce pays, chacun des principaux groupes ethniques, puis la question de la politique familiale seront examinés.

Les changements généraux

Dans cet immense pays à la prospérité record que forme les États-Unis, la population est en croissance relativement soutenue sans être excessive, car elle ajoute à son excédent naturel (0,57% en 2002) - de l'ordre de 1.600.000 individus par an - une immigration massive, d'environ 1.000.000 par an. On y vit vieux : 74 ans en moyenne pour les hommes, 80 ans pour les femmes selon les données 2003, mais les 65 ans ou plus ne forment que 13% de la population (contre 15% en Europe) et le spectre du vieillissement est tenu écarté par les moins de 15 ans qui représentent 21% de la population (contre 17% en Europe, 18% au Canada). Même s'il fléchit, le taux de natalité est encore de 14 naissances pour cent habitants, quand il n'est plus que de 10% en Europe. Le nombre moyen d'enfants par femme, après sa remontée de la seconde moitié des années 1980, se maintient à 2,01 par femme, très au-dessus de l'Europe (1,4).

Cependant, la structure des familles est tellement bouleversée depuis les années 1970 que l'on parle aux États-Unis de "deuxième transition démographique". Cette formulation, bien que discutable, caractériserait une forte diminution de l'influence des doctrines religieuses et du contrôle de la société, et un "triomphe de l'individualisme". En fait, l'individualisme triomphait depuis longtemps dans la famille américaine blanche, où on encourageait les enfants à se débrouiller le plus tôt possible hors du foyer familial. La société et les églises s'étaient faites à la fréquence élevée des divorces. Ce sont les femmes qui ont changé. Il n'y a pas si longtemps, la recherche du mari, la "pêche au mari" (*fishing for a husband*) était un sport national et l'on éditait à cet effet des Guides à l'usage des jeunes filles. La *spinster* (vieille fille) était méprisée et c'était une honte d'avoir un enfant sans être mariée. Désormais, les femmes recherchent moins le mariage, se fondent moins à l'ombre de leur mari dans la *togetherness* du couple, ont fortement augmenté leurs niveaux d'éducation et d'activité professionnelle. Ainsi les femmes mariées avec un enfant de moins de 6 ans ont-elles vu croître leur taux d'activité professionnelle de 19% à 60%.

D'un nombre moyen de 3,3 personnes par ménage, on est tombé à 2,4 selon le dernier recensement de 2000 - de moins en moins de ménages de 4 ou +, de plus en plus de ménages d'une personne et de ménages formés par une femme seule avec enfant(s) (18% du total). Le mariage intervient plus tard ou pas du tout, ce qui déroutait l'Amérique des nombreux mariages/nombreux divorces. Aussi les sociologues s'interrogent-ils sur les causes de la désaffection des femmes pour le mariage, le "pourquoi" des couples consensuels et plus encore sur la venue volontaire des enfants nés hors mariage. Ils ont exploré d'éventuelles causes économiques : les jeunes femmes gagnant bien leur vie ne chercheraient plus le mari pourvoyeur, mais

apprécieraient ce que l'on appelle aux États-Unis le *social capital*, c'est-à-dire l'existence sociale que représente le fait d'avoir un enfant.

Mais ces hypothèses ne valent pas pour les femmes noires sans emploi, si souvent mères célibataires. Aux États-Unis, il faut considérer séparément les grandes communautés classées par "origine" : les *Blancs* (appelés désormais Blancs non Hispaniques), dont les origines se situent en Europe, Moyen Orient ou Afrique du Nord, forment 72,6% de la population, mais leur proportion décline ; les *Noirs*, aux origines africaines, appelés désormais Afro-américains : 12,3% ; les *Hispaniques*, originaires du Mexique, de Porto Rico, de Cuba, de l'Amérique centrale ou du Sud dont la moitié se disent "de race blanche" et l'autre moitié "d'autres races", désormais première minorité formant 12,5% de la population totale et en progression tant à cause d'une immigration constante que de leur natalité ; les *Asiatiques* enfin (3,6% de la population), en forte croissance pendant la dernière période intercensitaire 1990-2000 (+48%), réunissant les Américains originaires de Chine, des Philippines, du Japon ou du sous-continent indien (+106%).

La progression des naissances hors mariage et les effets du divorce chez les familles blanches

Les familles du groupe des « Blancs non hispaniques » sont très généralement aisées, - 6% de ces familles seulement se situent au-dessous du seuil de pauvreté - et les membres du couple ont un niveau d'éducation au-dessus de la moyenne nationale. Les Blancs ont moins d'enfants (1,8 enfant par femme) que la moyenne nationale et ne remplacent pas leurs générations, surtout sur la côte Est. Les foyers avec enfants dont les parents sont mariés sont en diminution : 67,2% au recensement de 1980 ; 64% en 1990 ; 62% en 2000. Désormais, 23% des naissances se produisent hors mariage, proportion bien inférieure à celle atteinte en Europe septentrionale, mais il est vrai qu'elle n'était que de 5% en 1960. Les naissances hors mariage interviennent surtout dans des couples consensuels à haut niveau d'éducation. Les Américains s'en émeuvent davantage que des ruptures consécutives aux divorces ou des recompositions familiales, auxquelles ils sont habitués depuis longtemps. La proportion des ménages composés d'une mère seule avec enfant(s) reste discrète, mais augmente lentement (7% en 1990 et 8,1% en 2000).

Si on observe le devenir des enfants, un quart naissent hors mariage, dans des unions peu durables, et resteront avec leur mère après la rupture de leurs parents ; parmi les trois quarts restants d'enfants nés dans le mariage, 36% verront leurs parents se séparer, et ceux-là resteront le plus souvent avec leur mère. Les études des années 1990 montraient un niveau élevé de désengagement paternel au fur et à mesure que le temps passe après le divorce. Ce relâchement des liens père/enfant intervient d'autant plus rapidement que l'enfant était jeune au moment du divorce. On a donc, tardivement, commencé à se préoccuper de l'affaiblissement de ce lien et préconisé des retrouvailles entre père et enfant(s) à l'adolescence ou même à l'âge adulte. Toutes les études montrent que les relations père/enfant restent fréquentes et bonnes si le père a partagé si peu que ce soit les soins à l'enfant avec la mère dès après la naissance et par la suite. Comme le taux d'activité professionnelle des femmes est très élevé dans les ménages d'Américains blancs, de plus en plus d'hommes partagent les tâches ménagères et éducatives. Celles-ci reposent cependant surtout sur les jeunes femmes qui, bien qu'appartenant à la couche supérieure du pays le plus riche du monde, n'ont à leur disposition que des jardins d'enfants à temps très partiel pour les plus de 4 ans, dont les parents doivent régler 60 à 80% du coût. Pour garder les enfants plus jeunes, les mères doivent compter sur leur famille, et les plus fortunées engagent une assistante maternelle, en fait une domestique, et ce n'est pas très bien vu.

Forte monoparentalité dans la population afro-américaine

Pendant le *Plantation Time*, les Blancs ont craint leurs esclaves noirs hommes, forts, instables et révoltés, qu'ils ont tenus éloignés, tandis qu'ils employaient volontiers dans leurs propres maisons les femmes noires

moins redoutables. Les Noirs, sexes séparés, n'ont pu se créer, sur la terre américaine, une tradition familiale. Encore aujourd'hui, les hommes et les femmes s'entendent mal, se querellent beaucoup. Moins de la moitié des Noirs se marie (42% en 2000), moins d'un tiers (31%) vit dans une famille mariée avec enfant(s). Plus des deux tiers des naissances (68%) se produisent chez des femmes célibataires qui ont souvent plusieurs enfants de pères différents. Dans une grande étude conduite en 2000 sur des adolescents noirs, 65% seulement identifiaient un "père" - 40% leur père biologique, 25% un père "social", un homme vivant auprès de leur mère - mais les rapports avec les pères biologiques étaient rares ou mauvais. Les enfants sont élevés par la mère, souvent par la grand-mère maternelle, parfois même par l'arrière-grand-mère maternelle.

En effet, malgré un taux élevé d'avortements (48 pour cent naissances), les femmes noires connaissent mal et pratiquent peu la contraception et nombre d'entre elles ont des enfants quand elles sont très jeunes. Le taux de grossesses chez les adolescentes est très élevé : 170,4 ‰, et l'on s'efforce d'y remédier car les déficits de développement et les accidents sont fréquents chez ces enfants dont les mères sont très pauvres, peu éduquées, souvent immatures et droguées, comme les pères (dont beaucoup demeurent inconnus). Depuis les années 1980, les niveaux d'éducation des parents noirs ont augmenté, laissant espérer une amélioration pour les familles et les enfants ; mais la population afro-américaine compte la plus forte proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ; la drogue y a étendu ses ravages, et l'on ne constate pas d'augmentation de la proportion de familles mariées durables parmi les Afro-américains.

Les familles hispaniques entre le mariage et la monoparentalité

Groupe de population disparate, de faible niveau d'éducation (surtout les immigrés récents) et de revenus modestes (18,5% vivent au-dessous du seuil de pauvreté), les Hispaniques se marient tôt et beaucoup (68% des personnes de 15 ans ou plus sont mariées, cette proportion ne comprenant pas, bien sûr, les veufs) et forment des familles unies, avec des enfants rapprochés. C'est une population jeune, dont la moitié a entre 15 et 45 ans et un tiers moins de 15 ans. Elle compte très peu de personnes âgées, restées au pays, donc peu de grand-mères pour garder les enfants des familles installées aux Etats-Unis. Les mères restent à la maison et s'occupent des enfants auxquels elles parlent espagnol et qu'elles envoient dans les écoles américaines catholiques où garçons et filles sont séparés.

La communauté hispanique compte cependant une forte proportion de femmes seules avec enfants (36%), dont la plupart sont des célibataires. Leur taux d'avortement est élevé, comparable à celui des Noires. Les grossesses chez les adolescentes sont très fréquentes (148 ‰ filles de 15 à 19 ans). Ces mères sans conjoint travaillent, souvent au noir, à toutes sortes de petits métiers.

Toujours le mariage universel dans les familles asiatiques

Les Américains d'origine asiatique vivent dans des familles mariées qui peuvent être qualifiées de traditionnelles, avec enfants et souvent grands-parents, familles dont les liens semblent très forts. Les personnes âgées souvent ne parlent pas anglais. Les ménages composés d'une femme seule avec enfant(s) ne comptent que pour 4%. Les Asiatiques travaillent beaucoup, souvent en famille, et si 8% des foyers sont en dessous du seuil de pauvreté, les autres s'en tirent bien et un bon quart de leur population peut être dit riche.

Politique familiale : les grands principes au niveau fédéral, les politiques aux niveaux fédérés

Les mots "politique familiale" n'ont pas aux Etats-Unis le sens qu'on leur donne en France. Ainsi, l'ancien Président Carter avait déclaré qu'il voulait faire de la "family policy" le "pilier central de sa politique". Comme il n'avait ni théorie élaborée ni plan pratique, sa politique familiale n'a pas vu le jour parce qu'elle n'existait pas. La philosophie de la famille est très conventionnelle, et le Président Bush se contente d'évoquer

les vertus du mariage, de l'abstinence sexuelle en dehors du mariage, de dénoncer l'avortement, etc. Mais, sauf dans un sens malthusien dans un message de juillet 1969 du Président Nixon au Congrès, les enjeux démographiques ne sont jamais évoqués, non plus que la reconnaissance que devrait manifester le pays aux parents qui mettent au monde les enfants et les élèvent, grevant ainsi lourdement leurs budgets.

Seule mesure nationale, les 12 semaines de congé *non payé* que la mère a le droit de prendre après l'accouchement en étant assurée de retrouver son poste. La difficile question de la conciliation vie familiale/vie professionnelle n'est pas un sujet de débat national et encore moins de propositions. Quant à la politique sociale touchant à la famille, elle ne vise pas à l'universalisme, elle est différente selon les Etats et varie même à l'intérieur des Etats. Le principal souci des gouvernements des Etats est de remettre au travail les parents qui touchent l'aide sociale. La loi sur *l'Assistance temporaire aux familles dans le besoin (TANF)*, exige que les "adultes" (les mères, en fait) travaillent dans les 2 ans suivant l'attribution de l'aide. Certains Etats en exemptent les mères d'enfants de moins de 1 an, ou d'enfants de moins de 6 ans s'il n'existe aucune structure pour les recevoir. La plupart des structures d'accueil pour jeunes enfants (payantes) sont développées pour pousser les parents à quitter l'aide sociale.

Rien n'est prévu par le gouvernement central (fédéral) pour soulager les mères en tant que mères et favoriser leurs chances dans les études ou le travail. De même, il ne se soucie pas de construire une éducation préscolaire qui permettrait de donner un bon départ à tous les petits et atténuerait les criantes inégalités sociales et culturelles parmi eux. En fait, l'inflexion de la politique sociale (en l'absence de politique familiale) dépend de la couleur politique de l'administration en place. Les "non conservateurs" qui voulaient que le gouvernement central fournisse aide et services aux familles afin de redresser les discriminations dont souffrent les pauvres, les Noirs, les femmes, etc. ont été accusés de favoriser "l'indolence, la promiscuité, l'avortement facile, les attitudes désinvoltes face au mariage et au divorce, l'indifférence des mères à l'éducation des enfants", etc.

En fin de compte, chaque Etat a ses lois fondées sur "les rôles et droits des gens mariés", et sa politique sociale, qui doit plaire à la classe moyenne qui n'aime pas que les fonds publics soient réservés aux pauvres, aux Noirs, aux handicapés. Aussi voit-on varier d'une année sur l'autre, d'une ville à l'autre, les programmes d'aides aux mères célibataires. Il est vrai qu'on en a vérifié certains effets pervers, dans le cas de femmes noires célibataires enchaînant des grossesses non reconnues afin de s'assurer un revenu. C'est donc aux puissantes associations charitables, le plus souvent religieuses, que revient le soin d'éponger la misère des familles qu'elles choisissent d'aider, selon leurs critères. De même, c'est à l'initiative privée que revient de créer ici ou là des jardins d'enfants pour jeunes mères débordées ayant le moyen de payer.

Finalement, les Etats-Unis sont un pays doublement fédéral, au plan institutionnel et sociologique. Sur le premier point, une sorte de séparation des tâches laisse au niveau fédéral les discours généraux sur la famille avec des principes plus ou moins affichés selon le locataire de la Maison blanche, et aux échelons en dessous, jusqu'aux municipalités, la mise en œuvre de politiques fort variables et changeantes.

Mais les Etats-Unis sont aussi une fédération sociologique et les évolutions des structures familiales se différencient essentiellement selon les groupes ethniques.

4.2 LA REVOLUTION CANADIENNE DES COMPORTEMENTS FAMILIAUX

Vaste territoire peu occupé, pays d'immigration contrôlée, le Canada ne compte pas, au sein de sa population, des groupes ethniques comparables, par leur importance et leurs caractéristiques familiales, aux Afro-américains et aux Hispaniques des Etats-Unis, même si résident de fortes minorités d'origine étrangère, par exemple à Vancouver ou à Montréal. Le très haut niveau de vie canadien se signale par une longévité

moyenne supérieure en 2003 (pour les hommes : 77 ans contre 74 aux Etats-Unis ; pour les femmes : 83 ans contre 80 aux Etats-Unis) et une mortalité infantile remarquablement faible (4,9 ‰ contre 6,75‰ aux Etats-Unis). Les bouleversements qu'ont connus les familles depuis les années 1960, alors que la transition démographique est terminée, ne sont pas imputables à des difficultés économiques ou sociales, mais sont le résultat d'une véritable révolution dans les mentalités et les comportements, révolution qui a été plus radicale dans la province francophone et catholique du Québec que dans les provinces anglophones protestantes.

Des ménages considérablement réduits

Ont quasiment disparu les familles à plusieurs générations, les familles très nombreuses et même simplement les foyers de plus de six personnes. Et s'est considérablement accru le nombre des personnes vivant seules, puis, depuis les années 1990, des couples sans enfants. Les personnes qui composent ces ménages unipersonnel ou sans enfants restent attachées à leur famille d'origine, comme à un réseau qu'elles fréquentent beaucoup, mais elles ne fondent pas de nouvelle famille. Quant aux ménages avec enfants, ils sont de moins en moins nombreux et de taille de plus en plus réduite (3,7 personnes en moyenne en 1981 et seulement 3,1 en 2001) pour deux raisons, d'abord la diminution du nombre d'enfants, ensuite l'augmentation des ménages à un seul parent.

La réduction des familles fait suite à la considérable chute de la fécondité, plus accentuée encore au Québec. Le nombre moyen d'enfants par femme a baissé de 3,6 en 1960 (3,9 au Québec) à 2,3 en 1970 (2 au Québec), puis 1,7 en 1980 (1,6 au Québec) et 1,6 en 2002 (1,4 au Québec). Les femmes de 30 ans ou plus ont sensiblement la même fécondité, mais pas les jeunes, qui "attendent d'être établies professionnellement pour devenir mères". Les projections par génération ne montrent pas de changement de cette tendance. Les naissances resteraient à un niveau très bas et le Canada, menacé (dès 2020) d'un très fort vieillissement, compte de plus en plus sur l'immigration pour compenser son déficit en accroissement naturel. On n'est que plus surpris de constater la très forte proportion des femmes en âge d'avoir des enfants qui se font stériliser : 30% ! tandis que 16% des hommes (un record mondial) ont recours à la vasectomie. Ces taux, plus élevés qu'aux Etats-Unis, ont tout d'une mode : vivre sa sexualité sans enfant. À côté des stérilisations, les avortements sont nombreux (28.500 au Québec en 2001) et en croissance dans tous les groupes d'âge des femmes, qui disposent pourtant de tous les moyens modernes de contraception et d'une bonne information. En conséquence, les couples qui ont des enfants en ont de moins en moins : les foyers avec 3 enfants ou + représentaient 34% des familles en 1986 et seulement 28% en 2001. La norme pour ces familles est à 2 enfants (44%), et la famille de 3 enfants ou plus est talonnée par la famille à enfant unique (27%).

Croissance de la monoparentalité et de la divortialité

En second lieu, la proportion des familles à deux parents (80% des familles) ne cesse de diminuer au profit des familles monoparentales (20% en moyenne nationale, mais moins à Terre-Neuve - 16% -, en Ontario - 19% - et davantage au Québec -22%-). Ce mauvais terme de "famille monoparentale" recouvre des ménages comptant un ou plusieurs enfants et un seul de leurs parents, généralement la mère qui est plus souvent divorcée (32,5%), ou séparée (24,6%), que veuve (23,4%) ou célibataire ayant toujours vécu seule (19,5%). La très grande majorité des enfants de ces foyers n'ont donc pas "un seul parent", mais des parents séparés.

Concernant les mariages, leur nombre annuel a chuté de moitié depuis 1970. La désaffection pour le mariage-institution est devenue une mode passant de génération en génération. Au recensement de 2001, 30% des couples tous âges vivaient en union libre, mais 63 % des moins de 30 ans. L'absence de mariage n'empêche pas la naissance d'enfants dans ces couples : 65% des enfants de rang 1 et 57% des enfants de rang 2 naissent

hors mariage. Il s'agit là d'une "mutation sociale majeure" qui n'est pas neutre : la fécondité des couples consensuels reste toujours inférieure à celle des couples mariés, d'une part ; et, d'autre part, les unions libres, d'après l'Enquête générale de statistique, ont une probabilité de rupture plus importante que les unions mariées. En sorte que les enfants nés hors mariage encourent, plus que les enfants nés dans le mariage, le risque de voir leurs parents se séparer. La fréquence des divorces, bien que moindre qu'aux Etats-Unis, augmente régulièrement d'une cohorte de mariés à l'autre, à toutes les durées d'union. Les lois de 1968 et 1985 ont facilité le divorce. En 1951, 1 couple sur 24 divorçait ; aujourd'hui, c'est 1 couple sur 2,4 - dix fois plus.

Les comportements vis-à-vis du mariage diffèrent selon les provinces. Dans les provinces anglophones, où la désaffection confessionnelle a été massive - les anglo-protestants se disant plus souvent "sans affiliation religieuse" dans les jeunes générations - on se marie davantage et on divorce davantage. Au Québec, on se dit toujours catholique, mais on ne pratique plus, et si on divorce moins, on se marie moins.

Débats sur la politique familiale

Depuis les années 1990, la préoccupation de la famille et le souci "d'améliorer le devenir des enfants, surtout ceux considérés comme les plus vulnérables", nourrit le débat public. En 1993, Ottawa a modifié radicalement ses aides à la famille, instituant une "Prestation nationale" par enfant, distribuée sous conditions de ressources, qu'il a augmentée en 1998 d'une prestation modulée selon le rang de l'enfant. Le mérite de la Prestation nationale était de mettre en partenariat le gouvernement canadien et les gouvernements des provinces. Ces derniers devaient compléter l'action du gouvernement fédéral par des mesures spécifiques régionales. Mais, quand la Prestation nationale a augmenté, les provinces ont réduit d'autant leurs dépenses d'assistance sociale. Ottawa et les gouvernements provinciaux ont alors signé en 2000 une "Entente sur le développement des jeunes enfants" : les provinces devaient utiliser le financement national accru pour promouvoir des actions favorisant la santé et le développement des enfants. Ils ont financé surtout des places en garderie pour les familles modestes. Le budget fédéral de 2003 a annoncé un investissement encore en augmentation pour la Prestation enfants, mais les engagements budgétaires passés ne se sont pas réalisés sur le terrain, à cause du plafond de ressources, car la bonne tenue de l'économie a haussé le revenu des familles, de moins en moins nombreuses à être éligibles. En outre, la Prestation est trop faible pour inciter les familles vivant d'assistance sociale à rechercher du travail. La récompense financière de disposer d'un peu plus d'argent en travaillant serait mangée par les frais directs et indirects induits. La politique familiale actuelle est donc vivement critiquée : comme trop dirigée vers les seules familles à faibles revenus qu'elle ne parvient cependant pas à sortir de la pauvreté et de l'aide sociale ; comme trop "monétaire", n'investissant pas dans le développement des enfants, ce que pourraient faire des établissements d'éducation préscolaire.

Il est donc préconisé de la modifier en instaurant entre autres : - une allocation familiale universelle modulée selon l'âge des enfants, indépendante du revenu familial, pour instaurer "l'équité horizontale" entre foyers sans enfants et foyers avec enfants et pour affirmer la "reconnaissance de la société" envers les parents ; - un supplément au revenu de travail pour rendre plus intéressants l'entrée et le maintien au travail des parents à faible potentiel de rémunération ; - des bénéfices en temps, sous la forme de "congés parentaux" ; - le développement d'écoles maternelles délivrant une véritable éducation et ouvertes toute la journée (celles qui existent déjà ne reçoivent les enfants de 4 ans que 2 1/2 heures par jour) en nombre suffisant pour accueillir tous les 4 à 6 ans. L'accent dans le débat actuel est mis sur l'enfant, et sur les bénéfices qu'il tire de rester "auprès du parent le plus impliqué" (on n'ose pas écrire : la mère) au minimum un an, ainsi que sur "les résultats de la recherche sur le lien entre développement du jeune enfant, garde non parentale et travail, lesquels invitent à la prudence" dans l'utilisation de ces gardes et "appuient l'idée que les parents passent du temps le jour avec leurs enfants".

Le Canada, après sa révolution familiale qui a considérablement rétrécie ses familles, connaît ainsi des débats sur l'adaptation de la politique familiale.

5. L'ASIE ORIENTALE : DECOHABITATION ET MULTIPLICATION DES ENFANTS UNIQUES

En Asie orientale, une réalité familiale, caractérisée par les différences de rôle données aux sexes et par la prépondérance du sexe masculin, a longtemps dominé. Au XXe siècle, les cheminements politiques, démographiques et économiques ont provoqué nombre d'évolutions dans les structures familiales. Il convient de rappeler les vieilles structures communes, avant d'examiner la diversité des évolutions, en Chine et au Japon, et de résumer la situation des autres pays de ce sous-continent.

Les vieilles structures communes

Au début du XXIe siècle, tout semble opposer les préoccupations de politique familiale de la Chine, dont le gouvernement exige des familles une limitation des naissances, et celles du Japon, qui recherche les moyens d'encourager les femmes à avoir davantage d'enfants. Cependant, il semble légitime de parler d'une structure familiale d'Extrême-Orient, adoptée et transmise pendant des siècles par des pays aussi différents que la Chine, le Japon, les Corée, Taïwan et dans les diasporas chinoises du Sud-Est asiatique. Ces pays ont connu des histoires tourmentées et des systèmes économiques et politiques divergents, mais leurs cultures, étonnamment stables, se sont transmises au cours des âges, par le truchement de familles construites pour durer et porteuses de valeurs fortes.

Les familles y ont été, depuis des temps immémoriaux, patriarcales et patrilinéaires, préoccupées par leur reproduction dans la durée. Les enfants étaient très tôt élevés dans le respect des aînés et le culte des ancêtres assuré par les descendants mâles. Le père et chef de famille nourrissait, habillait, mariait, divorçait, commandait son monde et transmettait les rites, les savoirs et les biens. Les fils, mariés tôt pour vite prolonger la famille, demeuraient avec épouses et progéniture au domicile de leurs parents, auxquels ils étaient dévoués jusqu'à leur dernier jour. Les filles quittaient le domicile paternel pour celui de la famille de leur mari, où elles se dévouaient à leurs beaux-parents. Les belles-mères contrôlaient et commandaient leurs belles-filles. L'observation de ces rites aurait dû contribuer à former de très larges familles comprenant plusieurs générations masculines vivant au même foyer - c'était du reste l'idéal recherché. Mais, dans ces temps prétransitionnels, la mort en décidait autrement, qui taillait dans les rangs : ainsi, vers 1930, en Chine à peine un homme sur deux avait la chance de voir naître son petit-fils de son vivant. En outre, la forte fécondité, qui gonflait les fratries, poussait les plus jeunes frères à quitter le domicile paternel, et à s'installer ailleurs, bien qu'appartenant toujours à leur famille d'origine.

En 1945, dans les familles d'Asie orientale, les liens père/fils sont très puissants, la solidarité envers les parents âgés est la règle. La polygamie a presque disparu, le lien conjugal est fort et durable, mais la femme mariée est en état de dépendance et les filles moins bien accueillies et moins éduquées. À partir de 1950, le devenir des sociétés d'Extrême-Orient diverge. Tandis que le Japon, Taïwan et la Corée du Sud construisent des économies libérales prospères dans des régimes démocratiques ou évoluant dans ce sens, la Chine, la Corée du Nord et le Viêt-Nam connaissent des régimes communistes. Les structures familiales en seront différemment affectées.

5.1 LA CHINE ET LES EFFETS DES POLITIQUES COERCITIVES

Cassant le pouvoir des nantis et des anciens dans la famille, la Révolution chinoise instaure l'égalité entre hommes et femmes, affirme (1950) le principe de l'union par consentement mutuel et l'obligation de la monogamie.

La famille rurale dans les méandres politiques

Dans l'immense Chine rurale, chaque famille paysanne doit donner à la Commune populaire à laquelle elle est rattachée son mobilier et ses ustensiles de cuisine. Les époux sont séparés, hommes et femmes dormant dans des dortoirs distincts. Les enfants sont élevés par la communauté, les repas sont servis collectivement. Puis, dès le désastre du Grand Bond en avant (1961) et la grande famine, les familles se reforment. Les femmes sont moins infériorisées et davantage d'enfants vont à l'école. Mais ensuite, la révolution culturelle (1966-70) considère la sexualité et les liens familiaux comme contre-révolutionnaires.

Enfin, en 1978, les réformes de Deng Xiaoping introduisent un système de responsabilité dans la production agricole et le retour à l'économie familiale fait resurgir les structures, les valeurs et les rites de la famille traditionnelle. Le culte des ancêtres, l'obligation sacrée envers les parents, la volonté acharnée d'avoir au moins un fils et l'infériorisation des femmes et des filles redeviennent les valeurs fondamentales. Malgré la deuxième loi sur le mariage (1980), la plupart des mariages se font sur présentation avec approbation des parents. Les jeunes ménages vivent avec les parents. L'assistance matérielle fonctionne dans les deux sens : des parents aident leurs enfants adultes, des enfants adultes remettent leur salaire à leurs parents quand ils vivent chez eux. Les ressources mises en commun sont employées pour les besoins de la famille élargie : culte des ancêtres, activités financières, établissement des fils mariés, écolage des enfants. Les rôles par sexe sont tranchés : *nam zhu wai, nü zhu nei* (les hommes s'occupent dehors, les femmes s'occupent dedans) - encore que leurs quatre heures quotidiennes de tâches ménagères ne libèrent pas les femmes des travaux agricoles. La pression parentale s'exerce sur les jeunes mariés pour appeler la venue du petit-fils.

Pendant ce temps, les familles rurales, traditionnellement fécondes (6 enfants par femme en 1950), résistent à la politique de limitation à l'enfant unique et l'indice de fécondité parmi elles est encore de 2,5 enfants par femme en 2003, sachant que l'enjeu est de s'assurer d'un descendant mâle : *yang'er fang lao* ("élever un fils pour préparer sa vieillesse") en l'absence totale de système de retraite.

Familles urbaines et relations intergénérationnelles

Les familles urbaines ont subi d'autres chocs et d'autres évolutions. Les contraintes du logement pesant sur elles, elles ne peuvent rétablir la famille large traditionnelle, même si on a beaucoup construit depuis les années 1990. Dans les plus grandes métropoles (Shanghai, Beijing et Tianjin), la taille des ménages est la plus réduite : 3,2 personnes en moyenne en 1996. La famille nucléaire est la norme : un couple sans enfant ou un couple avec un enfant, rarement deux. Le nombre moyen d'enfants par femme dans les très grandes villes n'atteint pas même 1 - un enfant roi, comme on imagine.

Cependant la longévité ne cesse de s'accroître et la population âgée est de plus en plus nombreuse ; seules les personnes ayant travaillé dans les entreprises d'Etat ont une pension. Depuis 1950, chaque résident urbain dépendait de son unité de travail pour son logement, sa santé, l'éducation de ses enfants et sa retraite. Or l'introduction de l'économie de marché dans les années 1990 ruine et démantèle de très nombreuses entreprises d'Etat, laissant sans ressources des millions de personnes âgées qui ne peuvent se retourner que vers leurs enfants. En sorte que non seulement la proportion des ménages à trois générations ne baisse pas, mais elle s'accroît. En 1992, une enquête montre que les personnes âgées en milieu urbain vivent souvent

tout à côté du logement de leurs enfants, ou successivement chez l'un ou l'autre de leurs enfants mariés ("familles tournantes"), ou chez leurs enfants, ou chez leurs petits-enfants ("générations discontinues"). Tant qu'elles le peuvent, elles aident au ménage, font les courses, gardent les petits. Les soins quotidiens à la fin de vie leur sont prodigués par leur famille (le conjoint, puis le fils ou sa femme, puis la fille, puis le petit-fils ou sa femme). Si elles tombent malades, elles ne peuvent pas toujours se faire hospitaliser et doivent compter sur leur famille. Ce sont surtout les femmes âgées, veuves, sans revenus, qui doivent y avoir recours (37,9% subsistent grâce à leur famille).

Mais, avec la montée de l'individualisme, l'assistance des enfants se tarit. Avec la société de consommation naît un besoin de davantage de liberté sexuelle qui ose s'afficher en dehors du mariage, et le nombre des divorces augmente, ajoutant aux problèmes des familles urbaines. Dans les années 1990, les femmes travaillant sont les principales victimes des restructurations et des licenciements dans les entreprises d'Etat et le taux d'activité professionnel féminin a chuté, surtout pour les plus de 50 ans. Or, il ne fait pas bon être une femme seule dans la grande ville chinoise aujourd'hui.

Déséquilibre des sexes

Le statut des femmes a néanmoins été amélioré par l'interdiction des mariages précoces et par la contraception. Mais on peut s'inquiéter du déséquilibre croissant du rapport de masculinité à la naissance, passé de 108,5 garçons pour 100 filles en 1981 à 113 en 1992 ! (Il devrait être de 105/100). Il est certain que les avortements sélectifs sacrifient les filles. Et celles qui naissent, du moment où elles peuvent fournir un travail à la maison, aux champs ou à l'usine, ne sont plus envoyées en classe.

Politique drastique

La Révolution chinoise a d'abord tenté de briser la famille, considérant hommes et femmes comme des citoyens égaux et les enfants comme "de petites pousses révolutionnaires" bien accueillies par le système collectiviste. Puis, en 1953, le recensement révèle pour la première fois le chiffre de la population : 590 millions, soit 100 millions de plus qu'attendus ! Ensuite, en 1964-65, après les années noires et ses 15 à 30 millions de morts, dans les familles ressoudées se produit un fort rattrapage des naissances. D'où, en 1971, la directive de Zhou Enlai faisant de la limitation des naissances "une politique nationale fondamentale". Elle repose sur le slogan "*wan, xi, shao*" (tard, espacé, peu) préconisant le mariage tardif, l'espacement et la réduction des naissances, surtout pour les urbains. Le taux de natalité diminue de moitié et le retard de l'âge au mariage améliore la situation des jeunes filles et des femmes. Mais, devant l'arrivée à l'âge fécond des générations nombreuses nées après la famine, le parti juge cette baisse insuffisante, radicalise sa politique démographique et instaure la norme, terrible pour les familles chinoises, de l'enfant unique (1979). Les gouvernements de province sont chargés d'édicter les conditions et contraintes, plus ou moins strictes selon les régions, de son application. En milieu rural, la résistance est forte. Dans les provinces les plus prospères, les "lignées" familiales puissantes rappellent les grands principes : "Le manque de piété filiale se manifeste sous trois formes et ne pas avoir de descendant est la plus blâmable". On défie directement le pouvoir : dans les années 1980, 30% des filles sont mariées avant l'âge légal (20 ans) ; des possibilités pour les femmes d'aller accoucher d'un second ou d'un troisième enfant dans une autre commune que la leur existe ; l'obligation de contraception n'est pas respectée. En avril 1984, le Comité central doit concéder des autorisations à avoir 2 enfants, surtout en milieu rural et pour les minorités ethniques. Néanmoins, le nombre moyen d'enfants par femme dans le riche Guangdong reste supérieur à 3...

Pour les femmes, la période de la politique drastique de l'enfant unique n'est pas favorable, surtout en milieu rural : elles sont massivement contraintes de se faire poser un stérilet ou surtout de se faire stériliser (méthodes

dites "de longue durée" que les autorités peuvent mieux contrôler que la prise de pilule). Les filles deviennent indésirables, car elles privent leurs parents de la possibilité de mettre au monde un fils. Les avortements sélectifs touchant seulement les fœtus féminins (dont le nombre, en 1989, est évalué à 250 000), les infanticides, les sous-déclarations, les abandons, - tout est utilisé pour écarter la venue redoutée d'une fille, et, quand une fille est là, nourriture et soins lui sont souvent mesurés - ce qui s'est traduit par une surmortalité infantile des filles en vive croissance. Le déficit de filles dans les générations nées après 1980 s'élève, en 1990, à 5 millions. En 1992, le gouvernement édicte une loi "interdisant les noyades et abandons de fillettes".

Des dizaines de millions d'enfants uniques

En conséquence de cette politique drastique, et malgré son allègement *de facto* ou *de jure*, les familles chinoises voient s'accroître en leur sein deux catégories distinctes, les enfants uniques d'une part, les grands-parents et arrière-grands-parents d'autre part. En 1999, on estime à 60 millions le nombre des enfants uniques. Dans les villes, ils représentent déjà 45% des moins de 14 ans. Leurs parents sont détenteurs de "Certificats d'enfant unique" qui leur permettent de toucher quelques yuans par mois et leur donnent un accès prioritaire au logement et à l'école. Éduquer et socialiser ces enfants uniques semble poser un gros problème à la pyramide de parents-grands-parents-arrière-grands-parents qui attend tout de lui, surtout la réussite dans les études. Il s'exerce sur chacun de ces enfants une pression extraordinaire. On dépense une proportion extravagante du budget familial pour l'école (payante, comme les lycées et universités, encore plus dispendieuses), pour des précepteurs privés, pour des cours de soutien scolaire privés, etc.

En 1998, une étude révèle que 90% des enfants uniques de terminale ont ou ont eu des répétiteurs privés - jusqu'à cinq par élève, un pour chaque matière ! Ces enfants sont tellement angoissés que certains établissements ont décidé de commencer une heure plus tard le matin pour permettre aux pauvres "petits soleils" surmenés de dormir une heure de plus. Pour les parents anxieux de ces enfants uniques, s'est développé un vaste marché d'aliments élaborés, et de plus en plus nombreux sont les "petits rois" obèses. L'Etat ne pourra longtemps encore ignorer l'étonnant problème social ainsi créé par la limitation des naissances. D'autant que de plus en plus d'enfants uniques vont être bientôt seuls pour prendre, sans pouvoir partager, la charge de leurs parents et grands-parents devenus vieux.

Affaiblissement des solidarités familiales

Nous avons vu que s'accroît sans arrêt le nombre des parents âgés, et leur longévité. En 1996, le gouvernement promulgue une loi pour la Protection des Droits et Intérêts des Personnes âgées. Elle rappelle leurs droits et "l'obligation d'assistance qui incombe à leurs enfants". Depuis cette loi, de nombreuses poursuites sont intentées par des parents abandonnés contre leurs enfants.

Or l'Etat ne pourra pas toujours se défaire sur la famille. Il lui faudra mettre en œuvre un système de protection sociale pour les personnes âgées hors des familles. C'est une des préoccupations des années 2000. De nouveaux programmes d'assurance-vieillesse et d'assurance-santé sont créés, au sein de coopératives en milieu rural. Mais ces initiatives semblent peu de chose au regard du vieillissement programmé de la population chinoise et de l'affaiblissement des solidarités familiales dans une société de consommation à la croissance galopante.

5.2 LE JAPON : LE PLAN DU « NOUVEL ANGE » FACE AUX NOUVELLES MENTALITES

La société japonaise traditionnelle se caractérise par la cohabitation entre les générations et la dichotomie des rôles des deux sexes. Les effets des nombreux changements intervenus dans le dernier tiers du XXe siècle ont fini par interroger les politiques qui se fixent de nouveaux objectifs, mais peuvent-ils être atteints compte tenu de l'évolution des mentalités ?

La dichotomie homme-femme

Après 1960, le formidable développement économique du Japon démocratique généralise la famille nucléaire, urbaine le plus souvent, vivant dans de très petits logements. En son sein, la dévolution des rôles est résumée par la formule : "Les hommes au travail, les femmes au foyer tenant la maison et élevant les enfants". Dans les familles constituées avant 1980, 90% des femmes approuvent cette dichotomie. La majorité d'entre elles ont travaillé entre 16 et 24 ans, âge auquel elles ont épousé un homme de 27 ans, le plus souvent employé à vie dans une entreprise où il est de mieux en mieux rétribué avec l'ancienneté. Ces ménages ont eu le plus souvent 2 enfants et, dès la naissance du premier, la mère a cessé de travailler. Après l'année Internationale de la Femme, en 1975, la société japonaise se préoccupe d'éliminer "toute forme de discrimination à l'encontre des femmes" et un Plan (1991) se propose de "réaliser une société d'égalité des genres pour 2000", sous l'égide d'un Bureau de l'Egalité des Genres auprès du Premier ministre.

Une tendance à la décohabitation entre les générations

Depuis, les familles changent. Les mariages, moins rares, interviennent de plus en plus tard, quand la femme a 27 ans et le mari 30 ans. De plus en plus de jeunes gens et de jeunes filles qui travaillent et gagnent bien leur vie demeurent fort tard au foyer de leurs parents, hôtel confortable et économique quand les logements sont si chers, profitant de leur liberté plutôt que de fonder eux-mêmes une famille. La fécondité des familles baisse considérablement. Le déclin est régulier, le nombre moyen d'enfants par femme passant de 2,14 en 1975 à 1,33 en 2001. Les projections de population effectuées en 2002 sont pessimistes. La population du Japon commencerait de baisser en 2006, par tarissement des enfants, en dépit de l'augmentation du nombre des personnes âgées. La longévité au Japon n'ayant cessé de croître, jusqu'à devenir la plus élevée du monde, la proportion des 65 ans ou plus a augmenté très vite dans la population, sautant de 9,1% en 1980 à 17,24% en 2000, et 19% en 2004. La coutume qui voulait que les grands-parents vivent au foyer d'un de leurs enfants a résisté longtemps à la vogue de la famille nucléaire et de l'individualisation : en 1980, 69% des personnes de 65 ans ou plus vivaient chez un de leurs enfants ; en 2000, c'était encore le cas d'une sur deux (49%). Mais la tendance est à la séparation des générations : "Jusqu'ici, les personnes âgées ont pu vieillir entourées de leurs enfants et petits-enfants. À l'avenir, elles devront décider et gérer elles-mêmes leur propre style de vieillesse".

Autonomie versus dichotomie

Au début du XXIe siècle, 65% des femmes (50% chez les plus jeunes) continuent d'approuver la dichotomie des rôles des hommes et des femmes dans la famille et 70% des mères ayant un enfant de moins de 3 ans restent au foyer. Est-ce dû à la pénurie et au coût élevé des crèches et jardins d'enfants ? Les sociologues invoquent le "mythe maternel", encore très prégnant, qui édicte que "la mère doit s'occuper de son enfant jusqu'à 3 ans et c'est péché (sic) de le confier à quelqu'un d'autre". En conséquence, en 2002, seules 14,2% des mères de jeunes enfants conservent leur emploi et 7% travaillent à temps partiel dans le secteur flou et mal protégé des très petites entreprises, où elles sont peu payées. Quand les enfants au foyer ont plus de 12 ans, 30% des mères travaillent à temps partiel. Donc, c'est de loin le mari et père qui pourvoient aux ressources du foyer. Il n'est guère présent au domicile, vu la longueur des trajets qui s'ajoutent à des horaires de travail très lourds. D'ailleurs, une étude comparative de 1994, conduite simultanément en Corée, Etats-

Unis, Japon, Royaume-Uni, Suède et Thaïlande classait les pères japonais à la dernière place pour le temps passé avec leurs enfants - qui se bornait à manger, dormir, prendre le bain et regarder la télévision. Cependant, si le salaire du mari est faible, sa femme cherche à travailler, mais si son salaire est convenable ou élevé, elle reste dans son petit logement et s'angoisse beaucoup (jusqu'à l'anxiété pathologique) à l'idée de bien élever ses enfants, et de permettre à son fils de réussir.

Néanmoins, de mieux en mieux éduquées (dans des lycées et des universités séparant souvent les sexes), de plus en plus de jeunes filles se montrent soucieuses d'assurer leur autonomie par le travail plutôt que de se marier et d'avoir des enfants, d'autant que le lien conjugal, jusqu'alors si solide, se fragilise. Les taux de divorces ont grimpé de 1,4‰ en 1990 à 2,4‰ en 2000 ! Cependant, la communication semble passer mieux entre mari et femme dans les jeunes ménages. Les hommes sont moins polarisés uniquement sur leur vie professionnelle. Ils commencent à aider un peu à la maison, acceptant de vider les poubelles ou de faire quelques courses. Ils estiment, à 95%, très important leur rôle de père pour "la discipline et l'éducation" des enfants.

Pendant que la famille patriarcale large et étroitement solidaire se réduisait et s'individualisait, le Japon n'a compris qu'avec un certain retard qu'il lui faudrait désormais faire face au vieillissement accéléré de sa population. Il tente de relever deux défis : s'occuper des personnes âgées de plus en plus nombreuses, et faire repartir la fécondité.

Interrogations politiques

Jusqu'en 1985 environ, la politique sociale à l'endroit des personnes âgées se veut "de style japonais", différente de celles pratiquées en Europe, eu égard à la tradition des trois générations vivant ensemble, la famille prenant soin des parents vieillissants. Puis ce système craque et, en 1994, une Commission est requise pour réfléchir à une "vision de ce que devrait être la politique sociale d'une société vieillie". Ses études révèlent qu'une importante fraction de la population âgée est inquiète du lendemain, de son logement, se réfugiant à l'hôpital, anxieuse. "Une politique en zig zag pendant 50 ans" a créé une situation compliquée et inégalitaire dans laquelle interviennent, sans cohérence, les familles, les municipalités et l'Etat. Or, désormais, ce ne sont pas trois mais souvent quatre générations qui coexistent. On ne peut plus demander à des enfants uniques de soutenir leurs parents et leurs grands-parents, d'autant que chaque génération, aujourd'hui, tient à son style de vie, et même chaque individu. Le système d'aide aux personnes âgées ne peut non plus revenir au seul Etat reversant des pensions universelles, au moment où tant d'efforts lui sont demandés par ailleurs. Les autorités locales, appuyées par les entreprises privées, doivent s'impliquer davantage, et la planification personnelle de sa propre vieillesse doit être encouragée. "La forte distinction faite au Japon entre ce qui se passe "dans la famille" et "hors de la famille" diminue, et naît une autre conscience de la communauté basée sur la solidarité entre générations."

Le plan du « nouvel ange »...

Si le Japon commence à prendre en compte les problèmes nés de l'augmentation de sa population âgée, il semble découvrir bien tard l'urgente nécessité de relever la fécondité des ménages. En 1999, le Premier ministre préside une Conférence sur le sujet qui identifie six objectifs pour le Plan 2000-2004, dit Plan du "Nouvel ange" : 1° Remettre en cause la division rigide des rôles masculins et féminins et la culture corporatiste du monde du travail. 2° Aménager l'emploi pour mieux permettre aux femmes d'avoir et d'élever des enfants. 3° Améliorer les conditions sanitaires et sociales permettant aux femmes d'avoir et d'élever des enfants dans un climat détendu et sûr. 4° Créer des services d'accueil des enfants jeunes à hauteur des besoins

des familles. 5° Promouvoir une éducation qui encourage le rêve d'avoir des enfants et de les élever sans anxiété. 6° Améliorer le logement et l'environnement pour mieux accueillir les enfants.

À la suite de ce plan, les premières mesures concrètes concernent l'extension des "Centres de jour pour enfants" (assurant garde et éducation des petits, consultation et conseils aux parents) pour résorber des listes d'attente de plusieurs dizaines de milliers de demandes. Il est préconisé de combiner financements privés et publics, d'utiliser les locaux vacants des écoles et des centres commerciaux.

...et les mentalités

Cependant, les enquêtes montrent qu'après des décennies vouées à la réduction de la natalité, il est très difficile de modifier les mentalités. Seulement 44,2% des parents japonais avec enfants (contre 77,2% des Américains) estiment qu'élever des enfants est un plaisir et donnent un sens à la vie. Dans les rapports de couples, les hommes conservent l'initiative des précautions, seulement 1,1% des femmes utilisent la pilule, alors que les avortements et les stérilisations de femmes sont très fréquents. Le nombre de femmes élevant seules des enfants n'a cessé de croître avec l'augmentation des divorces et le Parlement a, pour elles, exhumé d'anciennes mesures prévues dans les années 50 pour les veuves de guerre ! En 2002, les autorités décident de veiller à ce qu'elles puissent continuer de toucher leurs allocations (sous conditions de ressources) même si elles travaillent. Mais le chemin semble encore long pour apaiser les appréhensions des jeunes femmes à l'idée d'avoir et d'élever plusieurs enfants dans les conditions actuelles de vie d'une société super-urbanisée qui s'individualise.

Après le Japon et la Chine, pour terminer l'analyse de l'Asie orientale, donnons quelques indications sur les autres pays de l'Asie orientale.

5.3 FAMILLES RETRECIÉS ET PLACE DE LA FEMME DANS LES AUTRES PAYS D'ASIE ORIENTALE

Les grands traits des familles patrilinéaires, passant au stade nucléaire puis s'individualisant avec la prospérité, se retrouvent en Corée du Sud et à Taïwan, ainsi que dans la diaspora chinoise largement majoritaire à Singapour, peuplée de Hans. Les familles se sont considérablement rétrécies puisque le nombre moyen d'enfants par femme y est très bas, soit 1,3 en Corée, 1,3 à Taïwan et 1,4 à Singapour en 2003. Le rapport de masculinité à la naissance révèle que les pratiques cherchant à éviter les naissances de filles subsistent et même se répandent, surtout l'avortement sélectif après échographie ou analyse du liquide amniotique. Les femmes, même éduquées et insérées dans l'emploi, demeurent très en retrait de leurs maris, assument toutes les tâches domestiques et les soins aux personnes âgées et aux enfants. Stérilets et stérilisations leur sont souvent imposés.

En Asie orientale, les changements dans les structures familiales sont donc considérables, avec la moindre cohabitation entre les générations et la multiplication des enfants uniques et des familles restreintes. Compte tenu des attitudes culturelles, il peut en résulter comme en Chine des taux de masculinité anormalement élevés. Toutes ces évolutions multiplient les défis politiques du XXIe siècle, appelant des politiques familiales largement renouvelées, tant pour l'accueil des enfants quel que soit leur sexe que pour la solidarité entre les générations.

6. L'ASIE DU SUD ET DU SUD-EST : DUALITE SELON LES SPIRITUALITES

S'intéresser à l'Asie du Sud et du Sud-est conduit à mettre en évidence au sein de cette région une nette différenciation dans l'évolution des structures familiales. En effet, même si l'ensemble des pays concernés enregistre un rétrécissement du nombre d'enfants par famille, à une intensité différente et à un rythme propre selon les situations spécifiques de chacun d'entre eux, une grande différence oppose l'Inde aux autres pays de la région en raison du sens et de la place de la femme dans la société.

Après l'analyse de la situation spécifique de l'Inde, l'étude se porte sur deux pays du sud-est asiatique, la Thaïlande et le Viêt Nam, avant de considérer les deux autres grands pays du sous-continent indien, le Pakistan et le Bangladesh, dont l'étude peut être regroupée avec l'Indonésie en raison de leur appartenance commune au monde musulman, puis le pays le plus à l'est de cette région, l'archipel des Philippines.

6.1 L'INDE ET LA PRESELECTION SEXUELLE

Même si l'Union indienne connaît, selon les Etats de ce pays fédéral, de nombreux contrastes quantitatifs dans les évolutions de ses structures familiales, on constate une permanence des mentalités qui ont des effets sur les taux anormalement élevés de masculinité des naissances. Et la politique ne paraît pas parvenir à contrarier ces tendances.

Des changements contrastés...

Que de contrastes, dans le plus vaste Etat du sous-continent indien, comptant 1.068.600.000 habitants en 2003, entre les familles selon leur pratique religieuse, leur caste, leur niveau économique, leur habitat rural ou urbain, l'Etat où elles vivent ! Ainsi, la mortalité infantile est de 15‰ au Mizoram, mais de 112 ‰ au Bihâr ou en Orissa. Le développement de l'Inde a été puissant et rapide et l'espérance de vie moyenne est passée de 52,5 ans en 1980 à 63,6 en 2003. On compte de plus en plus de familles nucléaires avec une femme, de mieux en mieux éduquée, qui travaille, et seulement 2 enfants. Le rythme de décroissance du nombre d'enfants par femme pour le pays entier, impressionnant au début, s'est un peu ralenti : 6,1 en 1961 ; 4,5 en 1981 ; 3,1 en 2003, mais, en Uttar Pradesh, il reste de 4,82, contre seulement 1,9 à Goa.

...et la permanence des stratégies familiales

Cependant, il faut regarder ce qui permène sous l'apparente évolution vers une famille moderne comme sous les différences criantes. La structure familiale reste, partout, patriarcale, et les liens familiaux sont en eux-mêmes l'objet d'une forte religiosité, trouvant leurs modèles dans les *védas*¹. Une longue lutte a été nécessaire pour faire cesser les sacrifices de veuves sur le bûcher de leur mari, rapporté par exemple dans le *Zadig* de Voltaire et aboli juridiquement en 1829 par Lord William Bentinck. Mais les anciennes "satis"² sont encore, ici et là, vénérées comme saintes.

Le mariage reste la grande affaire des stratégies familiales : le National Family Health Survey de 1993 attestait que plus de 50% des femmes étaient déjà mariées à 20 ans en Madhya Pradesh ou au Bihâr, mais seulement 3% à Goa. Partout, les femmes ont vite des enfants après le mariage, puis appliquent une stricte contraception dès 25-29 ans quand elles ont le nombre d'enfants souhaités. Cette apparente maîtrise de leur fécondité signifie-t-elle leur autonomie ? En fait, les modalités de la contraception et le sexe des enfants mis au monde

¹ Ensemble des textes sacrés écrits en sanscrit archaïque et représentant le premier monument littéraire de l'Inde.

² La sati est, dans la religion brahmanique, celle qui pousse la fidélité conjugale jusqu'à se brûler vive sur le bûcher funéraire de son mari.

démontrent combien les femmes sont en fait soumises au contrôle et aux pressions du mari, de la belle-famille, voire du village. La pilule, qui permet à la femme de maîtriser elle-même sa fécondité, n'est utilisée que par 2% des femmes, alors que 34,2% sont stérilisées par ligature des trompes, sous le contrôle des maris qui, eux, refusent obstinément la vasectomie.

Des taux sexo-spécifiques anormaux

En outre, les femmes se sentent obligées d'avoir un fils, donc de se débarrasser des filles. Si l'infanticide de filles persiste, surtout dans le Nord, il est en diminution. Partout, il a été supplanté par l'avortement sélectif après recherche du sexe du fœtus. Toutes les castes et toutes les régions recourent à l'échographie transvaginale ou à l'analyse du liquide amniotique, dans des cliniques spécialisées en pleine expansion en dépit des efforts du gouvernement pour les interdire (en 1978, puis en 1983). En 1992, un Forum de médecins et de femmes à Bombay pouvait reprocher fortement au gouvernement de ne pas avoir alors encore mis en œuvre sa politique contre la présélection sexuelle. Partout, on ferme les yeux sur ces pratiques. Pourtant, l'égalité de genre est inscrite dans la Constitution indienne et de nombreuses lois interdisent toute discrimination fondée sur le sexe et tentent d'aider à la promotion de la femme dans tous les domaines. Mais la fille est malvenue dans les familles. Elle est dite *nakusha* (non voulue) au Rajasthan, *chevalu* (dépense) au Tamil Nadu et *vangal* (mauvaise) en langue marathi. "Élever une fille, c'est arroser une plante dans le jardin du voisin". Aux mariées, on souhaite "d'avoir cent fils !"

Résultat de ces mentalités et comportements, dans l'ensemble de l'Union indienne, on compte, en 2001, 927 filles pour 1000 garçons, contre 945 en 1991. Pour Delhi, cette proportion est passée de 915 en 1991 à 865 en 2001. Le sex-ratio est encore plus faible en Haryana, où, avec 820 filles pour 1000 garçons, on s'achemine vers une pénurie d'épouses qui va peut-être en renchérir la valeur. Car avoir des fils représente un enjeu crucial pour les familles indiennes, auxquelles ils sont censés apporter pérennité et prospérité, tandis qu'il faut doter les filles qui partent dans leur belle-famille.

Cette vue des choses qui heurte l'éthique occidentale pousse de nombreux médecins et citoyens de l'élite à présenter la présélection sexuelle, suivie d'avortements, comme un service à rendre aux femmes pour leur éviter de trop nombreuses grossesses avant la venue d'un fils. Ils taisent les risques pour la santé de la femme. Du fait des interdictions et amendes, les tests et les interventions sont de plus en plus dispendieux et procurent des bénéfices de plus en plus substantiels, ce qui alimente le vivier des intervenants.

Dans les couches très pauvres, en ville ou à la campagne, on trouve normal de ne pas envoyer la fille à l'école et de la faire travailler dès le plus jeune âge.

Une politique limitée

Dans ce contexte, la politique du gouvernement se borne à édicter de grands principes et à lancer des interdictions. Aux ONG et aux associations nationales très actives reviennent à la fois la lutte pour les femmes et pour la scolarisation des filles, et le combat contre la pauvreté, particulièrement contre le travail des enfants. Et en Inde, toute discussion approfondie sur les rapports entre les hommes et les femmes et surtout sur les liens familiaux conduit à évoquer la religion et les textes sacrés. D'après une étude de l'UNICEF, pas moins de 50 millions de femmes qui "auraient dû naître" manquent en Inde aujourd'hui. Un tel chiffre met à l'évidence combien l'égalité des sexes reste en devenir.

6.2 ENTRE INDE ET CHINE : VIET NAM ET THAÏLANDE

Forte réduction des familles au Viêt Nam

Au Viêt Nam, on retrouve, comme en Chine, le mélange des influences traditionnelles (familles patrilinéaires, respect des anciens, culte des ancêtres, supériorité masculine, mariages jeunes, rôles des sexes très différenciés dans les ménages, fécondité élevée) et des principes des Etats communistes (égalité des sexes, retard au mariage, contraception contrôlée par les autorités sanitaires). Le taux de fécondité ayant chuté de 30 naissances pour mille femmes en âge de procréer en 1990 à 19,58 ‰ en 2003, on peut parler d'un succès de la politique de modération de la fécondité. L'âge au mariage recule, les rôles dans les ménages sont toujours très contrastés, le nombre moyen d'enfants par femme est tombé à 2,3 en 2003 et va continuer de chuter. La contraception est obtenue surtout par la pose de stérilets (38,5%) par les services de santé spécialisés ; la stérilisation n'est pas répandue (6,3%) et la pilule très rare.

...et plus encore en Thaïlande

En Thaïlande bouddhiste, les pratiques religieuses et les traditions sont plus proches de celles de l'Inde. Le pays est lancé à plein régime dans la société de consommation et des influences occidentales pénètrent par le tourisme. La population compte beaucoup de célibataires, veufs (surtout veuves) et divorcés. Les jeunes filles se marient plus tard que dans les années 1980, elles travaillent, elles contrôlent leur fécondité de manière autonome grâce surtout à la pilule (25%), mais une proportion presque équivalente (22%) sont stérilisées. La fécondité a beaucoup plus baissé que dans les pays voisins, et, avec 1,7 enfant par femme en 2003, la Thaïlande ne remplace plus ses générations. C'est cependant encore un pays jeune, dont les villages sont composés de familles patriarcales larges, tandis que, dans les grandes villes, tournent les célibataires jeunes instables, les divorcées avec enfants, autour d'un grand noyau de familles nucléaires de type occidental. Le gouvernement et les œuvres patronnées par le roi et la reine animent des programmes pour aider les grandes familles stables à subsister à la campagne et pour porter secours aux enfants abandonnés des villes, très nombreux et exploités par les trafiquants de tous ordres.

6.3 LE REGARD SUR L'ENFANT FEMININ DANS LES SOCIETES ASIATIQUES A RELIGION MONOTHEISTE

Dans la même région de l'Asie du Sud et du Sud-Est, se situent d'autres pays très peuplés qui, à la différence des précédents, pratiquent majoritairement une religion monothéiste, - catholique pour les Philippines, musulmane pour l'Indonésie, le Bangladesh et le Pakistan. La question de l'égalité des sexes se pose également dans les trois grands pays musulmans du monde, mais dans des termes différents, surtout d'un point de vue quantitatif.

Les évolutions différenciées des trois pays musulmans les plus peuplés

Le mariage toujours universel

Trois poids lourds : 220 millions d'habitants en Indonésie, 149 au Pakistan, 147 au Bangladesh, musulmans en très grande majorité. Le PNB par habitant est bas, et même très bas au Pakistan et au Bangladesh. Le mariage est la règle et les proportions de "mariés" y sont très élevées : 69%, 62%, 68%. Il n'y a pas de couples consensuels hors mariage. Les mariages s'y font par intermédiaire, la femme étant traditionnellement très jeune et le mari, de 5 à 10 ans plus âgé et beaucoup plus éduqué (la majorité des femmes au Pakistan et

au Bangladesh sont analphabètes), exige de son épouse une vie recluse derrière le *purdah* dans la péninsule indienne. Mais la croissance démographique se ralentit lorsque la condition de la femme évolue dans ces pays qui parcourent la transition démographique à proportion de cette évolution.

Le rétrécissement des familles, très rapide en Indonésie...

Dès 1980, l'Indonésie, où les femmes ne sont pas voilées et sont présentes dans tous les secteurs de l'économie, commence à marier moins jeunes des filles mieux éduquées, auxquelles sont offertes toutes les méthodes modernes de contraception volontaire. Le nombre moyen d'enfants par femme tombe de 4,4 en 1980 à 2,5 en 2003. En même temps, la mortalité infantile, qui touchait en 1980 presque un enfant sur dix (99,7 ‰), n'est plus en 2003 que de 39,4‰.

...important au Bangladesh malgré la pauvreté...

Dans le très pauvre Bangladesh, le mariage des filles est, en 2003, toujours précoce, mais il a reculé de 16,5 ans à 19 ans. La scolarité des filles a augmenté de +90% entre 1980 et 2000 et, désormais, en milieu urbain, 42% des femmes sont alphabètes. Le gouvernement, avec un fort soutien international, a fait passer la proportion des femmes recourant à une contraception sans coercition (type pilule) de 7% à 49,2%. Seules les Hindouistes s'y font stériliser (10%). Les avortements sont rares (12 pour 100 naissances vivantes). L'Islam n'a fait obstacle ni à la contraception confiée à la femme, ni au travail professionnel des femmes (64% des femmes de plus de 12 ans travaillent). Le résultat est remarquable dans un pays si pauvre : le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 4,99 en 1980 à 3,10 en 2002.

...et plus limité au Pakistan

Au Pakistan, où toutes les femmes sont voilées, leur réclusion plus sévère, l'éducation réservée aux jeunes filles des classes supérieures, seules quelques associations privées et mouvements féminins ont tenté de sensibiliser les femmes à la contraception, qui reste peu pratiquée. Aussi, si la mortalité infantile s'est réduite, elle reste forte : 106‰ en 1980, 76,5‰ en 2003. D'une moyenne de 6,5 enfants par femme en 1980, on n'est passé qu'à 4,8 en 2003. En l'absence d'éducation et de contraception, la carrière génésique des femmes est longue, et s'étale de 15 à 45 ans, avec un maximum de naissances entre 20 et 35 ans.

Cependant, dans ces trois grands pays musulmans, où les garçons, préférés, sont bien mieux éduqués que les filles, aucun obstacle n'est opposé à la naissance de filles - ni infanticides ni avortements sélectifs comme dans l'Inde voisine. La mortalité infantile des filles y est du reste inférieure à celle des garçons, ce qui montre qu'elles sont aussi bien accueillies et soignées. Ces trois pays ont des populations jeunes, comptent encore relativement peu de personnes âgées, surtout des veuves. Elles vivent au foyer de leurs enfants et s'occupent des petits-enfants, quand elles ne travaillent pas jusqu'à leur dernier jour pour aider l'entité familiale à survivre au jour le jour.

La montée des séparations juridiques et géographiques aux Philippines

Les Philippines, majoritairement chrétiennes, comptent beaucoup moins de mariés (50%) que la Chine (68%) ou l'Indonésie (69%), beaucoup plus de célibataires seuls (36%) et une minorité (6,5%) de célibataires qui se disent en concubinage. Les insuffisances du développement expliquent l'importance de l'émigration, tant masculine que féminine. Les émigrants sont souvent des célibataires qui se marieront plus tard, mais aussi des hommes mariés qui laissent pour des années femme et enfants afin d'aller travailler dans les pays du Golfe ou sur les navires marchands. En dépit de la religion catholique, le divorce est en progression constante. Le taux de natalité a chuté de 36,3 naissances pour mille habitants en 1980 à 26,3‰ en 2003, mais le nombre moyen

d'enfants par femme reste relativement élevé (3,5) et le pays connaît un accroissement naturel important. La contraception n'est ni imposée ni vraiment préconisée par les autorités, et 50% des femmes n'en pratiquent pas, tandis que 18% disent avoir recours à "des méthodes traditionnelles". Seulement 10% des femmes subissent une stérilisation, mais le taux d'avortements est très élevé, 42 avortements pour 100 naissances. Au moins ne s'agit-il pas d'empêcher la venue de filles.

Dans cette région d'Asie du Sud et du Sud-Est dont certains pays comptent parfois des densités relativement élevées, les structures familiales montrent deux points essentiels de divergences selon que le mariage est universel ou non et selon que la préférence pour le sexe masculin conduit ou non à une présélection sexuelle.

7. LES CINQ EUROPE

La famille a connu en Europe, à des dates s'échelonnant de 1965 à 1995, des transformations profondes qui ont concerné : les unions, leur forme et leur durée ; la fécondité, en chute drastique ; la taille et la composition des ménages ; les rôles parentaux et les liens générationnels. La structure dominante de la famille de l'ère de l'emploi industriel salarial était la suivante : plusieurs enfants, sous l'autorité d'un père pourvoyeur et avec mère éducatrice au foyer. Elle a largement disparu d'Europe. Elle n'a donc été qu'une phase dans l'histoire des structures familiales d'autant que, précédemment, la mère éducatrice au foyer dans beaucoup de familles, participait aussi à l'activité professionnelle, souvent de nature familiale, dans l'agriculture, dans l'artisanat ou dans le commerce.

Depuis les années 1960, 1970 ou 1980 selon les pays européens, les ménages "modernes", fondés sur le respect des choix des individus touchant à leur vie privée, l'égalité de la femme et de l'homme, l'amour comme base de la formation des couples et des rapports parents/enfants, s'ils forment des familles plus chaleureuses, se sont révélés fragiles et instables. Il semble qu'ils ne puissent fonctionner que soutenus par des politiques spécifiques qui doivent s'adapter à leurs formes, encourager la fonction parentale, aider les mères à poursuivre leur vie professionnelle en assurant l'accueil des jeunes enfants, et veiller à l'égal accès des enfants, à la santé, à l'éducation, à la socialisation. Lorsque ces soutiens sont insuffisants, la natalité s'abaisse plus encore. L'avenir de l'Europe semble donc dépendre des politiques familiales.

Le modèle familial "moderne" ne vient pas des Etats-Unis, mais d'Europe du Nord. Il apparaît indissociable de la politique féministe qui l'a, dès l'origine, accompagnée. Il arrive 5 à 10 ans plus tard en Europe occidentale, où il est plus ou moins adopté selon les contextes socio-économiques et culturels de chaque pays. Puis, 10 à 15 ans plus tard, ses effets se font sentir en Europe méridionale, sans toujours l'accompagnement de politique familiale nécessaire, et les conséquences sont sévères pour la natalité et le nombre d'enfants par famille. Si l'on observe la part des dépenses sociales que les Etats européens consacrent à la famille et aux enfants, on retrouve les trois mêmes groupes : en Europe du Nord cette part va de 10,5 à 13% ; en Europe occidentale, de 8,8 à 10,5% ; en Europe méridionale, de 2,1 à 7,6%. Ensuite, l'Europe de l'Est forme un quatrième groupe où les familles, aidées sous le régime communiste par un type de protection particulier, ont beaucoup de peine à intégrer l'économie de marché. Enfin, sera analysée la situation spécifique de la Russie, pays qui a connu le plus long règne sans partage du système soviétique.

7.1 L'EUROPE DU NORD : DU TRIOMPHE DE L'AUTONOMIE INDIVIDUELLE AU SOUCI DE L'ENFANT

Dès les années 1930, s'élaborent en Suède les idées et les propositions qui font l'objet d'un grand débat national, lequel trouve un écho immédiat dans les pays voisins qui y ajoutent leur touche personnelle : Danemark, Norvège, Finlande et même Islande. Les pays scandinaves, s'agissant de la famille, se posent en laboratoire social, modèle de démocratie avancée.

En 1935, alors que la Suède sort de la pauvreté, s'industrialise, manque de main-d'œuvre, cherche à arrêter son émigration et à augmenter sa natalité, Gunnar et Alva Myrdal publient *Crisis in the population question*, livre qui a un retentissement considérable. Natalistes, ils réclament "le droit pour les femmes qui travaillent de se marier et d'avoir des enfants" et non l'inverse. Ils plaident pour la citoyenneté sociale de la femme par le travail et la maternité, obtiennent le congé de maternité rémunéré et la gratuité des soins pour l'accouchement des femmes actives, proposent « un soutien économique au revenu des familles avec enfants » et des « services pour soulager les mères ». Dans ses ouvrages ultérieurs, dès les années 1940, Alva Myrdal demande la diffusion des méthodes contraceptives alors existantes pour promouvoir "l'enfant désiré". La promotion de la femme est première ; l'univers familial et l'univers professionnel ne sont pas opposés ; l'Etat est invité à soutenir les parents.

Le mariage perd son caractère universel

Durant les années 1950-60, dans toute la Scandinavie, se met en place l'"Etat providence". En 1971, pour la coalition Parti social-démocrate/Syndicat LO/Mouvement des Femmes, Alva Myrdal pose les objectifs : révision de la division traditionnelle des rôles dans la sphère domestique ; égalité des chances pour les femmes dans le travail et la sphère publique ; soutiens accrus de l'Etat en argent et en services pour les parents. Avec l'essor du secteur tertiaire, on met ou remet au travail les femmes, même les plus de 40 ans. Les pays scandinaves deviennent les champions de "l'interchangeabilité des rôles" entre père et mère et avancent des taux records de travail féminin. Ils ne s'inquiètent pas et sont même plutôt fiers de la très soudaine et très profonde chute du nombre des mariages chez eux dès 1970-75. Jusque-là, l'Europe croyait que les femmes recherchaient la protection du mariage ; or voilà que, quand on favorise leur travail et leurs maternités, elles ne se marient plus. D'une part, leur âge au mariage, de 23 ans en moyenne en 1970, recule (en 2002, il est de 28,5 ans en Finlande, 28,6 en Norvège, 29,5 en Islande, 29,6 au Danemark et 30,1 en Suède). D'autre part, de plus en plus refusent le mariage et, dès l'âge de 17 ans, vivent en couples. Le "mariage au clair de lune", comme on l'appelle en Suède, se généralise et se présente comme une idéologie nouvelle d'autonomie individuelle.

Toutefois, quand en Suède il devient plus avantageux d'être marié avant le 1/1/1990 pour conserver le bénéfice éventuel de la pension de réversion lorsque que le couple cohabitant n'a pas d'enfant, les couples font la queue aux mairies en décembre 1989 ! Il en reste une trace stupéfiante dans les statistiques avec 108 919 mariages en 1989, contre 44 229 en 1988 et 40 477 en 1991. Du moment où elle n'est plus pénalisée, la désaffection pour le mariage reprend son cours.

En 2002, l'indice synthétique de primo-nuptialité féminine est tombé à 0,52 en Suède (contre 0,97 en 1964), ce qui signifie qu'une femme sur deux ne se marie pas avant l'âge de cinquante ans. Il en est de même en Islande, en Finlande, et surtout en Norvège (0,47). Et celles, de moins en moins nombreuses, qui se marient divorcent davantage. Toujours en 2002, l'indice synthétique de divortialité est en Suède à 0,50 (1 mariage sur

2 se rompt), contre 0,23 en 1975. La Norvège affiche 0,46, le Danemark 0,47 et la Finlande 0,50. Quant aux couples concubins, les enquêtes montrent qu'ils ne sont pas plus stables. Il y a beaucoup de remariages ou de recompositions de couples, ce qui modifie le foyer des enfants et, d'après une récente étude norvégienne, porte préjudice aux enfants qui changent de "pères".

Réduction du nombre d'enfants

En 1965, au départ du modèle "moderne", la famille de trois enfants domine et les pays scandinaves ont largement assez d'enfants pour assurer le remplacement des générations : 2,42 enfants par femme en Suède, 2,48 en Finlande, 2,61 au Danemark, 2,95 en Norvège et même 3,72 en Islande. Puis leurs indices de fécondité chutent jusqu'en 1980, avant de remonter après un renforcement des mesures sociales : aux allocations familiales universelles non soumises à l'impôt, variant avec l'âge des enfants et versées à la mère, s'ajoutent un engagement des municipalités à assurer l'accueil de tous les enfants, et un long Congé parental rémunéré (à 100% du salaire antérieur au Danemark, 80% en Suède, 70% en Finlande). Sachant l'âge tardif auquel les jeunes femmes décident de leur première maternité, la Suède encourage les grossesses rapprochées en permettant d'enchaîner les Congés parentaux, et, à la fin des années 1980, elle compte de nouveau 2 enfants par femme. Puis la crise, qui contraint de modérer ces dépenses, et le chômage ont raison de cette embellie. En 2002, on compte en moyenne par femme 1,75 enfant en Norvège, 1,72 au Danemark et en Finlande, et 1,65 en Suède. La féconde Islande, avec 1,93, tient la première place en Europe, mais est tout de même au-dessous du niveau de remplacement des générations. Le vieillissement s'intensifie dans tous les pays du Nord de l'Europe, même s'il est moindre en Islande. Par exemple, la Suède de 2003 a presque la même proportion de 65 ans ou plus (17%) que de moins de 15 ans (18%).

Naissances hors mariage et invention du concept de coparentalité

Dans cette Europe du Nord, un nombre rapidement croissant de naissances se produit hors mariage : en 2002, elles représentent 40% des naissances en Finlande, 45% au Danemark, 50% en Norvège, 56% en Suède et 62% en Islande. Ces naissances ne sont généralement pas des accidents et ces enfants ont tous deux parents. Au Danemark et en Suède, la loi veut que toute accouchée célibataire dont l'enfant n'est pas reconnu désigne le père ou donne des éléments permettant une recherche, car l'enfant n'a pas demandé à être sans père. Ayant fait leurs preuves en féminisme, les pays du Nord se sont en effet préoccupés du rôle du père et cherchent à promouvoir le concept de *coparentalité*. Ainsi le père doit-il prendre une part (un à deux mois minimum) du célèbre Congé parental rémunéré de plus d'un an. En fortifiant les liens parentaux mère/enfant et père/enfant dès la naissance, l'"interchangeabilité des rôles" est encouragé. Une responsabilité conjointe des parents se construit, pouvant contribuer à prévenir les séparations ou à garantir que les parents venant à se séparer continueront tous deux à s'occuper de leur(s) enfant(s) communs(s). Le Congé parental avait aussi pour but de soulager les municipalités qui ne parviennent toujours pas à assurer le "tout crèche" promis, ni même assez de jardins d'enfants (payants au prorata des ressources des parents) avant la scolarité obligatoire (qui n'intervient qu'à 7 ans en Suède et en Finlande). Le Danemark a dernièrement beaucoup augmenté l'accueil des petits et les listes d'attente ont diminué de 20%, mais il y a toujours des listes d'attente! Les structures publiques ne reçoivent pas une proportion suffisante d'enfants, ni assez d'heures par jour.

Le Congé parental, aux résultats excellents, ne dure que 12 à 15 mois et est principalement utilisé par les mères qui suspendent alors leur activité professionnelle. Les taux de travail des femmes mères de jeunes enfants restent très élevés, mais ils font illusion dans une certaine mesure car on comptabilise comme "actives" un nombre important de femmes en congés variés (congés parentaux, congés de formation, etc.). La proportion de femmes travaillant à temps partiel est relativement élevée (35,7% en Suède, 34,9% au Danemark), sauf en Finlande. La proportion de pères qui prennent le Congé parental reste très faible (en 2000

: 4,1% en Finlande, 5,5% au Danemark, 13,7% en Suède). En revanche, les pères s'occupent beaucoup, et de plus en plus, de leurs enfants dans la vie courante, même si les tâches domestiques restent surtout à la charge des mères.

Ménages unipersonnels et générations vivant séparément

Danemark, Suède, Finlande, Norvège sont les pays d'Europe qui détiennent le record des "ménages d'une personne". Et les projections pour 2025 les montrent toujours en tête avec plus de 20% de personnes vivant seules. Dans les pays nordiques, les jeunes ne restent pas au foyer de leurs parents, mais, très tôt, vers 17-18 ans, s'installent à part, seuls ou en couple. Les grands-parents et arrière-grands-parents, eux aussi, vivent de leur côté, et souvent seuls. La proportion des personnes de 65 ans ou plus vivant seules y est plus élevée que partout ailleurs en Europe : 46% au Danemark, 44% en Suède, 40% en Finlande (contre 32% pour l'ensemble de l'Union européenne).

Si une forte participation d'hommes et de femmes âgés sur le marché du travail est un autre trait distinctif nordique, c'est qu'en passant à la retraite, ils perdent beaucoup. Dans l'Union européenne, le revenu net relatif des 65 ans ou plus s'élève à 88% du revenu net moyen des actifs, alors qu'il n'en représente que 83% en Suède, 78% en Finlande et seulement 68% au Danemark. Les pays nordiques ont un système de protection sociale "social-démocrate universaliste", qui comprend la couverture du risque vieillesse comme un ensemble de prestations en espèces et en nature. L'Etat providence est prodigue de services, offerts aux parents âgés vivant seuls ou en couple. Au Danemark la distinction entre hébergement en collectivité et maintien à domicile a été éliminée par la loi en 1987. La notion nouvelle est celle d'un "habitat adapté au grand âge" associé à la fourniture de services et de soins, d'un niveau inégalé en Europe. Les transferts ne se font pas au sein des familles, mais au sein de la communauté. Vivant chacune de son côté, se suffisant à elles-mêmes, les générations se téléphonent et se rendent visite, mais de plus en plus de personnes âgées se plaignent de leur solitude au personnel social qui vient les aider et les soigner.

Une nouvelle politique de l'enfant

Depuis les années 2000, Les pays nordiques se soucient de plus en plus des enfants, de leur santé et de leur équilibre. C'est le nouveau débat qui mobilise aujourd'hui les opinions et tend à réhabiliter la famille complète et stable comme étant le meilleur cadre de l'éducation des enfants, après des décennies privilégiant l'individualisme "libéré" des adultes. Les psychologues avaient avancé que les enfants supportaient sans grands dommages les séparations de leurs parents. Alors qu'aujourd'hui 1 enfant de moins de 17 ans sur 4 en Suède a vécu la séparation de ses parents, on s'inquiète davantage.

Une gigantesque étude conduite sur près d'un million d'enfants vient d'y être publiée en 2003 et tempère les anciens optimismes. Ont été comparés 921.257 enfants ayant vécu dans un foyer à deux parents de 1985 à 1990 et 65.085 enfants ayant vécu les mêmes cinq années dans un foyer monoparental (5.433 vivant avec leur père et 59.652 avec leur mère). Non seulement les enfants de foyers monoparentaux apparaissent désavantagés socio-économiquement, mais encore les taux de mortalité, de suicides et tentatives de suicide et de morbidité avec hospitalisation sont nettement supérieurs chez eux à ceux des enfants ayant vécu avec deux parents. Le sexe du parent gardien n'affecte pas les résultats, mais les garçons, plus que les filles, courent des risques de maladies psychiatriques et de dépendance aux drogues quand ils vivent avec leur mère seule. Le sérieux avec lequel a été conduite cette monumentale recherche exhaustive garantit le sérieux avec lequel ses résultats préoccupants seront débattus. Quelles mesures de politique familiale seront alors proposées, dans l'intérêt des enfants ? Les sociétés d'Europe du Nord y réfléchissent.

7.2 L'EUROPE OCCIDENTALE ET SES REPNSES POLITIQUES DIVERSES A L'EBRANLEMENT DES FAMILLES

En définissant ici l'Europe occidentale³ comme étant composé de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la France, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, elle se trouve tout entière dans l'Union européenne avec des pays aux histoires fortement contrastées, qui ont sur la famille des conceptions différentes et n'ont pas de politique familiale commune. Certains de ces Etats récusent jusqu'à l'idée de "politique familiale" alors que, pour d'autres, elle est un chapitre important de leur politique sociale. Pourquoi les rapprocher ? Parce que tous, sauf l'Irlande, ont connu en même temps l'ébranlement de leurs structures familiales dans les années 1970-1980. Ils ont traversé la "transition démographique familiale" ensemble avec les mêmes effets et, par des voies différentes, leurs politiques sociales destinées aux familles et aux enfants semblent peu à peu converger. Dans tous les cas, les choix de vie des femmes ont changé et manifestent un souci de l'égalité des chances des genres dans la famille et hors la famille, et une préoccupation grandissante du devenir des enfants nés ou élevés dans des foyers, quelles que soient leurs structures.

Un ébranlement parallèle

Grâce à certains indicateurs démographiques, on peut suivre à la trace le scénario individualiste à la nordique adopté en Europe occidentale qui vient changer les structures familiales. Il commence 5 ans après la Suède, par un décrochage rapide, entre 1970 et 1975, de la fécondité : le nombre moyen d'enfants par femme tombe en 5 ans en Allemagne, de 2,03 à 1,48 ; en Autriche, de 2,29 à 1,83 ; en Belgique, de 2,25 à 1,74 ; en France, de 2,47 à 1,93 ; aux Pays-Bas, de 2,57 à 1,66 ; au Royaume-Uni de 2,43 à 1,81. Dès 1975, tous les pays de la région, sauf l'Irlande encore atypique, s'abaissent à une fécondité insuffisante pour remplacer les générations.

Puis, durant les 5 années qui suivent, 1975-1980, tous expérimentent la chute du mariage : l'indice de primo-nuptialité des femmes passe en Allemagne, de 0,81 à 0,69 ; en Belgique, de 0,89 à 0,71 ; en France, de 0,86 à 0,71 ; aux Pays-Bas, de 0,83 à 0,68 ; au Royaume-Uni, de 0,86 à 0,76. Après 1980, c'est l'âge des femmes au premier mariage, jusque-là entre 22 et 23 ans partout, qui s'élève pour atteindre 27 à 28 ans en 2002. Et les indices de nuptialité, eux, continuent leur baisse. En 2002, ils ne sont plus que de 0,50 à 0,54 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et le Royaume-Uni, et de 0,59 pour la France, l'Irlande et les Pays-Bas.

Ces étonnants parallélismes se retrouvent pour d'autres indicateurs familiaux. Ainsi, dans ces pays, de tradition protestante, catholique ou laïque, la fréquence du divorce augmente pareillement. En 2002, les indicateurs de divortialité se resserrent autour de 0,43, avec un maximum à 0,54 pour la Belgique et un minimum à 0,38 pour la France et les Pays-Bas, c'est-à-dire que, ici, plus d'un mariage sur trois, et, là, plus d'un mariage sur deux sont rompus (Irlande exceptée).

Dans les naissances, il faut noter un autre trait imité du modèle suédois : la proportion des enfants nés hors mariage, qui n'était dans les années 1950 et 1960 que de 6 ou 7% des naissances. En croissance rapide après 1985, elle s'est envolée en France où, en 2002, elle est de 43,7%, et au Royaume-Uni, 40,6%. Dans les autres pays, elle atteint déjà 30 à 35%. Cette contagion est d'autant plus remarquable que, dans ces différents Etats, les dispositions juridiques, fiscales et sociales touchant au mariage et à la légitimité des enfants ne sont pas les mêmes. La vague "moderniste" a balayé les divers garde-fous qui protégeaient la cellule familiale mariée.

³ La définition géographique est légèrement différente.

La taille des ménages d'Europe occidentale a donc diminué (2,1 personnes), les familles nombreuses se faisant rares : dans la génération des femmes nées en 1935, 20% avaient 4 enfants ou plus ; dans la génération de celles nées en 1960, elles ne sont plus que 4%. Un autre élément contribuant à réduire les ménages est la tendance, comme dans l'Europe du Nord, des très jeunes gens, surtout les filles, à quitter le domicile des parents pour vivre seuls ou en couple, à l'inverse des jeunes Japonais, ou Italiens, ou Espagnols. S'accroissent également le nombre et la proportion des ménages avec enfant(s) et un seul parent, à la suite des séparations et divorces. On estimait vers 1995 qu'ils représentaient 21% de l'ensemble des familles au Royaume-Uni, 19% en Allemagne, 16% aux Pays-Bas, 15% en Autriche, 14% en France et 11% en Irlande. Les définitions des "familles monoparentales" et des "parents isolés" variant selon les pays et les systèmes sociaux, en comparer le nombre une certaine année reste approximatif.

Néanmoins des différences

Des différences apparaissent cependant entre ces pays touchant à la constitution des familles : la fécondité a chuté plus précocement, et reste à des niveaux beaucoup plus bas en Allemagne (1,31 enfant par femme en 2002) et en Autriche (1,40), sans que les pouvoirs publics semblent s'en émouvoir, comme si le souvenir des discours populationnistes nazis avaient frappé d'interdit les mots "natalité" ou "politique familiale".

Dans un second groupe de pays (Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique), le respect du projet privé individuel est invoqué pour ne pas s'alarmer du niveau de 1,6 enfant par femme. En France seulement, l'enjeu semble considéré comme important, mais, si certains spécialistes s'inquiètent, les médias annoncent comme un record extraordinaire un indice de 1,89 enfant par femme pourtant insuffisant, mais il est vrai moins bas que chez les voisins.

Seule la catholique Irlande fait mieux et vit ses belles heures de croissance économique avec 2 enfants par femme. Il est vrai qu'elle est partie de 3,98 en 1971 et que sa population est encore moins nombreuse qu'en 1840, avant la crise de la pomme de terre, la surmortalité et l'émigration outre-Atlantique qui s'en suivit.

Les fragilités familiales

Dans cette Europe occidentale, l'accent a été fortement mis sur la liberté des adultes de faire ou défaire leurs unions, mais certaines des situations observées révèlent une fragilité particulière, économique et sociale, d'unités familiales mère/enfant(s). On s'alarme particulièrement des grossesses intervenant chez de très jeunes femmes de 15 à 19 ans, le plus souvent d'un niveau d'éducation faible et sans emploi, dont l'incidence a été particulièrement forte au Royaume-Uni (60‰ vers 1990, 50‰ en 2000). Dans une société de permissivité affichée et entêtante, les familles fragiles et souvent éclatées ne parviennent pas à empêcher les adolescents de se livrer à des conduites à risque, dont la sexualité sans précaution. Pourtant, c'est en Europe occidentale que les femmes disposent des plus grandes facilités pour maîtriser leur fécondité. L'interruption volontaire de grossesse y est autorisée (sauf en Irlande) et les enquêtes DHS révèlent que, dans ces pays, 75% à 85% des femmes ont recours à la contraception "autonome", la pilule le plus souvent. Au Royaume-Uni se constate une proportion non négligeable de stérilisations féminines (14%) mais plus encore de stérilisations masculines (18%) qui évoquent les mêmes pratiques, volontaires, du Canada.

Il y a, en Europe occidentale, de moins en moins d'enfants, mais l'augmentation des ruptures des couples parentaux en touche de plus en plus. À 17 ans, entre 15 et 25% ont vécu la séparation de leurs parents. Certains ont cherché, médias à l'appui, à laisser entendre que tout allait bien pour eux. Mais des études britanniques et françaises sur d'importants échantillons ont établi que les enfants vivant dans des foyers monoparentaux ou recomposés sont plus souvent affectés dans leur santé physique et psychique et réussissent moins dans leurs études que ceux des mêmes milieux sociaux vivant avec leurs deux parents. En outre, une

forte proportion d'entre eux ont perdu contact avec leur père ou ne le voient que rarement, ce qui devient un sujet majeur de préoccupation. Les politiques familiales ne sont pas préparées à traiter le grave problème des séparations parentales du point de vue de l'enfant.

Les situations intergénérationnelles

Dans tous les pays d'Europe occidentale, la longévité est remarquable, surtout pour les femmes. Une petite proportion (7 à 8%) des parents âgés vit encore avec leurs enfants dans des ménages à trois générations en France, Allemagne, Belgique ; plus du tout aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni. Les ressources des personnes âgées sont le plus souvent satisfaisantes, supérieures parfois à celles de leurs descendants et des flux financiers importants vont des grands-parents vers les petits-enfants. En Allemagne et aux Pays-Bas, les parents âgés vont en maisons de retraite ; la France cherche plutôt à organiser le maintien à domicile, mais bien souvent, ce sont les femmes de plus de soixante ans qui doivent se dévouer auprès de leurs parents très âgés pas assez entourés.

L'activité professionnelle des mères

L'activité professionnelle des mères diffère beaucoup de pays à pays, sans doute en accord avec les fameuses "mentalités" et traditions (par exemple les trois K, *Kinder, Kirche, Küche*⁴ d'Allemagne), mais surtout selon les opportunités offertes pour la conciliation vie familiale/vie professionnelle par la politique familiale. Dans les pays qui ont opté pour une politique favorisant la mère qui travaille en développant des équipements d'accueil pour la petite enfance nombreux et de qualité, les taux d'activité des mères ayant un enfant de moins de 6 ans sont très élevés : 85,4% en France, 84,1% en Belgique, et encore, quand la mère a 2 enfants dont l'un de moins de 6 ans : 82,4% en France, 81% en Belgique. Les taux sont nettement moins élevés quand la politique d'accueil à la petite enfance est faible ou embryonnaire : 76,4% et 62,5% en Autriche ; 72,6% et 61,5% en Allemagne ; 70,7% et 71% au Royaume-Uni ; 65,9% et 54,5% en Irlande ; 61,9% et 59,8% aux Pays-Bas. En outre, le recours des femmes au travail à temps partiel est très important dans certains pays : 70,4% des emplois occupés par les femmes sont à temps partiel aux Pays-Bas, 44,6% au Royaume-Uni. S'il y a alors conciliation famille/travail pour les mères, c'est au prix de leurs chances professionnelles.

Réflexions pour l'avenir des politiques familiales

On mesure ici le principal obstacle du « modèle nordique » et de sa diffusion : il faut que l'accueil des enfants de moins de 6 ans soit bien organisé pour que les mères puissent avoir une activité professionnelle rémunérée (et même au-delà de 6 ans : en Allemagne, les horaires scolaires ne sont pas favorables du tout au travail des mères). Il y va du modèle du foyer. Les foyers où la mère travaille vont vers l'égalité des genres, l'interchangeabilité des rôles parentaux et la "coparentalité" ; les autres prolongent le *male breadwinner model*⁵ à l'anglaise, dans lequel les droits sociaux des femmes sont surtout des droits dérivés et les prestations dites "de deuxième classe". Il n'y a "coparentalité" que si la mère a des chances dans le travail d'exprimer ses potentialités et d'assurer son autonomie financière et si le père et la mère s'investissent tous les deux, chacun avec son tempérament, dans les soins aux enfants en dehors des heures où ceux-ci sont accueillis dans des équipements collectifs de garde et de pré-éducation. Ces modes de garde doivent être offerts à un coût très modique ou gratuits (comme l'école maternelle en France), sans quoi seules les mères à bon salaire peuvent y recourir et s'ajoute alors l'inégalité sociale à l'inégalité des genres.

⁴ Enfant, église, cuisine.

⁵ Modèle de l'homme nourricier de sa famille.

Les pays qui ont bien développé l'accueil des jeunes enfants et formé des personnels adéquats font valoir que ce secteur crée de nombreux emplois - surtout féminins, ce qui atténue indirectement son coût pour la collectivité. Certains objectent qu'un tel modèle, poussé à l'extrême, mettrait toutes les femmes au travail, y compris pour s'occuper des enfants des autres, mais elles ne s'occuperaient jamais à temps plein des leurs propres. C'est pour permettre qu'elles s'investissent aussi auprès de leur enfant sans nuire à leur carrière que les Etats nordiques ont développé le Congé parental, avec incitation au père d'en prendre une part. Et les congés parentaux bien gérés peuvent permettre de faire remonter des taux de natalité effondrés (on en a eu naguère la preuve dans l'ex-RDA, avec le *baby jahr*).

Les pays d'Europe occidentale consacrent à peu près le même pourcentage de leurs dépenses sociales à la famille et aux enfants. Mais s'il existe en France, en Allemagne, au Luxembourg et en Belgique une politique active explicitement dirigée vers la famille, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, et en Irlande, les politiques vont plutôt vers les individus membres de la famille, enfants ou parents, sans viser la famille. L'Union européenne a évalué les dépenses famille-enfants des Etats membres en pourcentage du PIB : la France, l'Autriche, l'Allemagne et la Belgique se situent légèrement au-dessus de la moyenne européenne, le Royaume-Uni et l'Irlande dans la moyenne, les Pays-Bas au-dessous.

Désormais, l'Union européenne en vient à préconiser les congés parentaux ouverts aux deux parents. Cette forme d'aide aux familles est appelée à se développer en Europe occidentale, s'éloignant alors du modèle très résistant de la *male breadwinner family* toujours à l'honneur au Royaume-Uni et en Allemagne. Car la gestion de la conciliation travail/famille pour la mère est la plus discriminante de toutes les dispositions de politique familiale. D'ailleurs, elle figure comme objectif dans l'article 33 de la Charte européenne des droits fondamentaux qui devrait être annexée à la future Constitution de l'Union européenne. Or certains Etats, comme l'Allemagne, peuvent distribuer une aide assez généreuse aux familles sous forme d'allocations ; si l'accueil des petits enfants n'est pas organisé, si les congés parentaux d'éducation n'existent pas, les jeunes femmes ne se décident pas à avoir des enfants, voyant que les mères doivent rester au foyer ou travailler de longues années à temps partiel. En fait, c'est l'offre de plusieurs possibilités, souples, qui apparaît la plus favorable tout à la fois à l'égalité des chances pour la femme, à l'intervention du père dans l'éducation et à la coparentalité, et, but à privilégier, au bon développement des enfants.

7.3 L'EUROPE MERIDIONALE : LA PAUVRETE DES POLITIQUES FACE A DES FAMILLES FORT REDUITES

Dans une troisième zone géographique, l'Europe méridionale, le nouveau modèle nordique se propage seulement dix ans plus tard, donc à partir des années 1980. Ces sociétés, longtemps pénétrées par la religion catholique en Italie, Espagne et Portugal, par la religion orthodoxe en Grèce, résistent pour ce qui concerne le mariage, mais s'effondre pour ce qui concerne la natalité et donc le nombre d'enfants par famille.

Les structures familiales antérieures

À l'époque de la transition féministe suédoise, le Sud européen connaît encore les grandes familles patriarcales dont les plus jeunes fils émigrent à l'étranger quand les temps sont durs, tandis que les mères restent à la maison : les statistiques les qualifient de *casades* en espagnol et de *casalinghe* en italien, ce qui souligne bien qu'elles veillent à la maison sur la maison. De telles sociétés sont difficilement réceptives à l'analyse d'Alva Myrdal qui n'opposait pas le monde de la famille et celui du travail professionnel pour les

femmes, et prônait l'émancipation des femmes dans tous les domaines, même sexuel. Les Suédoises déjà s'installaient dans un studio avec leur concubin à 17 ou 18 ans, avec la bénédiction de leurs parents, que les jeunes filles Espagnoles n'étaient encore majeures qu'à 25 ans (au lieu de 21 pour les garçons) et passaient de la tutelle de leur père à celle de leur mari.

Le grand changement

Cependant, plusieurs années après l'Europe du Nord, un grand changement, non exactement semblable, finit par bouleverser les familles méridionales. Il vient des femmes. Il se prépare dans les années 1960-70 par l'élévation du niveau d'éducation des filles en Italie, et ensuite dans les autres pays de la région. Dans la classe moyenne, on commence à envisager que la fille cherche à avoir des diplômes et peut-être une activité professionnelle. En outre, il ne faut pas sous-estimer le rôle joué par l'émigration féminine populaire des mêmes années : depuis les régions pauvres ravagées par le chômage, des dizaines de milliers de femmes partent vers le Nord travailler, le plus souvent comme employées de maison, dans les régions plus riches. Elles rapportent au pays une conception nouvelle de la condition de la femme, un vent de modernité, des exigences vis-à-vis du mari, des aspirations à une meilleure couverture sociale, au confort, à la liberté.

Dans le même temps, les régimes autoritaires (Salazar, Franco, les Colonels grecs) tombent et sont remplacés par les régimes démocratiques. Et ces pays rejoignent l'Italie dans la Communauté économique européenne, la Grèce en 1981, L'Espagne et le Portugal en 1986, et découvrent une législation européenne de l'égalité des chances pour les femmes. Dans l'opinion, c'est l'ébullition féministe, les discours sont véhéments. Comment vont-ils se traduire dans les familles ? Par une chute drastique de la fécondité des femmes mariées et donc du nombre d'enfants par famille. En 1975, le nombre moyen d'enfants par femme était encore de 2,8 en Espagne ; 2,75 au Portugal ; 2,32 en Grèce ; 2,21 en Italie. Dix ans plus tard, il a plongé partout au-dessous de 1,7 ; comme les jeunes repoussent le mariage et ne viennent pas relever la fécondité, la descente continue jusqu'à des niveaux si bas qu'on ne les croyait pas possibles en temps de paix : en 2003, 1,2 enfant par femme en Italie, Espagne et Grèce ; 1,4 au Portugal. La première particularité de l'Europe méridionale consiste donc en un abaissement plus tardif, mais plus fort du nombre d'enfants par famille qu'au Nord. Une deuxième tient aux comportements de nuptialité.

L'attitude concernant la nuptialité

Car les jeunes filles poursuivent leurs études, travaillent, et attendent pour se marier. Comme dans le Nord ? Non, car ni elles ni leurs frères ne s'installent dans un studio en concubinage ; ils s'attardent plutôt chez leurs parents jusqu'à la trentaine, en grande partie pour des raisons économiques, mais pas uniquement. L'union consensuelle affichée n'entrent pas vraiment dans les mœurs : dans la tranche des 16 à 29 ans, en 1998, 12% vivaient en union libre en Espagne, 11% en Italie, 8% en Grèce, contre 41% en France et 70% en Suède la même année. Incontestablement, on se marie de moins en moins dans le Sud : l'indice synthétique de primo-nuptialité féminine, qui était proche de 1 en 1975, tombe en 2002 à 0,66 au Portugal, 0,62 en Italie, 0,59 en Espagne et 0,52 en Grèce. Ce n'est plus le mariage universel, mais il n'est pas dévalorisé. L'immense majorité des enfants naissent dans des couples mariés, la proportion des naissances hors mariage évoluant entre 4% et 10% (contre 43,7% en France). Il n'y a qu'au Portugal que, depuis 2000, on voit augmenter les naissances hors mariage (23%).

Quant au divorce, introduit récemment en comparaison des autres pays d'Europe, il ne concerne qu'une très petite minorité des couples ; en 2000 : 0,10 en Italie, 0,15 en Espagne, 0,17 en Grèce, mais l'indicateur de divortialité, qui n'était au Portugal que de 0,16 en 1999, monte à 0,26 en 2001 et à 0,39 en 2002 ! Preuve que les évolutions, pour tardives, peuvent être très rapides et rapprocher assez vite les familles méridionales

de celles du Nord de l'Europe. Mais on n'en est pas encore là, et les enfants à parents séparés vivant dans un foyer monoparental, grave sujet de préoccupation présent et à venir en Europe septentrionale et occidentale, ne sont pas nombreux dans le Sud. Dans l'immense majorité des cas, les nouvelles familles sont mariées, les parents ont plus de 30 ans, un seul enfant, les rôles sont tranchés : père pourvoyeur, mère au foyer ou travaillant à temps partiel. Une minorité de femmes bien formées rapportant un haut salaire conservent leur emploi et engagent une employée de maison. Dans de nombreux cas, la grand-mère maternelle habite avec sa fille, ou à proximité, et se charge de garder l'enfant. Les tâches domestiques et les soins aux enfants restent aux mains des femmes - il n'y a pas d'interchangeabilité des rôles - et s'exécutent au foyer - il y a très peu de structures d'accueil collectives pour enfants de moins de 6 ans. *On notera la conjonction : difficile activité professionnelle des femmes hors du foyer, très faible natalité.* Près de 90% de femmes de 15 à 49 ans pratiquent une méthode ou l'autre de contraception, et une proportion non négligeable (12,1%) des Espagnoles se font stériliser. Pour entrer en modernité, les femmes réduisent les naissances et cherchent à travailler. En 1999, les taux d'activité des mères ayant un enfant de moins de 6 ans sont de 45,7% en Italie, 41,8% en Espagne, 48,6% en Grèce, mais 70,6% au Portugal où beaucoup de femmes encore, dans l'agriculture, l'artisanat ou le petit commerce, exercent leur activité sur le lieu même de leur foyer (leur nombre va diminuer avec la modernisation).

Les liens familiaux intergénérationnels

S'agissant des parents âgés, les pays méditerranéens favorisent une prise en charge familiale de la dépendance, la prise en charge formelle en établissement ou à domicile restant limitée. Les ménages dits "complexes", qui concernent dans ces pays surtout les familles étendues à trois générations, constituent entre 10,4% et 15% des ménages (contre 1,4% aux Pays-Bas ou 1,2% au Danemark). On a pu vérifier, lors de la canicule de 2003 qui a rudement affecté ces pays, que la protection familiale auprès des parents âgés avait très bien fonctionné.

Dans les pays méridionaux, il existe toujours des solidarités et des obligations mutuelles fortes au sein des familles. Le système de protection sociale n'est ni universaliste, ni égalitaire. Son accès est, pour certains réduit par la dimension "clientéliste" que revêt le secteur public en collusion avec le secteur privé. Il ne peut soutenir tous les individus et ne veut plus viser toutes les familles. Peut-être existe-t-il un désir d'oublier les "politiques familiales" des régimes fascistes, avec salaire familial et toutes dispositions pour encourager la natalité en consignnant les femmes au foyer ?

L'absence de politiques de compatibilité

Le système de protection sociale se contente donc d'intervenir auprès des plus démunis, mais, ce faisant, il crée une grave discrimination envers les femmes en n'offrant pas de compensations ou de services qui leur permettraient de concilier famille et activité professionnelle. En Espagne, par exemple, on voit abandonné le modèle antérieur de la famille pour respecter la pluralité actuelle des formes de vie familiale, mais ce changement de perspective, accompagné de l'érosion des aides directes, aboutit à une privatisation des coûts de l'enfant. Une politique spécifique a été adoptée pour favoriser l'égalité des chances pour la femme dans le monde du travail, mais elle a négligé l'aspect "compatibilité maternité/activité professionnelle". Alors que, dans l'Europe à quinze d'avant le 1^{er} mai 2004, les dépenses "famille-enfants" représentent en moyenne 8,5% du total de la dépense de protection sociale, en Grèce elles ne représentent que 7,6%, au Portugal 5,2%, en Italie 3,6%, en Espagne 2,1%.

7.4 L'EUROPE DE L'EST, VERS LE PLUS FAIBLE NOMBRE MONDIAL D'ENFANTS PAR FAMILLE

Sous cette dénomination d'Europe de l'Est, considérons huit des pays d'Europe centrale et du Nord-Est, entrés le 1^{er} mai 2004 dans l'Union Européenne (Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie), ainsi que la Roumanie, la Bulgarie et la Moldavie. Tous ces pays ont vécu des décennies sous un régime communiste, puis tous ont traversé des années incertaines après la chute de l'empire soviétique.

Le lointain héritage

Indépendamment de ces avatars politiques, ces pays constituent un ensemble ancien pour la formation des familles : l'historien des populations J. Hajnal divisait l'Europe par une ligne allant de Saint-Petersbourg à Trieste, la partie Est se caractérisant par la rareté du célibat et la précocité des mariages. Cependant, notre Europe de l'Est est peuplée d'ethnies très variées parlant des langues différentes (slaves, finno-ougriennes, latines, germaniques) et pratiquant des religions différentes, - catholique et orthodoxe principalement, un peu protestante. Les mariages mixtes sont extrêmement rares, chaque peuple ou chaque minorité ethnique formant une communauté distincte au sein desquelles se forment les couples et les familles. Certains de ces peuples étaient féconds et comptaient beaucoup de familles nombreuses (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie), d'autres, plus malthusiens, au Nord et à l'Ouest, avaient des familles plus restreintes et même des enfants uniques (Pays Baltes, Hongrie, partie tchèque de l'ancienne Tchécoslovaquie).

Les politiques des régimes communistes

Dans tous ces pays, de 1950 à 1989, les gouvernements sont très attentifs à la formation des familles et pratiquent des politiques qu'on peut qualifier de "politiques de population", plutôt que de "politiques familiales", à finalité nataliste avouée, auxquelles se superposaient des mesures socio-économiques en faveur des familles à visée égalitaire. Les politiques natalistes se traduisent par des congés de maternité, des congés parentaux et des systèmes d'allocations augmentant avec la taille de la famille. Les politiques familiales diffèrent selon les pays et les périodes, pouvant comporter des congés parentaux de 12 mois (Pologne et Tchécoslovaquie pour le premier enfant) à 24 mois (pour le second) et même 36 mois en Hongrie, pour le 2^{ème} ou 3^{ème} enfant, avec droit de réintégration à son travail et indemnités ; des allocations familiales dont le montant varie selon le nombre d'enfants, - plus élevées pour le troisième, universelles ici, sous condition de ressources là ; des crèches et des jardins d'enfants collectifs accueillent, selon les pays, entre 5 et 20% des moins de 3 ans, et entre 38% (Pologne) et 94% (Tchécoslovaquie) des enfants de 3 à 6 ans. L'offre de crèches semble suffisante étant donné la pratique des congés de maternité prolongés. La qualité des services sanitaires et éducatifs ainsi rendus varie beaucoup d'un pays à l'autre, plus médiocre dans le Sud-Est.

Mais les gouvernements interviennent aussi de manière souvent brutale dans les pratiques anticonceptionnelles. La pilule n'y est pas diffusée (considérée comme "occidentale"), et l'avortement est tour à tour favorisé, autorisé sous conditions, réservé à quelques cas ou interdit tout à fait. Les effets de ces mesures sont parfois spectaculaires : ainsi, en Roumanie, le nombre annuel d'avortements légaux déclarés tombe de 1.112.704 en 1965 à 205.783 en 1967, tandis que le nombre de naissances double en 1966-67 ! On ne sait qu'imparfaitement ce qui s'est passé en réalité dans ce domaine, les avortements ayant été mal enregistrés et les statistiques de morbidité et de mortalité y afférant n'ayant été connues qu'en 1990. Ainsi, en Pologne, des études sérieuses réalisées en 1977 dénombrent 97 avortements pour 100 naissances vivantes, soit quatre fois plus que déclarés. En Hongrie, en 1969, les données indiquent 2,8 avortements par femme, puis en 1981 seulement 1 par femme.

Le rétrécissement des familles sous le communisme

En réalité, peu à peu, dans leur extrême diversité, ces pays suivent la “vague malthusienne qui remonte des familles nombreuses aux familles moyennes puis aux familles restreintes” (Louis Henry). Entre 1960 et 1990 (chute du communisme en 1989), le nombre moyen d’enfants par femme tombe en Pologne de 2,98 à 2,05, en Roumanie de 2,34 à 1,84, en Slovaquie de 3,1 à 2,09, en Bulgarie de 2,32 à 1,82, en Hongrie de 2,02 à 1,87, en Lituanie de 2,59 à 2,03, etc.

Les descendanceles plus réduites du monde

En 1989, le mode de gestion, auparavant totalement planifié par l’Etat, s’arrête et des modes, plus proches de ceux des autres pays d’Europe, se mettent difficilement en place. Cependant, les objectifs natalistes sont conservés et s’y ajoutent des mesures tendant à préserver le mariage et la stabilité de la famille, parfois sous l’influence recouvrée des religions. Ces buts n’ont pas été atteints, bien au contraire.

Dans les années 2000, la fécondité de l’Europe de l’Est est la plus basse du monde, allant de 1,14 enfant par femme en République tchèque (record mondial de dénatalité) à 1,3 en Estonie, la moyenne s’établissant à 1,2 pour l’ensemble des 11 pays. La mortalité est élevée, surtout pour les hommes (alcoolisme en Pologne) qui n’atteignent pas 70 ans d’espérance de vie, d’où un grand nombre de veuves. L’accroissement naturel est négatif pour l’ensemble des pays du groupe à l’exception de la Slovaquie où il est très faible. En dépit de niveaux d’éducation relativement bons à très bons, le taux de chômage est très élevé, pour les femmes comme pour les hommes, et la libéralisation de l’économie, par exemple en Pologne, devrait faire baisser largement le nombre des personnes employées dans une agriculture dépassée. Fait nouveau, l’émigration provoque de fréquentes séparations de jeunes couples, parfois de jeunes familles.

Convergence à la baisse

Les évolutions montrent une convergence de plus en plus nette : alors que, dans les années 1980, les familles de 3 enfants ou plus étaient plus nombreuses en Pologne, Roumanie et Slovaquie qu’en Hongrie ou République Tchèque, la fécondité dans les années 2000 est effondrée partout, après la chute qui s’est produite entre 1990 et 1995. La politique familiale n’a pas su s’adapter à la fin du communisme et la peur des lendemains tarit les naissances.

En 1980, le mariage était encore la règle et les femmes se mariaient autour de 22 ans. En 2003, l’âge moyen au mariage des femmes tourne autour de 25 ans et la fréquence des mariages est en chute de 40 à 50%. Cette baisse est due pour une part à un report qui va encore retarder l’âge moyen au mariage, pour une autre à l’engouement pour les couples consensuels. Le succès du concubinage est particulièrement éclatant dans les pays baltes où il naît une proportion record d’enfants hors mariage (56,3% en Estonie en 2003, c’est-à-dire davantage qu’en Suède, et 43,1% en Lettonie). Toujours en 2003, les naissances hors mariage représentent 42,8% des naissances en Bulgarie orthodoxe et 40,2% en Slovénie catholique. Seule la Pologne, avec 14,4% de naissances hors mariage, semble résister. Elle est seule également à résister à l’envol du divorce, car l’indice de divortialité en Pologne en 2002 est de 0,18 alors qu’il est, la même année, monté à 0,48 en Estonie, 0,46 en République Tchèque, 0,42 en Hongrie, 0,33 en Slovaquie, c’est-à-dire qu’entre 1 mariage sur 3 et 1 mariage sur 2 se termine par un divorce. On peut à juste titre s’inquiéter pour les enfants nés dans cette zone d’Europe de l’Est en grande fragilité où les familles s’accoutument difficilement à une économie de marché qui contraste totalement avec l’Etat communiste omnipotent qui interdisait l’innovation de ces sujets et développait un assistanat habituant à des comportements de passivité.

7.5 LA RUSSIE : UNE SORTE DE DELIQUESCENCE

La Russie est, à elle seule, un continent. Dans cet immense espace géographique, les familles présentaient à l'origine, dans la paysannerie, mais également dans les classes urbaines aisées et dans l'aristocratie, la même structure patriarcale forte fondée sur le mariage religieux très rarement dissout et la cohabitation des générations. L'avancée dans l'ère industrielle commence à dissocier ces familles larges quand la Révolution bolchevique de 1917 décide de casser tous les liens familiaux pour créer une nouvelle société. Quinze ans plus tard, la situation démographique, sanitaire et sociale étant devenue catastrophique, les familles, d'un bout à l'autre du pays, sont autoritairement replâtrées, bien que toujours suspectées, aidées à avoir des enfants, mais non à les éduquer. Durant les trente dernières années du régime communiste (1960-1990), l'étau se desserre et les couples et les liens parentaux (bien fragilisés) recouvrent un espace de vie privée, derrière une protection sociale universelle minimale. Puis les familles sont à nouveau déstabilisées par l'évolution vers une économie de marché, de nature sans doute plus mafieuse que libérale selon certains, qui suit la chute du régime communiste. Dans les années 2000, elles semblent à bout, se décomposant ou se raréfiant dangereusement. Toute la société russe en est fragilisée et le choix d'une nouvelle politique familiale s'impose.

La famille dans le mir

À l'origine, le régime du *mir*⁶ (communauté agraire de base) des anciens slaves a fortement marqué la famille russe, laquelle n'a guère été touchée par les tendances individualistes apparues en Occident dès le XVIIIe siècle. Sous la domination du père, qui dirige l'entreprise qu'est la famille paysanne, un père respecté qui ordonne et châtie, s'entassent dans l'*isba* plusieurs générations produisant et consommant ensemble. Les fils se marient jeunes à des femmes du même âge. Hommes et femmes ont des tâches distinctes et complémentaires. La figure forte de la mère et belle-mère règne sur la vie domestique. Les naissances se succèdent - 7 à 8 enfants par femme. La mortalité infantile est très élevée (autour de 250%). Les vieilles et les sœurs aînées s'occupent des jeunes enfants dont la mère est requise par d'autres tâches. La religion orthodoxe est étroitement mêlée à toute la vie de la maisonnée et régit même la vie sexuelle (trois carêmes par an).

Religion, respect des aînés, cohabitation des générations, patriarcat, fortes solidarités familiales - autant de traits que l'on retrouve dans les familles aisées, même urbaines, autour desquelles s'agglomèrent en plus les domestiques, les nourrices, les parents et les amis pauvres.

À la fin du XIXe siècle, l'industrialisation modifie la structure familiale paysanne en attirant les jeunes pères vers la ville. L'émigration rurale s'accompagne d'un désordre des mœurs qui frappe les esprits : divorces, prostitution, infanticides, etc.

La destruction rationnelle de la famille

Dès 1917, la révolution bolchevique s'attaque à la famille et la désagrège, considérant comme nuls les mariages religieux, proclamant l'égalité de la femme et de l'homme, de l'enfant illégitime et de l'enfant légitime. Hommes, femmes et enfants relèvent de l'Etat, envers lequel sont leurs seuls devoirs. Nul n'a plus d'attaches normatives envers son conjoint ou ses parents. À la suite des pertes en hommes de la guerre et de la Révolution, on constate un excédent de 3 millions de femmes, aussi tolère-t-on une polygamie de fait et

⁶ Organisme de propriété collective des terres existant au niveau du village avant la révolution de 1917. Les paysans russes se réunissaient souvent, avant la révolution, en artels ou coopératives de production, dont le mir était la transposition sur le plan des institutions villageoises. La possession communale de la terre fut maintenue dans le mir. Pour acquérir définitivement les terres, le paysan devait donner au départ une somme élevée par rapport à ses ressources, et de plus s'endetter lourdement.

encourage-t-on le “divorce par carte postale”. (En 1929, à Moscou, on compte 80 divorces pour 100 mariages).

En 1920, l’avortement est légalisé. Pour les enfants, qui doivent devenir les “bâtisseurs du communisme”, l’Etat soviétique crée la protection maternelle et infantile, des maternités et des crèches collectives. La mortalité infantile baisse (175‰), mais la famille est disloquée. Les pères disparaissent, les mères restent souvent seules avec les enfants. La fécondité chute, les avortements se font plus nombreux que les naissances (à Moscou on compte 70 000 naissances et 155 000 avortements en 1935). Puis les désordres et la misère faisant suite à la grande collectivisation poussent des femmes à abandonner leurs enfants et des bandes d’enfants affamés (700 000 en 1935) parcourent le pays.

Puis une reconstruction sous surveillance

C’est alors que Staline se fait filmer rendant visite à sa mère et vantant la famille - film qui est projeté partout. L’avortement est légalement restreint de 1926 à 1936, puis brutalement interdit en 1936. L’enregistrement des mariages devient obligatoire, on vend de nouveau des alliances, le divorce devient difficile, la guerre est déclarée à “la vie sexuelle désordonnée”. Des allocations sont versées aux femmes en couches et aux mères de plus de 5 enfants. Cependant, si ces familles sont reconstruites en quelque sorte par force, c’est pour faire remonter la natalité (objectif en partie atteint). Elles n’ont pas de vie privée propre ni de cohérence interne : elles sont sous la surveillance du Parti, de l’école, des Komsomols, des voisins. Les enfants sont encouragés à dénoncer leurs parents (on fabrique le faux héros Pavlik Morozov) et les femmes à dénoncer leurs maris (comme en témoignent les écrits d’Alexandre Soljenitsyne). Après l’immense saignée de la Seconde Guerre mondiale, l’URSS ne cherche même plus à habiller ses buts démographiques en prétendue politique familiale. Les pères fuyards ne sont plus poursuivis. Des allocations particulières sont servies aux mères célibataires, lesquelles, de 281 700 en 1945, sont 3 312 000 en 1957. La proportion des enfants sans père à la naissance monte à 18%.

Les béquilles de la solidarité

Pendant les années 1960, qui voient en Occident le triomphe de la société de consommation et de l’individualisme éparpillant la famille, en URSS les autorités et les médias à leur service redécouvrent les vertus des solidarités familiales : alors que l’économie planifiée patine, on vante le “devoir d’entraide” en famille. Le mariage est solennisé, la loi demande aux époux de s’apporter un soutien matériel réciproque, même après le divorce. Elle exige des grands-parents de s’occuper de leurs petits-enfants orphelins, et des enfants adultes de prendre soin de leurs parents nécessiteux. Cependant, à partir des années 1970, les femmes d’URSS se plaignent d’avoir à porter le plus lourd de cette fameuse “entraide”. Elles font de moins en moins d’enfants. La natalité ne remonte qu’après 1982, quand on instaure un congé de maternité d’un an (après lequel la mère est assurée de retrouver son emploi) et que l’on confie les enfants nés hors mariage à des orphelinats. Cette dernière décision soulage les mères célibataires, mais obère l’avenir de centaines de milliers d’enfants élevés en collectivité comme s’ils n’avaient aucune famille : faute de politique familiale, on les inscrit dans une politique de pauvreté.

À la fin du régime communiste, les équipements collectifs prenant soin des enfants, de quasi gratuits, sont devenus payants. La “glasnost” préconisée par Gorbatchev permet de regarder en face la vérité sur les familles d’URSS. Le tableau est très sombre. Ce qui était passé sous silence est enfin publié et étudié, comme les avortements légaux dont 25% étaient suivis de complications, voire de stérilité. La société russe s’effare du nombre des avortements recensés (en 1970, 4,2 avortements légaux par femme, soit 211 pour 100 naissances

vivantes, auxquels il faut ajouter les avortements clandestins !). En 1991, la fréquence des avortements diminue à 168 pour 100 naissances en 1990 (3,1 avortements par femme) et des méthodes de contraception moins barbares sont permises (encore que la pilule reste très rare). Les statistiques de mortalité infantile (24,1‰ en 1980, réduite à 17,7‰ en 1990) sont enfin publiées et montrent que la Russie ne peut soutenir la comparaison avec les pays occidentaux. Les divorces repartent à la hausse (demandés par les femmes dans 2/3 des cas) et l'on ne compte plus les "familles incomplètes" (*nepolnye*).

En 1984, l'espérance de vie est de 73,3 ans pour les femmes, mais seulement 62,3 pour les hommes, d'où de très fortes proportions de veuves : l'alcoolisme masculin est responsable de la surmortalité masculine, comme de beaucoup des drames cassant les familles russes. En 1985/87, une campagne est lancée contre l'alcoolisme et obtient des résultats, mais les interdictions sont vite tournées et l'alcool frelaté poursuit ses ravages. Tout affligeant qu'il soit, ce bulletin de santé des familles est enfin véridique : la famille russe repose sur les femmes. Or, elles ne sont pas "égales" du tout : en 1990, 5 à 6 millions de femmes sont sans emploi et celles qui travaillent ont des métiers mal rémunérés. Il faut améliorer leurs chances et les aider dans leur rôle de mère. L'Etat décrète des augmentations pour les enseignantes, puis instaure le travail à temps partiel et les horaires flexibles pour les mères de famille... en décembre 1990. Il est trop tard, le grand "déballage" de la *glasnost* a brisé le peu de confiance que les femmes pouvaient encore avoir dans le système soviétique.

Déliquescence de la famille ?

Tout bascule alors dans le grand désordre (heureusement non sanglant) du passage de la société post-communiste vers ce qui devrait être une économie de marché. Les jeunes femmes ne veulent plus prendre le risque de fonder une famille. Et les mariages baissent fortement en dépit de l'introduction de contrats de mariage et de davantage de variété dans les régimes matrimoniaux : le taux de nuptialité tombe de 8,9 mariages pour 1000 habitants en 1990 à 6,2 en 2000. Cette observation est capitale, car se marier très jeune était resté une constante de la société russe depuis les anciens slaves et au travers de tous les avatars du communisme jusqu'en 1989. Les divorces se font de plus en plus nombreux, l'indice de divortialité passant la barre de 0,50 en 1995 (1 divorce pour 2 mariages). Le planning familial a du mal à s'installer dans un pays où les médecins sont toujours très prévenus contre la contraception orale et continuent d'avorter leurs clientes (plus de 3.000.000 d'avortements par an). La fécondité s'effondre : de 1,9 enfant par femme en 1990 à 1,3 en 2003. La proportion des naissances se produisant hors mariage double, passant de 14,5% en 1990 à 29,5% en 2002. Et la paupérisation éprouve durement les faibles, particulièrement les "familles incomplètes matriarcales" formées par la grand-mère veuve, la mère délaissée et son enfant. Chaque année, environ 700.000 enfants se retrouvent dans un foyer monoparental à la suite du divorce de leurs parents, et une forte proportion de ceux qui naissent hors mariage passe leur petite enfance, et parfois toute leur enfance, dans des "orphelinats" d'une terrible pauvreté d'où leur mère ne parviendra pas à les retirer, faute d'avoir un travail et un logement décent, ou les abandonnera.

Entre 1990 et 2000, l'espérance de vie en Russie diminue à nouveau. Elle n'est plus, en 2002, que de 59 ans pour les hommes et 72 ans pour les femmes, d'où un nombre considérable de veuves. L'écart entre la longévité des femmes et celle des hommes est désormais de 13 ans, dû principalement, comme auparavant, à l'alcoolisme masculin qui détruit tant de foyers, et touche désormais les très jeunes gens, souvent délinquants et sans espoir. Ainsi le taux de suicide pour 100 000 jeunes de 15 à 19 ans passe de 23,7 en 1989 à 41,9 en 1995 (quand il est, cette même année, de 20,9 en Ukraine et de 17,9 en Pologne), et les fugues d'adolescents se multiplient. Non seulement les générations ne se reproduisent plus, mais l'excédent des morts sur les naissances avoisine 1.500.000 par an.

Un politique à fonder

Après cette sorte de déliquescence, sous-produit des conséquences du système soviétique, l'aide aux familles, dans les années 2000, n'en est qu'à ses débuts. Elle est confiée aux Etats et aux régions de la fédération de Russie, et des centres d'aide sociale et médicale commencent à fonctionner, mais ils manquent de moyens financiers et de personnels qualifiés.

Dans le même temps, les structures familiales se caractérisent par un fort individualisme, en ce sens qu'elles ne sont plus "au service de la communauté". Chacun de ses membres cherche non sa place et son rôle dans la famille structure d'entraide, mais sa propre survie, et son plaisir pour les plus aisés. Ce sont les femmes qui paient le prix le plus élevé, avec l'érosion des prestations sociales, la disparition ou le dépérissement des équipements sanitaires et sociaux. Ce sont les maris responsables et les pères éducateurs qui font le plus défaut. Quelle politique familiale pourrait restaurer la confiance dans le lien conjugal et le lien parental, particulièrement paternel ? Sans cette confiance, ni les mariages ni les naissances ne repartiront. Dans cette désespérance, certains nostalgiques des temps des vieux slaves préconisent un retour à la famille patriarcale d'antan, qu'on présente comme la "cellule modèle de l'ordre social", qui permettrait la restauration d'un Etat fort, autre nostalgie. Les femmes russes se laisseront-elles persuader qu'après tant de malheurs vaillamment endurés, leur vocation traditionnelle les appelle à l'abnégation, dans la famille, pour la patrie ?

CONCLUSION

Cette étude mondiale des évolutions des structures et des politiques familiales dans les grands ensembles géographiques composant le monde contemporain démontre clairement qu'à l'exception de quelques régions d'Afrique sub-saharienne, la plupart des populations du monde ont désormais terminé la période de la transition démographique. Elles sont dans une période posttransitionnelle, caractérisée par des conditions de mortalité durablement abaissées et un nombre d'enfants par famille nettement moindre en raison de la diminution des comportements de fécondité, reliée notamment aux effets sur eux des politiques familiales.

Une réduction générale de la taille des familles

Dans les pays développés, le dernier tiers du XXe siècle a vu se produire, en même temps que la chute des naissances, des éclatements fréquents des noyaux familiaux, tandis que, dans le monde en développement, se déroulait la croissance démographique inédite propre au milieu de la transition démographique, suivie d'une décélération parfois rapide. Le XXIe siècle est déjà et sera encore longtemps marqué par la poursuite des fécondités basses dans les pays développés, donc par des familles très restreintes, et une réduction rapide et forte de la fécondité des pays du Sud, tandis les longévités moyennes s'allongent, sauf lorsque la pandémie du sida est trop importante ou les conditions d'hygiène se détériorent.

En conséquence, la taille des familles diminue pratiquement partout, tendant vers une moyenne mondiale à 2 enfants par foyer, sauf dans certaines régions d'Asie et d'Afrique subsaharienne où, tout en étant orientée à la baisse, elle reste plus importante. Les fratries diminuent et la proportion des foyers à enfant unique ne cesse d'augmenter, surtout en Asie orientale et dans les parties orientale et méridionale de l'Europe. De plus en plus de ces familles restreintes comptent déjà ou compteront bientôt trois, voire quatre générations simultanément en vie, car le vieillissement des familles accompagne la longévité accrue des populations, ce qui ouvre un chapitre nouveau pour les politiques familiales. Ces évolutions comptent des aspects positifs, mais d'autres plutôt négatifs.

Les évolutions à connotation positive

Le mouvement mondial de réduction de la taille des familles se produit, ou se poursuit, dans les régions les plus diverses, quels que soient leur régime politique, la religion dominante et la richesse économique, même dans des pays non traités ici comme l'Iran ou la Turquie. L'opinion est encore persuadée qu'il est impossible de réduire la taille des familles dans les pays pauvres et dans les couches pauvres des populations : ce n'est plus vrai. Les naissances sont et vont continuer d'être réduites dans les familles par différents procédés : principalement par l'adaptation des comportements de fécondité à des mortalités abaissées, par le retard de l'âge au mariage et la diffusion de la contraception.

Toute femme doit être libre de s'unir à l'homme de son choix quand elle le désire, et l'on ne peut que se réjouir de voir diminuer partout la fréquence des unions qui engageaient de gré ou de force de très jeunes filles, ce qui est encore fréquent au Pakistan ou en Afrique australe. Presque partout, le retard de l'âge au mariage de la femme contribue à la forte diminution de la fécondité. Si, en même temps, comme on l'observe dans certains pays arabes, et à condition que le cadre politique et juridique le permette, les jeunes femmes profitent de ces années pour élever leur niveau d'éducation et prendre un départ professionnel avant de fonder une famille, elles trouvent là un remède au sous-développement tout en participant, là où elle n'est pas terminée, à la fin de la transition démographique. De même, on peut se réjouir de voir les femmes les plus

pauvres, comme au Bangladesh, à la fois entrer dans le monde du travail et utiliser des moyens autonomes du choix de leur nombre d'enfants.

Les aspects à connotation négative

Mais, trop souvent, notre étude montre qu'était ou qu'est employée la contrainte : ce sont alors les stérilets imposés (Viêt Nam, Inde), les scandaleux avortements sélectifs de filles favorisés par l'amélioration des connaissances en biologie (Inde, Chine, Corée, etc.), les stérilisations forcées souvent pratiquées à l'insu de la femme (Chine, Inde, Brésil et autres régions d'Amérique du Sud), la suspension des aides et droits sociaux et des pénalités financières en cas de dépassement du nombre d'enfants fixé par l'autorité d'Etat (Chine).

La baisse de la natalité, même lorsqu'elle s'inscrit dans la logique de sociétés dont la mortalité s'est durablement abaissée, doit s'accompagner d'un respect de la femme et d'une élévation de son niveau d'éducation et de conscience, afin que le progrès acquis soit durable et profite à tous, y compris aux enfants qu'elle élèvera. L'entretenir dans la peur ou la honte d'avoir une fille, c'est l'enfoncer dans le mépris de soi, et utiliser les progrès de la science pour déséquilibrer le rapport numérique entre les sexes s'apparente aux pires pratiques de magie. On reste confondu quand on apprend que ce serait par fidélité aux valeurs de la famille, incarnées en Inde ou en Chine par les seuls mâles.

En tout état de cause, la brutalité de certaines évolutions (chutes de natalité très rapides ou déséquilibre provoqué des sexes) aura des effets considérables demain : il faudra inventer des politiques familiales nouvelles pour résoudre les problèmes des enfants uniques avec quatre parents à charge ou des hommes désirant se marier et fonder une famille et ne trouvant pas de femme.

Dans les pays développés, à l'exception notable des Etats-Unis, la fécondité est généralement tombée au-dessous du niveau de remplacement des générations et la deuxième partie du XXI^e siècle pourrait être difficile. Il faudrait parvenir à permettre aux couples de réaliser leur idéal d'enfants et donc les laisser redresser la fécondité pour ne pas compromettre l'avenir de tous, surtout en Europe. Tâche ardue, car les mentalités y sont fortement individualistes et les esprits peu conscients des conséquences, non encore expérimentées, du vieillissement excessif de la population.

L'adaptation des politiques familiales

Faute de pouvoir faire appel à l'intérêt collectif, les politiques familiales devront respecter les choix de vie privée des couples, chercher à soutenir les familles constituées et tout particulièrement les familles nombreuses, plus que jamais indispensables et souvent discriminées, tout en continuant à atténuer, par des compensations diverses, certaines inégalités de revenus ou de situations. Les mariages, de moins en moins nombreux, sont toujours plus tardifs et plus fragiles. Les couples consensuels, d'année en année plus nombreux, sont moins stables encore. Les décisions de fécondité ne sont prises qu'autour de 30 ans.

Autant de circonstances qui ne favorisent pas les naissances. En outre, dans les pays développés, de plus en plus d'enfants doivent vivre la séparation de leurs parents, et s'adapter ensuite à un foyer monoparental ou recomposé. Mais on voit apparaître et grandir une préoccupation touchant aux enfants. De récentes et importantes études établissent qu'ils sont relativement nombreux à en ressentir durablement les effets. Leur santé, leur équilibre, leur scolarité, leur socialisation en sont affectés.

Ce constat devrait faire son chemin dans les esprits et nul doute qu'il soit demandé au droit de la famille et à la politique familiale de prendre en compte les souffrances et les difficultés traversées par les enfants de

couples disloqués et de chercher à les atténuer le plus possible. Les relations des enfants avec leurs parents et la qualité de vie et d'éducation des enfants doivent devenir des objectifs politiquement prioritaires.

Pour donner la liberté de création d'un foyer et de la parentalité, les politiques familiales devront s'adapter toujours mieux aux choix nouveaux des femmes, mais aussi d'hommes, et privilégier les mesures permettant la conciliation vie familiale/vie professionnelle : tous les encouragements à la coparentalité, les congés parentaux d'éducation, les facilités de recyclage et formation pour les jeunes parents, et, surtout une offre souple et suffisante en qualité et en quantité de structures d'accueil pour jeunes enfants de coût modéré. C'est un chapitre important de l'égalité des chances pour les femmes, et plus généralement les parents, qui reste toujours un objectif.

GLOSSAIRE⁷

Accroissement (ou solde) naturel : différence entre les naissances et les décès pendant une période considérée, généralement l'année ; cet accroissement peut être positif, auquel cas il y a excédent des naissances sur les décès, ou négatif, dans le cas contraire.

Cohabitation familiale : situation dans laquelle plusieurs générations d'une même famille habite le même logement par exemple, les parents, leurs enfants et les grands-parents.

Densité : rapport de l'effectif d'une population à la superficie du territoire sur lequel elle habite ; elle s'exprime par le nombre d'habitants par kilomètre carré.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès de la génération née l'année considérée si elle connaissait tout au long de sa vie les conditions de mortalité par âge de cette année.

Famille : cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Elle est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte. Lorsque qu'elle se rapporte à deux parents adultes et à leurs enfants mineurs, on parle de famille « nucléaire ». Mais son appellation peut s'étendre à un ensemble comprenant en outre des ascendants, voire à un ensemble de personnes appartenant à la même filiation initiale.

Famille patriarcale : famille fondée sur la puissance paternelle.

Famille patrilinéaire : filiation, et, par extension, type d'organisation sociale, fondée sur la seule ascendance paternelle.

Indice synthétique de divortialité : somme des taux de divortialité par âge du mariage pour une année donnée ; cet indice indique le nombre de mariages qui se termineraient par un divorce si l'ensemble des générations de mariés avait des taux de divortialité identiques à ceux de l'année considérée.

Indice synthétique de fécondité : somme des taux de fécondité par âge pour une année donnée ; cet indice indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde au cours de sa vie féconde une génération qui aurait des taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

Indice synthétique de primo-nuptialité féminine : somme des taux de première nuptialité des femmes par âge de 15 à 50 ans pour une année donnée ; cet indice indique le nombre moyen de femmes qui se marieraient avant l'âge de 50 ans pour une génération qui aurait des taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

Mariage universel : se dit d'une société dans laquelle plus de 90% des individus se marient au cours de leur vie.

Ménage : ensemble de personnes, quels que soient les liens qui les unissent, occupant un même logement à titre de résidence principale (définition retenue en France). Le nombre de personnes d'un ménage peut être réduit à l'unité (ménage composé d'un ou d'une étudiante, d'un ou d'une célibataire, d'un veuf ou d'une veuve).

Mortalité infantile : mortalité des nouveaux-nés avant l'âge de 1 an ; son taux rapporte le nombre de nouveaux-nés décédés avant l'âge de 1 an à la totalité des naissances de l'année considérée.

Mortalité infanto-adolescente : mortalité des enfants ou des adolescents entre l'âge de 1 an et le début de l'âge adulte.

Mortalité maternelle : mortalité des femmes liée à la grossesse, à l'accouchement ou à ses suites.

Politique familiale : ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics et ayant des effets sur la composition et la vie des familles.

Population : ensemble des personnes habitant sur un territoire à un moment donnée ; les chiffres publiés sont de précision variable en raison des difficultés des estimations : par exemple, les mouvements de travailleurs étrangers, de réfugiés, de déplacements de population dus à des conflits ou à des catastrophes sont pris en compte dans la mesure du possible.

⁷ Définitions reprises de publications de Gérard-François Dumont.

Pyramide des âges : représentation d'une population classée par sexe et par âge à un moment donné.

Recensement : dénombrement détaillé des habitants d'un pays à une date déterminée.

Remplacement des générations : niveau de fécondité permettant que l'effectif moyen des générations en âge de fécondité soit remplacé nombre pour nombre par la génération naissante ; ce niveau est variable selon les conditions de mortalité des populations ; il s'abaisse à 2,1 enfants par femme dans les pays les plus avancés, le 0,1 correspondant au taux plus élevé de masculinité des naissances et au taux de mortalité des femmes jusqu'à l'âge moyen à la maternité.

Structures familiales : Composition des familles dans une société donnée.

Taux d'accroissement naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès d'une année considérée rapportée à l'effectif moyen de la population ; il est généralement exprimé en pourcentage de la population moyenne pour le distinguer des taux de natalité et de mortalité ; il peut être positif ou négatif. Il peut se mesurer par différence des taux de natalité et de mortalité.

Taux d'accroissement total : somme du taux d'accroissement naturel et du taux d'accroissement migratoire pour une période considérée, généralement l'année, ordinairement exprimé pour cent habitants ; il peut être positif ou négatif.

Taux de mortalité infantile : nombre d'enfants morts pendant une période déterminée, généralement l'année, avant d'atteindre l'âge d'un an rapporté à mille naissances vivantes de la même période.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population moyenne de la période (considérée comme la population en milieu de période) ; il est généralement exprimé pour mille habitants.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population moyenne de la période (considérée comme la population en milieu de période) ; il est généralement exprimé pour mille habitants.

Transition démographique : période, de durée (entre 50 et 150 ans environ selon les cas) et d'intensité variables (elle multiplie les effectifs de la population de deux à plus de sept), pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité.

Vieillesse d'une population : modification de la composition par âge d'une population donnant une proportion plus réduite aux âges jeunes et, corrélativement, une proportion plus élevée aux personnes âgées.

BIBLIOGRAPHIE

Le Monde dans son ensemble

- Chesnais J.-C. et Chasteland J.-C., *La population du monde*, Paris, Ined, 2002.
- Chaunu P., Chaunu H. et Renard J., *Essai de prospective démographique*, Paris, Fayard, 2003.
- Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Editions Armand Colin, deuxième édition, 2004.
- Dumont, Gérard-François, « Urbanization and Family values », *Habitat debate, UNCHS (The United Nations Centre for Human Settlements)*, Nairobi, Vol. 7, n° 2, juin 2001.
- Dumont, Gérard-François, Les aspects socio-démographiques de la famille dans le monde", *Anthropotes*, Rome, vol. XII, n° 1, juin 1996.
- OCDE, *Petite enfance, grands défis*, Paris, 2001.
- Population reference bureau.
- Rubellin-Devichi, Jacqueline (direction), *Regard sur le droit de la famille dans le monde*, Presses universitaires de Lyon, 1993.
- Segalen, Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 2000.
- US Bureau of the Census, 2004.

Afrique subsaharienne

- Amat-Roze, Jeanne-Marie, Dumont, Gérard-François, "Le Sida et l'avenir de l'Afrique", *Ethique*, 1994, n° 12.
- Courbage Y. "L'Afrique du Sud et ses populations", *Population et Sociétés*, n° 354, février 2000.
- Damon, J., « Les bouleversements démographiques en Afrique », *Population & Avenir*, n°665, novembre-décembre 2003.
- Frérot, A.-M. (direction), *L'Afrique en questions*, Paris, Ellipses, 2004.
- Locoh T. et Vallin J., "Afrique noire : la baisse de la fécondité", *Population et Sociétés*, n° 338, septembre 1998.
- Pison G., " Le sida va-t-il entraîner un recul de la population de l'Afrique au sud du Sahara ?", *Population et Sociétés*, n° 385, décembre 2002.
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, New York, 2003 (rapports annuels).
- Wackerman G. (direction), *L'Afrique*, Paris, Ellipses, 2004.

Monde arabo-musulman

- Arab human development report 2002. Creating opportunities for future generations*, ONU, UN development program and Arab fund for economic and social development, 2002.
- Boukhris M., *La famille et la société en Tunisie*, Actes du Colloque Famille et Société, 1993, Tunis.
- CERED, *Femme et développement au Maroc*, Ministère des Affaires économiques et sociales, Rabat.
- Courbage Y. "L'imprévisible fécondité égyptienne", *Population*, janvier-février 1994.
- Dumont Gérard-François, « Les diversités démographiques du monde arabe », *Panoramiques*, n° 66, 2^e trimestre 2004, 32-38.
- Dumont Gérard-François, « Le rôle de la France dans l'évolution démographique de l'Algérie », *Panoramiques*, n° 62, 1^{er} trimestre 2003.
- Dumont Gérard-François, « La géographie de la population en Méditerranée » in : Wackermann, Gabriel (direction), *Un carrefour mondial : la Méditerranée*, Paris, Ellipses, 2001.
- Dumont Gérard-François, « La géographie des populations des trois pays du Maghreb les plus peuplés a-t-elle changé depuis leur accession à l'indépendance ? », « Géographie de la population et géographie politique du

conflit du Proche-Orient », in : Wackermann, Gabriel (direction), *La Méditerranée en dissertations corrigées*, Paris, Ellipses, 2001.

Fargues Ph. *Généralisations arabes. L'alchimie du nombre*, Paris, Fayard, 2000.

Kouaouci A., "Tendances et facteurs de la natalité algérienne entre 1970 et 1986", *Population*, 1992, mars-avril.

Montenay Y. *Nos voisins musulmans*, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

Montenay Y. *Démographie politique des pays arabes d'Afrique*, thèse, Paris, Université de Paris-Sorbonne, 1994.

Ouahad-Bendidi Z. et Vallin J., "Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité", *Population et Sociétés*, n°359, juillet-août 2000.

Rashad H. and Osman M. "Nuptiality in Arab countries : change and implication", in : Hopkins N. editor, *The new arab family, Cairo papers in social sciences*, Le Caire, 2003.

Amérique latine

CONAPO (Consejo nacional de poblacion), *La situacion demografica de Mexico*, 1998, Mexico.

Dumont, Gérard-François, « Les populations des pays de l'Amérique andine à l'orée du XXI^e siècle », in : Wackermann, Gabriel (direction), *Les Montagnes, objets géographiques*, Paris, Ellipses, 2001.

Dumont, Gérard-François, « La géographie des populations de l'Amérique latine », *Acta geographica-La Géographie*, 4^e trimestre 2000, n° 115.

Ministero do Bem-Estar Social, Secretaria da Promoção Humana, *A Política Nacional da Família*, Comissão Interministerial para Formulação da Política Nacional da Família, 1995.

Quilodran J., "100 millions de Mexicains seulement", *Population et Sociétés*, janvier 2002.

Quilodran J. *Un siglo de matrimonio en México*, El Colegio de México, 2001.

Vaitsman J., *Flexíveis e Plurais : Identidade, Casamento et Família em Circunstâncias Pos-Modernas*, Rio de Janeiro, Rocco 1994.

Vita A., *A justiça Iguatária e seus Criticos*, São Paulo, UNESP, 2000.

Amérique septentrionale

• Etats-Unis

Dumont, Gérard-François, "L'aventure démographique des Amériques", *Défense nationale*, vol. 53, mai 1997.

Journal of Marriage and Family, November 2003.

National Survey of Families and Households, 2002.

Scanzoni J. H. *Shaping to-morrow's family : theory and policy for the 21st century*, Beverley Hills, Sage publications, 1993.

South S. and Tolnay S. (Editors), *The changing American Family : sociological and demographical perspectives*, Boulder, San Francisco, 1992.

Smith T. W. "L'évolution de la famille aux Etats-Unis", *Futuribles*, juillet-août 2000.

"Les maternités précoces au sein des pays de l'OCDE", *L'Essentiel*, Paris, Février 2004.

"Diversity in America", *American Demographics*, WWW.DEMOGRAPHICS.COM

• Canada

Annuaire du Québec 2004, éditions Fidès, Québec, 2003.

Balakrishnan, Tattmangalam R., Lapierre E. and Krotki K., *Family and Childbearing in Canada, a demographic analysis*, Toronto, U.T.P., 1993.

Bureau Statistique du Québec, *Un portrait statistique de la famille et de l'enfance*, 1999.

Lefebvre P. et Merrigan P., *Assessing Family Policy in Canada : A New Deal for Families and Children*, Institut de Recherche en politiques publiques, 2003.

Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada*, Enquête sociale générale, Ottawa, 2002.

Asie orientale

• Japon

Annual Report on Health, Labour and Welfare 2001-2002, Ministry of Health, Labour and Welfare, Japon.

Aristide, « Le Japon malade... de sa démographie ? », *Population & Avenir*, n° 656, janvier-février 2002.

Dumont, G.-F., "Regards sur le Japon", *Acta Geographica*, n° 105, 1996, n° 1.

Masahiro, Y., « Le célibataire gâté, une espèce qui prolifère », *Cahiers du Japon*, n° 86, hiver 2000.

Matsumura S., "Forming a society where we can live together" ; Otake M. "Family and Gender Issues" ; Toshitani N. "Family values in Japan", in : *Life in Japan, Réflexion on Fifty Years of Change and Future Prospects*, The Japan Society of Home Economics, 2000.

• Chine

Attané, Isabelle (direction), *La Chine au Seuil du XXIe siècle*, Paris, Les Cahiers de l'INED, INED, 2002.

Attané, Isabelle, *La planification familiale en Chine, pour ou contre la femme ? Bilan de trois décennies*. Paris, Les Dossiers du CEPED, 2000.

Banister, Judith, *China's changing population*, Palo Alto (Californie), Stanford University Press, 1987.

Blayo, Yves, *Des politiques démographiques en Chine*, Paris, Institut national des langues et civilisations orientales, 1995.

Dumont, G.-F., « Chine : des politiques coercitives », *Informations sociales*, n° 115, avril 2004.

Wei Zhangling, "La Famille et la recherche sur la famille en Chine", *Revue internationale des Sciences sociales*, novembre 1990.

Asie du Sud et du Sud-Est

Agnihotri S. *Sex ratios patterns in the Indian Population*, Delhi, Sage, 2000.

Col, Christian-Marie, « Les contrastes de peuplement dans l'Inde », *Population & Avenir*, n° 667, mars-avril 2004.

Davis K., *The Population of India and Pakistan*.

Dumont G.-F., "La population des pays de l'A.S.E.A.N.", in : *Aspects du monde tropical et asiatique, Mélanges à Jean Delvert*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1991.

Goodkind D. "Should prenatal sex-selection be restricted ? Ethical questions and their implications for reserach and policy", *Population studies*, vol 53, n° 1, 1999.

Seumour S. C., *Women, Family and child care in India, a world in transition*, Cambridge University Press, 1999.

Europe

- Abramovici G., "La Protection sociale : dépenses de prestations en espèces et en nature", *Statistiques en bref, Populations et Conditions sociales*, Eurostat, 3, 2002.
- Ackerman, G., « Russie : dépopulation et situation de la femme », *Population & Avenir*, n° 658, mai-juin 2002.
- Blum A., *Naître, vivre et mourir en URSS*, Paris, Plon, 1994.
- Carrère d'Encausse, Hélène, *La Russie inachevée*, Paris, Fayard, 2000.
- Clarke L., Joshi H., Di Salvo P. et Wright J., *Stability and instability in children's family lives : longitudinal evidence from two British sources*, London, Centre for Population studies, 1997.
- Comité Français d'Education à la Santé, *Baromètre Santé Jeunes 1998*, Paris, 2000.
- Conseil de l'Europe, *Evolution démographique récente en Europe*, Strasbourg, 2003.
- Dumont G.-F. et alii, « Analyse des récentes évolutions démographiques en France », Dossiers d'études de la CNAF, Paris, 2004, sous presse.
- Dumont G.-F., "L'Europe rétrécit ses familles", *Informations sociales*, Paris, 2004.
- Dumont G.-F., « L'héritage démographique du système soviétique », in : Richard, Yann et Sanguin, André-Louis (direction), *L'Europe de l'Est quinze ans après la chute du mur*, Paris, L'Harmattan, 2004,
- Dumont G.-F. et Flament R., "La Pologne, le géant de l'élargissement", *Population & Avenir*, n° 667, mars-avril 2004.
- Dumont G.-F., « Les mutations démographiques en Europe occidentale à l'orée du millénaire », in : Auphan, Etienne, Dézert, Bernard, *L'Europe en mouvement*, Paris, Editions Ellipses, 2003
- Dumont G.-F., « Population et avenir de l'Europe », in : Bossuat, Gérard (direction), *Dangers d'Europe, Europe en danger*, Cergy-Pontoise, Les cahiers du CICC, 2003.
- Dumont G.-F., « La géographie des populations des pays méditerranéens membres de l'Union européenne à l'orée du XXIe siècle », in : Wackermann, Gabriel (direction), *La Méditerranée*, Paris, Ellipses, 2001.
- Dumont, Gérard-François, " Le Royaume-Uni a-t-il une politique familiale ? ", *Panoramiques*, n° 36, 4e trimestre 1998.
- Dumont, Gérard-François, La sociologie de la famille dans l'Union Européenne", *Ethique*, 1996/3, n° 21.
- Dumont, Gérard-François, "La géographie des régimes démographiques en Europe", *Géographie historique et culturelle de l'Europe, Mélanges à Xavier de Planhol*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 1995.
- Dumont, Gérard-François, "La situation matrimoniale en France des familles monoparentales à revenus faibles ou sans revenus", *Population*, XXXXVII, n° 4, 1992.
- Eurostat, *Statistiques démographiques*, Luxembourg, 2002.
- « Evolution des ménages dans l'Union européenne : 1995-2025 », *Statistiques en bref*, Thème 3, 2003, Eurostat.
- Gauthier A. "Les politiques familiales dans les pays industrialisés : y a-t-il convergence?", *Population*, n° 57(3), 2002, Paris.
- Gunilla Ringbäck Weitöft, Anders Hjern, Bengt Haglund, Mäns Rosén, *Mortality, severe morbidity and injury in children living with the single parents in Sweden, a population based study*, Centre for Epidemiology, National Board of Health and Welfare, Stockholm, Suède.
- Hetherington E., Cox M., Cox R. "Effects of divorce on parents and children" in Lamb M., *Non traditional families : parenting and child development*, London, L. Erlbaum, 1982.
- Informations sociales*, Dossier "Politiques Familiales en Europe", n° 102, 2002.
- Jardin E., "L'Etat de la famille en Europe", *Sciences Humaines*, numéro spécial, mai-juin 2003.
- Jobert V., *La fin de l'URSS et la crise d'identité russe*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1993.
- Klinger A., "Les politiques familiales en Europe de l'Est", *Population*, 46e année, n° 3, mai-juin 1991.
- Krantz S., « The impact of divorce on children », in : Dornbusch S., Strober M., *Feminism, children and the new family*, New York, Guildford Press, 1988.
- Lecaillon, Jean-Didier (direction), *Les enjeux de la démographie européenne*, Zürich, Thésis verlag, 2001.

Letablier, M.-T., "Les politiques familiales des pays nordiques et leurs ajustements aux changements socio-économiques des années quatre-vingt dix" ; Caussat L. et Lelièvre M., "Les politiques de pension des pays nordiques de l'Union européenne", *Revue française des Affaires sociales*, n° 4, octobre-décembre 2003.

Martin C. "Les politiques familiales en Europe du Sud" et "Les politiques familiales en Espagne", *Dossiers d'Etudes, Allocations familiales*, Paris, CNAF, 2003.

Meil Landwerlin G., "L'évolution de la politique familiale en Espagne, du salaire familial à la lutte contre la pauvreté", *Population*, N° 4-5, 1994, Paris.

Roussel, Louis, *La famille incertaine*, Paris, Editions Odile Jacob, 1988.

Sommestad, Lena, « L'égalité entre les femmes et les hommes : la clé de notre prospérité économique future ? », *Actualités suédoises*, n° 432, octobre 2001.

Spielauer M., "Les politiques familiales en Europe : une typologie", *Population & Avenir*, Paris, n° 666, janvier-février 2004.

Synthèse des politiques familiales nationales, Observatoire Européen des Politiques Familiales Nationales, Commission européenne, Emploi et Affaires sociales, The University of York, 1998.

WERTH N. *Histoire de l'Union soviétique*, Paris, PUF, 2001.

Reuves :

Cahiers du monde russe et soviétique, EHESS.

L'autre Europe, publiée par l'Âge d'Homme.

Le courrier des pays de l'Est, Documentation française.

NOTE DE SYNTHÈSE

En contradiction avec les processus souvent mis en exergue de globalisation, d'internationalisation et de mondialisation, le peuplement de la planète se caractérise par de grandes différences dans les structures familiales et même dans leurs évolutions. Une bonne connaissance du monde contemporain importe de repérer ces évolutions dans les différents ensembles géographiques, même si certaines disparités incontestables au sein de chaque ensemble imposent d'examiner également des sous-ensembles.

Partout, ces évolutions se situent en interaction avec les politiques familiales, c'est-à-dire avec l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics et ayant des effets sur la vie et la composition des familles. Des politiques familiales influent les évolutions des structures familiales, comme cela est, bien entendu, évident en Chine, et, en retour, les évolutions influencent des modifications des politiques familiales actuelles ou appellent des changements pour l'avenir.

Pour mesurer les dynamiques des structures familiales, il convient d'utiliser une grille intégrant les indicateurs disponibles, donnant les attitudes face à la nuptialité y compris face aux naissances hors mariage et à la divortialité, les tendances de la cohabitation familiale entre les générations, les comportements conduisant le nombre d'enfants par famille, les facteurs entraînant une importance plus ou moins grande de la monoparentalité, les effets des migrations sur la vie des familles, la façon dont est considéré chaque sexe dans la famille, l'accueil parfois inégal fait au futur nouveau-né en fonction de son sexe...

La grille considérée, appliquée selon une approche géographique, conduit à étudier sept ensembles principaux composant la planète. Dans chacun d'entre eux, la question des politiques familiales existantes, implicites ou explicites, est mise en évidence. La combinaison entre la réalité des structures familiales et les politiques familiales actuelles conduit à divers enseignements et pistes de réflexion.

Le premier ensemble géographique réunit les pays d'Afrique subsaharienne. Même si l'état général et administratif de cette région invite le chercheur à faire preuve d'humilité devant les insuffisances statistiques, il apparaît que ces pays ont globalement les principales caractéristiques suivantes : un important écart d'âge entre le mari et la femme, surtout là où la polygamie continue à être importante, une baisse des fratries encore limitée, d'autant que la mortalité infantile y est encore élevée, et nombre de difficultés liées à la surmortalité due au VIH/sida qui frappe douloureusement certaines régions, aggravant la mortalité et multipliant les orphelins. Dans ce contexte, une politique préventive et curative contre le sida apparaît devoir être le premier item d'une politique familiale et elle ne peut réussir sans la nécessité de permettre à la femme d'acquérir davantage d'autonomie.

Les évolutions des structures familiales dans le monde arabo-musulman sont fort différentes. L'âge au mariage des filles s'est en général considérablement élevé, de moins de 20 ans dans les années 1970 à plus de 25 ans dans les années 2000, et les filles bénéficient davantage de la scolarisation, tandis que la baisse de la fécondité entraîne des fratries de moins en moins nombreuses. Le mariage demeure une norme assez universelle, encore souvent dans le cadre de stratégies familiales qui décident l'union des personnes. La pratique de la répudiation est encore importante.

Les politiques familiales se trouvent en quelque sorte tirées à hue et à dia par deux courants contradictoires. Le premier, symbolisé par une proportion croissante de femmes portant le voile, même dans des régions arabes où personne ne le portait, appelle à une application stricte de la charia, mettant la femme au service exclusif de la famille et enfermée dans cette mission comme le symbolise la maison arabe traditionnelle sans ouverture vers l'extérieur. La seconde cherche à prendre en compte les aspirations féminines à l'égalité des

sexes et veut promouvoir une vie familiale ouverte où l'égalité dans le couple impose par exemple la suppression de la possibilité de répudiation. D'un point de vue strictement démographique, la baisse de la mortalité infantile, comme la diminution considérable de la mortalité maternelle, n'exige en rien la charia dans le sens où elle signifiait l'enfermement de la femme dans la sphère familiale pour être certain d'assurer la pérennité de l'espèce.

Avec l'Amérique latine, nous voici dans un autre monde, le mariage universel dans l'ensemble arabomusulman laisse la place à des taux de monoparentalité particulièrement élevés. À la monoparentalité juridique s'ajoute, surtout au Mexique, une monoparentalité vécue dans la mesure où de nombreux maris ou concubins sont émigrés aux Etats-Unis. Il apparaît une corrélation entre l'augmentation de la monoparentalité et les difficultés du développement dans la mesure où la monoparentalité, par nature, empêche la mise en oeuvre des solidarités naturelles s'exerçant normalement dans les couples et donc accentue la pauvreté.

Le nombre d'enfants par femme a considérablement diminué dans le pays plus peuplé de cette région, le Brésil, mais aussi dans divers autres pays. Elle est moins abaissée dans les pays dont les taux de mortalité infantile sont encore élevés. La diminution du nombre d'enfants s'est en partie effectuée dans un contexte liberticide, avec des taux de césariennes excessifs impliquant des ligatures des trompes réalisées trop souvent à l'insu des femmes. Le type de politique familiale, implicite dans ce sous-continent, semble de nature quantitatif et n'a sans doute plus sa raison d'être pour la majorité des populations désormais au seuil de remplacement ou au-dessous. L'avenir appelle une politique familiale qualitative avec des progrès nécessaires dans la lutte contre les mortalités maternelle et infantile dans certains pays en retard, et partout des mesures facilitant de meilleurs équilibres familiaux.

Les structures familiales de l'Amérique septentrionale sont plus diverses que celles de l'Amérique latine. En effet, ce sous-continent, né de l'immigration, se caractérise par un double fédéralisme. D'une part, la population, pour être étudiée, nécessite de considérer une sorte de fédéralisme ethnique, puisque les évolutions familiales de chacune des principales ethnies a ses spécificités. Le groupe le plus nombreux, intitulé Blancs non hispaniques, compte les fratries les plus réduites et des taux de divorce assez élevés. La population Afro-américaine (auparavant intitulée noire) se caractérise par une forte monoparentalité, qui est, comme dans le cas cité ci-dessus de l'Amérique latine, corrélée avec des situations de pauvreté. Les Hispaniques, dont la population est désormais plus nombreuse que celle des Afro-américains, inscrivent leur vie familiale dans une dualité, soit le mariage avec des familles unies, des enfants rapprochés et une fratrie relativement nombreuse, puisque la fécondité des Hispaniques est plus élevée que celle des Afro-américains et, bien entendu, que celle des Blancs, soit des situations de monoparentalité. En outre, il y a peu de cohabitation familiale puisque les grands-parents continuent le plus souvent d'habiter dans le pays d'origine. Enfin, les Asiatiques, en forte croissance sous l'effet de l'immigration, continue d'adhérer à une conception universelle du mariage. D'autre part, un second fédéralisme, conforme aux institutions des Etats-Unis, est mis en évidence par les politiques familiales dont la mise en oeuvre concrète s'effectue au niveau des Etats et des municipalités, avec de fortes différences locales, tandis que le pouvoir central se contente des grands principes. Dans cette même Amérique septentrionale, le Canada s'interroge après avoir connu une véritable révolution dans des comportements familiaux, conduisant à un nombre d'enfants par famille aussi bas que celui de l'Europe et donc moindre qu'aux Etats-Unis.

En Asie orientale, la tradition familiale se caractérisait par une forte cohabitation des générations et son caractère patriarcal. La Chine illustre tout particulièrement un pays où les politiques familiales publiques ont largement entraîné les évolutions des structures familiales et, désormais, il conviendrait que ces évolutions inspirent une nouvelle politique familiale. En effet, les politiques sinusoidales suivies au début de l'installation au pouvoir du parti communiste se sont traduites par un rythme saccadé des naissances. Puis la politique

coercitive de l'enfant unique a deux effets majeurs. Le premier est le déséquilibre des sexes au détriment quantitatif du sexe féminin puisque la famille chinoise a un besoin impératif d'un garçon pour respecter le culte des ancêtres. Le second est la situation créée par les dizaines de millions d'enfants uniques qui sont éduqués avec l'ambition de les rendre suffisamment productif pour assurer les besoins de plusieurs ascendants. Ces deux évolutions se déroulent dans le contexte d'un pays où, notamment en raison des migrations internes, la cohabitation familiale et les solidarités familiales diminuent.

Le Japon s'est longtemps caractérisé par la cohabitation familiale, et par une très forte dichotomie des rôles des deux parents, la mère ayant le devoir de rester à la maison et se trouvant en conséquence très anxieuse de ne pas rater l'éducation des enfants, d'ailleurs de moins en moins nombreux. Aujourd'hui, la cohabitation diminue, les femmes demandent davantage d'autonomie et l'Etat se soucie d'un vieillissement intense. Il souhaite favoriser l'accueil de l'enfant.

L'ensemble formé par l'Asie du Sud et du Sud-Est connaît une véritable dualité dans certaines évolutions des structures familiales selon le caractère monothéiste ou polythéiste des spiritualités. Certes, partout, le nombre d'enfants par famille diminue, mais avec des intensités très variables, allant jusqu'en dessous du seuil de remplacement des générations dans plusieurs pays. Certes, l'égalité entre les sexes est souvent loin d'être réalisé et de nombreux mariages résultent de véritables stratégies familiales. Mais, dans l'Inde à majorité polythéiste, la conception du rôle de la femme dans la famille conduit à privilégier les naissances masculines, d'où des taux de masculinité anormalement élevés. Cette présélection sexuelle est propre au plus vaste pays de cette région et absent des pays à religion monothéiste, l'islam en Indonésie ou au Bangladesh, le catholicisme aux Philippines. En raison de forts mouvements d'émigration mais aussi de l'évolution des comportements, ce dernier pays est celui de la région où l'on constate la plus forte monoparentalité, alors qu'ailleurs prédomine le mariage universel. Le principal défi de la politique familiale est celui de parvenir à l'égalité entre les sexes.

Cette étude mondiale se termine, selon l'ordre alphabétique des sept régions considérées, par l'Europe, mais ce continent, en raison d'une part du calendrier des évolutions des structures familiales, d'autre part des diverses politiques familiales, doit être différencié en cinq Europe. Le la des grands changements familiaux des dernières décennies est donné en Europe du Nord, première région européenne à affirmer la pleine autonomie de la femme, à élever l'âge au mariage, à multiplier les divorces, à abandonner le mariage universel, à réduire le nombre d'enfants tout en augmentant les naissances hors mariage, à tourner systématiquement le dos à la cohabitation familiale et à... en tirer les conséquences politiques surtout pour l'enfant. D'où l'invention du terme de « coparentalité » pour que les enfants dont les parents n'ont jamais été mariés ou sont séparés continuent à connaître une éducation bénéficiant d'une mère et d'un père. Néanmoins, les derniers résultats quantitatifs et qualitatifs mettent en évidence l'insuffisance de l'accueil de l'enfant et les difficultés éducatives consécutives aux conceptions trop individualistes de la société.

L'Europe occidentale a enregistré sensiblement les mêmes évolutions que l'Europe du Nord, avec un décalage d'une dizaine d'années et des intensités variables. Par exemple, la réduction considérable des fratries allemandes et le pourcentage élevé de femmes sans enfants se distinguent du pourcentage faible de la France et d'une moindre diminution des fratries. En outre, l'histoire politico-culturelle de chaque pays conduit à des situations différentes sur la conception du rôle des mères et à des réactions politiques variées. Le grand défi commun est de faciliter la conciliation entre la vie familiale et l'activité professionnelle.

Quelques années après l'Europe occidentale, l'Europe méridionale suit le même cheminement, avec néanmoins une grande différence dans l'attitude face à la nuptialité, la proportion des naissances hors mariage demeurant faible. L'autre grande différence est politique dans la mesure où dans cette troisième

Europe, la politique familiale est en quelque sorte aux abonnés absents et que pratiquement aucune mesure n'existe pour faciliter la compatibilité entre le travail et la famille. Cela explique sans doute des familles plus réduites que dans les deux précédentes Europe. Quant à l'Europe de l'Est, depuis la fin de la domination soviétique et la levée des politiques familiales propres aux régimes communistes, elle enregistre les changements familiaux les plus rapides et semble s'ingénier à prendre à l'Europe méridionale la lanterne rouge de la fécondité. Cette Europe est donc celle qui multiplie le plus les enfants uniques. On sait qu'elle a commencé à reconstruire son économie sur des bases totalement nouvelles. Une question semblable se pose de façon aigüe pour les politiques familiales aujourd'hui désertées.

La Russie, qui forme notre cinquième Europe, se distingue de l'Europe de l'Est par des traditions familiales différentes et par une expérience du communisme incluant une période de mise en oeuvre systématique d'une organisation collectiviste de la société. Comme, en outre, le passage à l'économie de marché s'effectue dans un contexte que certains considèrent plus mafieux que libéral, il en résulte une sorte de déliquescence de la société et de la famille à l'examen de nombreuses données quantitatives. Comme en Europe de l'Est, il y a bien une politique familiale à fonder, mais sur un terrain qui a souffert et souffre d'une histoire différente et d'une période totalitaire plus longue.

En conclusion, le repérage des évolutions des structures familiales dans les différents ensembles composant le monde contemporain conduit à quatre enseignements principaux.

1. Même si certains aspects apparaissent communs à presque la totalité du monde, comme le cheminement terminé ou en cours dans la transition démographique avec ses effets familiaux, les évolutions des structures familiales sont très disparates selon les régions du monde et même à l'intérieur de chaque région en fonction du contexte politique, culturel, sociologique...
2. Les impacts des évolutions des structures familiales sur les politiques familiales sont très variables : là, il y a une volonté incontestable de les analyser et d'essayer d'y trouver des réponses politiques adaptées. Ailleurs, on constate plutôt un certain refus de voir qui conduit à deux types de réaction : soit le maintien d'une politique familiale antérieure qui n'est absolument plus adaptée à la réalité, soit le refus *de facto* de prise en compte des évolutions par la sphère politique.
3. L'étude conclut à un éloge de la subsidiarité. Il serait aberrant de vouloir imaginer une politique familiale globale régie dans le cadre d'une sorte d'« Organisation mondiale de la politique familiale ». Bien au contraire, il appartient à chaque pays de prendre en compte ses spécificités pour mettre en oeuvre les politiques familiales répondant le mieux au bien commun de sa population.
4. À l'heure où tant de discours s'intéressent au développement durable, la famille, parce qu'elle s'inscrit par nature dans le temps long des générations, doit être au cœur des politiques de développement durable. Or, les évolutions des structures familiales dans de nombreux pays posent des problèmes d'équilibre démographique susceptibles d'enrayer un véritable développement durable. Ceci nécessite une connaissance meilleure des réalités familiales pour apporter les réponses appropriées en termes de politiques familiales.

ANNEXE : SEPT PLANISPHERES

1. *Indice synthétique de fécondité*

2. *Taux de mortalité infantile*

3. *Espérance de vie des femmes*

4. *Différence entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes*

5. *Taux de population urbaine*

6. *Taux d'activité des femmes*

7. *Age moyen des femmes au premier mariage*